





EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN.

Imprimerie de Mme HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE),
rue de l'Éperon, 7.

EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE

TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MINISTRE, AMBASSADEUR, PRINCE SOUVERAIN DE BENEVENT, VICE-GRAND-ÉLECTEUR ET GRAND-CHAMBELLAN DE L'EMPIRE, SÉNATEUR, PRINCE, PAIR, GRAND-CHAMBELLAN DE FRANCE, GRAND-AIGLE DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CHEVALIER DU SAINT-ESPRIT, DE LA TOISON D'OR, ETC., ETC.,

recueillis et mis en ordre

Par madame la comtesse O.... du C....,

Auteur des Mémoires d'une Femme de qualité.

..... Tempori aptari decet.
(SÉNÈQUE, *Médée*, acte II, sc. 2)
Il faut savoir se conformer aux circonstances.

IV

PARIS.
PUBLIÉ PAR CHARLES LE CLERE, LIBRAIRE,
RUE GIT-LE-COEUR, 10.

MDCCCXXXVIII.



EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

CHAPITRE PREMIER.

Cause de ma mission au congrès de Vienne. — Spoliations antilégitimes de ce congrès. — La France jouée. — Sa confiance dans les alliés l'a perdue. — Prétentions ridicules de certains de ceux-ci. — Patriotisme de l'abbé de Montesquiou-Fezensac, du baron de V.... et du comte de Blacas. — Propos antinational de ce dernier. — Ma réponse les épouvante. — Colère de Louis XVIII. — Henri IV et le duc de Montpensier, anecdote du temps de la ligue, mise en action par S. M. — Cause du discrédit du baron de V.... — Ce que je dois faire au congrès. — Les princes de Monaco. — Fausse politique de la France. — Le prince Eugène honoré au congrès. — L'ex-roi de Westphalie. — Quels hauts personnages se trouvèrent réunis à Vienne en 1814 et 1815. — Noms des principaux. — Actes du congrès. — Mon entrevue avec le prince Eugène. — Je repousse tout retour à Napoléon. — Effroi que jette dans le congrès la nouvelle du débarquement de Napoléon. — Sans moi le congrès était dissous. — A moi seul les Bourbons doivent la déclaration du 13 mars, et la couronne une seconde fois. — Intrigues à Gand autour du roi. — M. de Chateaubriand. — Fouché. — Causes de ma retraite. — Ma disgrace. — Comment je parai au libelle du duc de Rovigo. — Je ne crois pas Louvel un meurtrier isolé. — Portrait de M. Joseph de Villèle. — Ses fautes. — Ses talents.

Lorsque la maison de Bourbon ne put plus éluder la reconnaissance du service que je lui

avais rendu, en remettant la couronne sur la tête de son chef, elle se détermina à m'éloigner le plus promptement et le plus loin possible. En conséquence, on ne parla plus au château des Tuileries que d'une chose, de la nécessité de me confier les intérêts de la France au congrès de Vienne, qui allait s'ouvrir, congrès où, foulant aux pieds les droits les plus saints, les existences les plus sacrées, on n'insisterait sur le respect dû à certaines légitimités qu'afin de pouvoir violer le plus effrontément les autres. Ainsi on dépouilla le Danemarck au profit de la Suède, la Saxe au profit de la Prusse; on arracha au Brabant, à Venise, à Gênes, aux fiefs impériaux d'Italie, à la noblesse immédiate d'Allemagne, aux électeurs ecclésiastiques, à l'ordre de Malte, au pape (en le privant d'Avignon), leur liberté ou leur pouvoir, pour les traîner à la suite de puissances qui n'avaient aucun droit à contenter leur ambition. La spoliation de la Pologne fut consommée, et la France, tout à coup dégradée, tomba, pour comble d'affront, au dessous de la Prusse..., de la Prusse que dans dix jours elle avait anéantie, lorsque chacune de ces puissances luttait

force à force et sans aucun secours étranger.

La France était punie de sa confiance. Elle avait eu foi en la parole des princes alliés; ils lui avaient juré qu'elle serait grande et étendue, qu'elle conserverait une forte portion de ses conquêtes si elle consentait à se séparer de Napoléon; elle, crédule, avait accepté le pacte, et lorsqu'elle eut été envahie sans qu'elle eût fait résistance, on la mit au pillage effrontément. Croirait-on qu'en 1814, et dans le premier moment, l'Autriche demanda la Franche-Comté avec la Lorraine, et la Prusse, au nom de l'empire disparu, réclamait l'Alsace comme barrière de garantie; Ferdinand VII prétendit à la restitution du Roussillon et du Val d'Andorre, et le roi de Sardaigne osait manifester l'envie d'une portion de la Provence et du Dauphiné.

De telles extravagances trouvaient néanmoins des appuis et des échos; l'abbé de Montesquiou un jour me dit, avec le baron de V...., qu'il faudrait peut-être délibérer sur ces exigences et les examiner sérieusement; « car, » ajoutèrent-ils, « nous sommes à une époque de justice où l'on

ne doit pas conserver le bien d'autrui. » Le comte de Blacas alla plus loin; car, dans un rapport mis sous les yeux de Louis XVIII, il osa dire : « que l'équité de ces réclamations devait l'emporter sur la fausse honte qui pousserait à retenir le bien d'autrui. »

J'avoue qu'à ce dernier coup de pied de l'âne, corroboré, du reste, des sollicitations du comte Jules de Polignac, je me mis en colère, et, sans marchander mes paroles, je répliquai à ces messieurs que, pour faire participer à la bonne œuvre de restitution la France entière, il serait convenable d'instruire de ce cas tous nos concitoyens; à cette menace de publicité, on se récria, on me conjura de me taire, et on tourna vers une autre turpitude.

Cependant je dois ajouter aussi que Louis XVIII, auquel on porta tout chaud la *proposition loyale* et ma résistance, entra dans une sainte colère qui me rappela quelque peu celle de Henri IV lorsque le duc de Montpensier, qui n'y voyait pas plus loin que son nez, osa lui faire la plus folle ouverture.

Henri IV venait à peine d'entrer à Paris; il se

trouvait, au milieu des embarras de la conquête, fort tourmenté des moyens d'avoir des hommes et de l'argent. Quand il se livrait à ces soins, le prince de Montpensier, depuis beau-père du duc d'Orléans, abordant l'habile et grand monarque, lui dit qu'il lui conseillait, pour se mettre au dessus de cette gêne qui augmenterait chaque jour, de céder aux principaux seigneurs de sa cour les diverses provinces du royaume à titre de fiefs héréditaires, à la charge par ces grands vassaux de fournir chacun un contingent d'hommes et de solde, de manière à ce que le roi eût une armée nombreuse et bien payée sans qu'il en coûtât rien au trésor de la couronne.

« Mon cousin, » repartit le roi avec colère, « si je ne savais qu'en me tenant ce langage vous ne faites que céder à des suggestions étrangères, je vous frapperais d'un rude châtiment. Est-ce vous, prince du sang, vous, à qui la couronne peut échoir en partage, qui osez me proposer de la rompre, et d'en distribuer les morceaux à des présomptueux qui s'en serviraient pour perdre la famille royale? Quoi! j'irais reconstituer la féodalité que mes prédécesseurs ont eu tant de peine

à détruire? Ventresaintgris, je suis tant en appétit de ma bonne France que, bien qu'elle soit assez rondelette, à peine si elle est suffisante à ma faim de roi. Reconnaissez votre tort, et reportez, à ceux qui vous ont mis en avant, que l'on m'arrachera plutôt la vie que de me faire consentir à perdre le plus mince hameau de mon royaume. »

Louis XVIII, dans sa mauvaise humeur, me rapporta cette anecdote. Le discours de Henri IV me sembla un peu différent de celui que Sully a conservé dans ses *Économies royales*. Je pris la liberté d'en faire la remarque; S. M. me repartit que sa leçon était traditionnelle dans la famille de Henri IV, et qu'elle la croyait plus exacte que celle de Sully.

Dès ce moment, M. de V... perdit dans l'opinion du roi tout le crédit qu'il pouvait y avoir gagné en raison de ses intrigues depuis plusieurs années. « C'est, » me dit le roi, « un fou, un sot, et un enragé. » Puis il lava fortement la tête à son favori, qui se sauva, lui, avec l'aide d'une scène de sensibilité larmoyante.

Cependant je devenais chaque jour insuppor-

table à celui-ci; je ne pus lutter contre son influence, et je partis pour Vienne avec la charge, ai-je dit, de représenter la France, de défendre ses intérêts, et de prendre en main, conjointement, ceux des rois d'Espagne, de Naples, de Saxe, de Bavière et même de Wurtemberg. Je devais aussi soutenir avec chaleur les droits de l'infant duc de Parme, violemment, injustement expulsé de ses États héréditaires que les coalisés venaient tout nouvellement, par une facilité piquante, de céder à la femme de Napoléon; enfin je devais exiger la restitution de la principauté de Monaco au duc de Valentinois (1). Par contraste, je m'opposerais autant que possible à toute cession de domaines territoriaux faite à un des membres de la famille Bonaparte ou à celle des Beauharnais; j'insisterais sur la dégradation de

(1) En 920, les Grimaldi possédaient la principauté de Monaco; ses descendants, après plusieurs orages, reçurent l'investiture par Henri VI, le 2 juillet 1191. Ayant été chassés de nouveau, les Grimaldi furent rétablis le 24 décembre 1317. Louis XIII, le 14 septembre 1641, prit sous sa protection Monaco et ses princes, et promit à ceux-ci des terres en France érigées en duchés, pairies, marquisats et comtés. Erection, en leur faveur, du duché de Valentinois en mai 1642, enregistré la même année. Le

Murat, que nous ne reconnaissions pas roi de Naples, et sur ce que la Suède fût rendue aux enfants de Gustave IV, si la réhabilitation de ce dernier prince devenait impossible.

Tout cela, presque, était autant de fautes contre la politique. Les Bonaparte, par le fait, le prince Eugène surtout, auraient été, certes, les alliés les plus sincèrement attachés à la France; auraient-ils pu entrer en guerre contre elle? non, sans doute; et tout ce qu'on leur eût fait accorder aurait été autant d'enlevé à nos ennemis véritables.

Le prince Eugène intéressait tous ceux qui ne devaient pas vivre de ses dépouilles; tout me porte à croire qu'il aurait obtenu quelque principiculité si Bonaparte ne fût venu changer si soudainement la face des affaires. Il était le seul de ces grandeurs tombées à qui on permît de paraître à Vienne. Je crois bien que l'ex-roi de West-

20 février 1731, extinction des Grimaldi; une femme porte la souveraineté de Monaco et le duché de Valentinois dans la maison de Goyon-Matignon, qui les possède aujourd'hui; en 1815, la protection passa de la France au roi de Piémont; ce ne fut pas l'un des articles les moins honteux du traité du 20 novembre.

phalie, Jérôme Bonaparte, y vint un moment à la suite de son beau-père, le roi de Wurtemberg; mais, prévenu à propos de la tentative prochaine de son grand frère, il se hâta de quitter le congrès, l'Autriche et l'Allemagne; du moins parut-il à Paris en même temps que Napoléon.

Jamais, je pense, on n'a vu, aux époques modernes, une réunion telle que celle qui illustra le fameux congrès de Vienne. On y vit deux empereurs, celui de Russie et celui d'Allemagne; quatre rois, ceux de Bavière, de Danemarck, de Prusse et de Wurtemberg; les princes souverains d'Anhalt-Dessaw, d'Aremberg, de Bade, de Brunswick-Oëls, de Furstemberg, de Hesse-Cassel avec sa belle-fille, de Hesse-Darmstadt, de Hesse-Philipstadt, de Hesse-Hambourg, de Hesse-Rothenbourg, de Hohenzollern-Elchingen, de Hohenzollern-Sinmaringen, de Holstein-Beck, d'Isenbourg (S. A. S. la princesse), de Loos-Cosvaren, de Lowenstein, de Mecklembourg-Strélitz, de Nassau-Weilbourg, de Neuwied; S. A. I. la duchesse d'Oldenbourg, le prince d'Aremberg; sept princes et deux princesses de Reuss, les princes de Salm-Kirbourg, de Saxe et la prin-

cesse sa femme; quatre autres princes de Saxe, le prince de Schauenbourg, S. A. R. le prince Léopold, de Sicile, le prince de Salm, de Stolberg, de Tœplitz; le cardinal Consalvi; toutes les familles impériales et royales de Russie, d'Autriche, de Prusse, etc.; le prince Eugène, que je place le dernier, non par rang, mais afin que son souvenir soit conservé. Qu'on joigne presque tous les ministres des puissances européennes, les légations et les cabinets de Rome, de France, d'Espagne, de Naples, de Toscane, de Parme, de Sardaigne, de Gênes, de Bavière, de Wurtemberg, de Hollande, de Saxe, d'Angleterre, de Prusse, de Danemarck, de Suède, etc., on aura un aperçu de l'importance de cette réunion, grossie encore des plus nobles maisons d'Europe venues pour prendre part aux fêtes qui coûtèrent un million par jour au trésor autrichien.

On sait quelles matières on y agita; comment, malgré le droit des gens, l'Europe fut dépecée et la France spoliée. Chaque jour, je recevais des négociateurs secrets dont la mission avait pour but de me ramener à la cause de Bonaparte; je m'en émerveillais, me demandant ce que l'on

pouvait espérer. En quêtant çà et là des lumières qui ne m'éclairaient pas, un jour le prince Eugène me fit dire, par le comte A....., qu'il aurait à me parler. Je ne crus pas devoir me refuser à un désir semblable, et un rendez-vous fut donné dans une des nombreuses auberges du Prater, où nous devions venir chacun incognito.

Nous arrivâmes là vers la chute de la nuit, et à la suite des premiers compliments, S. A. I. me demanda, *ex abrupto* pour ainsi dire, si, dans le cas où la France entière rappellerait Napoléon et lui rendrait la couronne, je m'opposerais à ce mouvement national, et si je tenterais de tourner le congrès contre cette nouvelle révolution.

« Prince, » répondis-je, « on vous trompe; je vois bien les fautes de la Restauration, je devine le point faible de la cuirasse, mais je comprends la force et l'immensité de ses ressources. Tombât-elle dans une lutte inattendue, l'Europe, ou pour mieux dire les souverains qui se la partagent maintenant, la releveraient avec persistance. C'est tout simple; il leur faut les Bourbons en France pour consommer et conserver leurs spoliations, celles-ci disparaîtraient au seul nom de

Bonaparte; aussi lui fera-t-on une guerre sans fin.

— Je pense comme vous, » repartit Eugène, « mais nous n'avons pas ce point à traiter; c'est de vous qu'il s'agit, de vous que mon père rappelle, auquel il pardonnera les actes, qu'il comblera de biens et dont il suivra les conseils.

— Prince, » dis-je, « La Fontaine, dans son cours admirable de morale, a écrit, par avance, ma réponse : veuillez, je vous prie, la lire dans la fable du *vieux Roi et du Perroquet.* Nous nous sommes réciproquement trop fait de mal pour que notre réconciliation puisse être sincère et durable. Jamais je ne me fierais à sa foi, quelle confiance pourrait-il garder en la mienne? La nécessité, la force des choses nous a rendus ennemis irréconciliables; je le combattrai tant que j'aurai de vie et de puissance, et renoncez à l'espoir de rompre le mur d'airain qui nous sépare. »

Quatre jours aprés ce colloque, la nouvelle nous arriva du débarquement de Napoléon. En vérité, si cet homme extraordinaire avait été en ce moment à vingt lieues de Vienne, je ne crois pas qu'on eût poussé plus loin la surprise et la ter-

reur. On a prétendu qu'en abordant en France il s'écria : *le congrès est dissous*; il est certain que, pendant vingt-quatre heures, il le fut en effet. On soupçonna le revenant de connivence avec son beau-père; la défiance naquit contre l'Autriche; le bruit même courut que plusieurs souverains seraient arrêtés.

Tout me porte à croire que, si faisant volte-face, je fusse devenu aussi zélé bonapartiste que je servais franchement la cause des Bourbons, j'aurais profité de la panique générale, effrayé la légation d'Angleterre, celle de Suède, et il eût été facile de déterminer le czar et le roi de Prusse à s'éloigner de Vienne à francs-étriers. Telle ne fut pas ma conduite : au lieu d'épouvanter, je rassurai; au lieu de dissoudre, je rapprochai les opinions ébranlées; je fis comprendre le prix de la paix, les fautes de la désunion, avec quelle facilité Napoléon profiterait de nos querelles pour se consolider. Je m'adressai à l'intérêt si bien et avec tant de véhémence, que le congrès, loin de se dissiper en fumée, montra une vigueur sans pareille.

A moi seul est due la déclaration du 13 mars 1820, qui mit hors la loi des nations Napoléon

Bonaparte. Ce fut le mont Etna que je jetai sur cet autre Encelade, et dont je le couvris si bien qu'il ne put s'en débarrasser. Lui, dans sa vaine colère, s'avisa de me rendre la pareille et de confisquer mon bien, en attendant qu'il se donnât ma tête; je n'eus garde de la lui livrer, je la conservai pour le combattre avec succès.

Le roi, retiré à Gand, dut, pour satisfaire à la haine de la France autant qu'à l'indignation de l'Europe, se séparer de l'inepte et avide favori, cause première de sa dernière disgrace. M. de Blacas combattit avec une violence qui ne prouvait pas en faveur de son désintéressement. M. de Chateaubriand se flatta de le remplacer, et pour que nous connussions le dernier degré de l'humiliation, Fouché prétendit avoir conquis ce poste de confiance; que dis-je, il s'y installa, et au second retour, dont je tais les fautes, les folies, les turpitudes, il fallut que Louis XVIII crût ne pouvoir remonter sur son trône qu'en s'appuyant sur la main sanglante d'un régicide; mon second ministère fut donc souillé de la présence de Fouché. Un instant je voulus refuser cet étrange attelage; mais l'amour du pays, qui règne en premier

dans mon cœur, me commanda cet autre sacrifice aux exigences de la patrie. Je restai, ce fut pour peu de temps : jamais on ne m'aurait fait signer le traité humiliant du 20 novembre 1815. Je me retirai et j'entraînai la dissolution du cabinet.

Dès ce jour, un voile couvrit les yeux de la famille royale; elle oublia que par deux fois, à moins d'un an de distance, elle me devait la couronne. Je lui devins importun, que dis-je, insupportable. Chaque semaine fut marquée par un dégoût, par un déboire nouveau. On me retira toute confiance ; on me repoussa des affaires à plusieurs reprises, même on menaça ma liberté. Je ne sais ce qui me serait arrivé lors de la publicacation du libelle dans lequel le duc de Rovigo osait me charger du meurtre du duc d'Enghien, lorsque lui seul avait conduit la comédie assassine que l'on joua dans le château et dans les fossés de Vincennes; je ne sais, dis-je, ce qui me serait advenu si, lassé de souffrir sans me revancher, je n'eusse déclaré que j'étais prêt à publier des documents..... Je fis peur à tout le monde, au roi

comme à son frère, et l'intrigue, ourdie au fond pour me précipiter dans un abîme de maux, tourna tout à coup à mon avantage.

On sait comment le roi me convia de revenir aux Tuileries, où je ne devais plus trouver mauvaise compagnie; pourtant M. Decazes n'en avait pas encore été expulsé. J'y reparus, ce fut pour y être persiflé, car on ne me craignait plus. La chose alla ainsi jusqu'à la mort de S. A. R. monseigneur le duc de Berri, excellent, noble, bon et généreux prince, rempli de nobles sentiments; mal connu, toujours calomnié, il n'était même pas soutenu par ses proches.

Si, à cette époque, lorsque la voix universelle de la France exigea le renvoi du second favori, homme aussi peu habile que le premier, mais qui, ayant plus d'adresse, savait mieux jeter de la poudre aux yeux, si à cette époque, dis-je, on m'eût rappelé, je serais parvenu à prouver que Louvel n'était pas un assassin isolé; ce crime fut le résultat d'une combinaison terrible dont plus tard on espérait recueillir le fruit...... Ici je m'arrête; l'heure des révélations complètes n'a

pas sonné, et dans l'intérêt de mes proches, je la recule pour ce point à trente ans, après mon décès.

M. de Villèle occupa la place principale, il devint le dieu de son parti, cela ne m'étonne point; il y a dans ce parti tant de personnages médiocres que celui-là semble un génie qui peut s'élever au dessus du commun des martyrs. M. de Villèle, homme de province et peu connu, négociant dans sa jeunesse, menu propriétaire plus tard, avait dans le cœur une intégrité, une fermeté naturelles qui lui ont servi prodigieusement; élevé selon l'ancien usage, avec des mots latins, un peu de droit et une philosophie de collége, il était égaré par le dédain commun au vulgaire, pour tous les arts qui ouvrent, élèvent et fortifient l'ame. Etranger, indifférent à la peinture, à la sculpture, à l'architecture; n'ayant aucun goût pour la musique, il regardait avec pitié les esprits tournés à la littérature; aimer la poésie, la cultiver lui paraissait la preuve d'une incapacité certaine pour la politique, la magistrature et l'administration; en dehors du mouvement imprimé à l'opinion par les auteurs

célèbres du XVIII[e] siècle, il n'a jamais soupçonné l'influence du journalisme; plein de mépris pour ces folliculaires, ainsi qu'il les qualifiait, il les a contraints à une vengeance cruelle.

Ce personnage, ignorant aux choses qui, depuis soixante ou quatre-vingts ans, avaient tant d'importance, n'a pas mieux compris la tendance générale vers une oligarchie industrielle. A force d'opposer le commerce à la noblesse, à force de calomnier celle-ci à l'avantage de celui-là, on a détruit le préjugé qui formait l'énergie des gentilshommes, et on l'a transporté aux boutiquiers qui, aujourd'hui, en masse composent à eux seuls la nation; il n'y a dans celle-ci ni du clergé, ni de la noblesse, ni des agriculteurs, ni de la bourgeoisie, mais une masse nouvelle, composée uniquement de patentés et d'industriels.

C'était donc ce corps-là qu'il fallait cajoler; loin de là, on le blesse, on l'irrite; la garde-nationale que lui seul composait, faisait sa joie, son orgueil; il en tirait son importance sociale; eh bien! on brise honteusement ce hochet commun, on frappe la vanité d'hommes incapables de se grandir par des qualités brillantes et qui trou-

vaient leur illustration dans les grades échelonnés de la milice citoyenne.

Un vrai politique eût donc ménagé la littérature, le journalisme et les patrouillotiers. M. de Villèle, au contraire, poursuit les uns, affecte de dédaigner les autres, dissout la garde nationale, et sans le prévoir, creuse à la fois l'abîme où tombera le monarque et peu s'en faut la monarchie, et prépare les leviers qui l'y précipiteront.

Ces fautes énormes éclipseront peut-être aux yeux de la postérité des vues financières assez bien arrêtées, une probité à toute épreuve et qui n'a su jamais grouper les chiffres; une éloquence contrainte, mais soutenue; un amour sincère de la royauté, un esprit naturellement porté à la douceur, à la conciliation; qui redoutait les actes violents, les mesures ardues, qui se reculait des coups d'État. M. de Villèle aurait toujours voulu tourner la position, et pas l'attaquer en face; persuadé, au fond de l'ame, qu'il ne lutterait pas avec avantage, craignant d'arriver à une crise qui le trahît; jamais il n'eût osé faire ce qu'a fait le petit Polignac, et cela parce que, dans lui, il y avait assez d'esprit pour s'éclairer et se

connaître, et qu'il a toujours pris pour règle de conduite ce vers célèbre et plein de sens :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

bien que la devise de sa maison soit l'adage connu : *Tout vient à point qui peut attendre.*

CHAPITRE II.

Renvoi à mes Mémoires politiques.—Pour qui j'écris ceux-ci.—Je veux traiter anecdotiquement la révolution de 1830.—Manière d'envisager ce sujet. — Erreurs et fautes de la Restauration.—Sa faiblesse.—Des partis qui divisaient la France en 1829.—Les quatre catégories royalistes.—Les ULTRAS *quand même*.—Les royalistes timides.—Les royalistes constitutionnels.—Les comédiens de quinze ans.—Leur généalogie et leur histoire.—Les orléanistes.—Leur évangile.—Le duc d'Orléans et Joseph Bonaparte.—Incertitudes de la légitimité dans la famille impériale.—Les bonapartistes.—Les partisans de la descendance d'Eugène de Beauharnais.—Le prince d'Orange.—Le prince Paul de Wurtemberg. — Les républicains *perruques* : marquis de Lafayette, Dupont de l'Eure, etc.—Les républicains enfants et en enfance.—La république selon nos adolescents.—Les vrais jacobins.—Que la nation ne semblait divisée qu'en ULTRAS et LIBÉRAUX.—Qui étaient ceux-ci.—Le ministère Martignac.—Portalis.—Réflexions générales.—Portrait du vicomte de Martignac.—Portrait du comte Portalis.—Souvenirs forcés des *Fables de La Fontaine.*

Dans la partie politique de mes Mémoires, je rapporte complètement les événements majeurs qui se sont écoulés depuis ma sortie du ministère en 1815 jusqu'à la révolution dernière qui a conduit le duc d'Orléans au but où les siens ont

tendu depuis le régent. Là je n'ai rien négligé pour satisfaire le lecteur érudit, l'homme d'État et le diplomate; mais le ton grave par convenance et nécessité de cette portion de mes Mémoires ne satisferait pas peut-être la classe de lecteurs auxquels je m'adresse aujourd'hui. Calomnié parmi les gens du monde, parmi les adolescents surtout, c'est à eux que je m'adresse maintenant, pour eux que je travaille. Mon but actuel est de leur prouver que je ne suis pas aussi diable qu'on me fait noir, et qu'emporté par les circonstances, j'en ai plus profité que je n'ai cherché à les déterminer dans mon avantage. En conséquence, laissant aujourd'hui dormir des souvenirs pénibles, ceux de la Restauration, depuis 1815 à 1829, je ne vais parler que des faits, actes, intrigues, trames, faiblesses, fautes qui, d'une part, ont aidé à tout ce que, de l'autre, on a mis en avant d'adresse, d'astuce, d'habileté, de fallace, de prudence, vices, qualités ou défauts qu'on doit se garder de croire synonymes. Or, pour bien éclaircir la matière, il me faut montrer en combien de partis la France était divisée en 1829, et je dois peindre à grands traits les hommes divers

qui ont joué un rôle majeur dans ce drame historique.

La Restauration, persuadée de son bon droit, a fait, comme les gens honnêtes, des sottises perpétuelles, et cela avec l'intention de faire bien et de ne faire que du bien; n'ayant rien appris, rien oublié surtout, elle trouvait simple de continuer l'ancien régime, et à chaque pas elle se regimbait contre les exigences de l'actualité. Surprise des prétentions des hommes nouveaux, il lui eût paru naturel qu'à sa venue chacun d'eux fût rentré dans son trou, et que tous, abandonnant leurs postes, leurs avantages, lui eussent laissé place nette. Au lieu de cela, partout on lui faisait résistance; on lui donnait sur les doigts : se fâchait-elle, grondait-elle, on la regardait en face, on criait plus haut et on lui tenait tête, ce qui lui devenait insupportable; car, elle, convaincue au fond du cœur de sa faiblesse intime, savait que force lui serait de céder, pour peu qu'on persistât, à cette résistance devant laquelle elle ne devait que mollir.

Dès 1814 et après 1815, les amis des Bourbons se divisèrent en quatre catégories principales : il

y eut les *ultras quand même*, c'est à dire les extravagants, plus royalistes que le roi ; eux, cause de toutes les erreurs de la Restauration, et surtout de sa chute; leur jactance, leur orgueil insupportable, leur haine des idées nouvelles, des formes admises, leur persistance à vouloir ramener le passé, ont aigri constamment leurs adversaires auxquels ils ont rendu la famille royale suspecte, car celle-ci a manifesté sans relâche une tendance marquée pour les ultras. Au reste, dans cette coterie, par une fatalité singulière, il n'y avait aucun de ces hommes supérieurs aux événements et qui dominent la mauvaise fortune; des bavards, des tartufes, de vrais dévots, des intrigants sans verve, mérite, énergie, d'honnêtes gens au fond, autant sots qu'ils étaient vertueux, tous aveugles, ou au moins myopes, hommes d'exécution en paroles; lions au château ou dans les conseils secrets, et lièvres dans la rue, autant qu'ils l'ont été en 1815, au 18 fructidor, au 13 vendémaire, au 9 thermidor, au 31 mai, au 21 janvier, au 10 août, au 20 juin, aux 5 et 6 octobre, au 14 juillet et surtout au 23 juin 1786. Partout attaquant, partout battus; la veille chan-

tant victoire, et le lendemain, ayant fui la bataille, ne trouvant pas de cave assez profonde et de galetas assez haut pour se cacher. Tels, en 1829, étaient les *ultras quand même*; bien entendu que je ne classe point parmi eux les héros de la Vendée. Hélas ! ceux-là ne se sont que trop battus *quand même*. Les malheureux, comme ils ont toujours été indignement abandonnés!!!

Les royalistes déplorant la perte des choses passées, mais persuadés que la nécessité exigeait des concessions pour le présent et pour l'avenir, formaient la seconde catégorie. Unis de cœur avec les premiers, c'était à regret qu'ils s'en séparaient. Cependant la peur de se compromettre les rapprochait malgré eux des hommes du moment qui leur semblaient trop acharnés à la ruine de la monarchie, et cela parce que ces derniers voulaient l'asseoir uniquement sur les institutions du jour.

Puis, en troisième rang, venaient les royalistes raisonnables; ceux-là en grand nombre, mais faibles pourtant, persuadés de la nécessité d'oublier la vieille constitution, ils souhaitaient que le roi s'attachât à la nouvelle, qu'il l'exécutât

franchement. Leur opinion était insupportable aux *quand même* et aux *ultras* mitigés : ces royalistes-là passaient pour jacobins forcenés ; on les décriait, on les dédaignait, on les méprisait, on ne leur ouvrit jamais que les grands salons des Tuileries ; en aucune circonstance on ne les appela, on ne leur demanda conseil ; leur vue blessait la susceptibilité des niais, et ces hommes de bien, parmi lesquels il y en avait de très habiles, furent constamment repoussés, dénigrés et reniés surtout ; on les traitait en loups galeux, en boucs émissaires, et, chaque matin, chaque PUR, dans sa prière, demandait à Dieu de les délivrer de ces traîtres-là, et le soir se couchait avec le chagrin que la terre ne se fût pas entr'ouverte pour les engloutir, ou que le tonnerre ne les eût pas complètement foudroyés.

La quatrième catégorie royaliste avait pour noyau les *comédiens de quinze ans*, les hypocrites, les menteurs, les avides, en un mot, ces hommes de toutes faces, de mille couleurs, accoutumés à servir tous les pouvoirs, à prêter chaque serment exigé ; on les avait vus aller de Versailles au manége, du manége aux Girondins,

de ceux-ci, abandonnés, à la Montagne sanguinaire, puis *modérés*, Robespierre tombé ; partisans de la Convention, lorsqu'avec l'aide de Bonaparte elle eut vaincu les sections, ils la délaissèrent pour courir au Directoire, quand ce dernier mutila les deux Conseils ; on les trouva les premiers dans les antichambres des trois consuls; ils se mirent à plat-ventre en face du trône de Napoléon ; aussi avaient-ils quitté celui-ci dès le 3 avril; ils lui firent des cajoleries aux Cent-Jours, ce qui ne servit qu'à mieux établir la fougue de leur dévouement lors de la réaction de 1815.

Cette fatale catégorie ayant tant à faire oublier s'était attachée aux PURS comme le lierre au chêne; ils les étonnèrent par la véhémence de leur amour, leur haine des modérés, leur envie de boire le sang ennemi; si bien que les PURS, craignant de se montrer faibles en présence de tels dévouements, joûtaient à qui mieux mieux se montrerait exalté, furibond, *quand même*; et ces fallacieux, poussant les imbécilles, les amenaient, chaque année, au dénouement de la comédie qui a duré quinze ans.

C'était donc en quatre catégories que les royalistes réels étaient divisés en 1829; puis venaient les royalistes orléanistes, ceux-là prétendaient que, pour clore la révolution, il faudrait une substitution de branche. « Tout, disaient-ils, a changé de face, ou a été déplacé; rien, maintenant, n'a la forme ou l'aspect que chaque chose avait en 1789, la royauté seule est revenue comme à cette époque. Cette restauration incomplète porte son fruit; la situation nouvelle redoute un roi qui n'a rien de commun avec elle; chaque jour elle craint qu'il ne tente à la ramener au point de départ où elle ne veut pas revenir. Le roi, de son côté, seul au milieu de tant de dissonnance avec ses souvenirs, doit avoir peur qu'on ne l'écarte, et au moins souhaiter de rétablir le passé.

» Dans cet état de cause, la lutte continuelle et l'inquiétude permanente, il n'y aura jamais accord parfait, franchise réciproque. Il faut, pour que tout marche d'un pas égal, ou que la forme nouvelle succombe, ou que l'ordre de succession soit interverti; alors, seulement, la France en aura fini avec la révolution et jouira de ce calme

parfait au milieu duquel se développera son industrie active et inquiète maintenant.

»Pour amener cet état normal, il est plus simple de changer le personnel de la royauté que d'anéantir les institutions révolutionnaires; écartons la branche aînée de la maison royale, plaçons au trône la branche cadette, dès ce fait terminé, tout est consommé; le passé a disparu, le nouveau régime est complet; monarque, institutions, tout a la même origine, une usurpation flagrante; dès lors, nul reproche à s'adresser, aucun regret à concevoir, tous datent du même jour. Le vice de la chose, s'il y en a, est commun, et il y a force à vivre en paix, lorsqu'on ne peut s'adresser réciproquement aucun reproche. »

Ainsi s'exprimaient les orléanistes à une époque où, avant la faute du pouvoir établi et par la force des choses, ils n'étaient qu'une portion dans la nation; car, depuis le 9 août, la volonté du peuple a, je crois, légitimé le droit royal actuel, si toutefois il est possible qu'un contrat synallagmatique soit rompu sans le consentement des deux parties; au reste, c'est de ces questions ardues qu'on agite dans un cabinet,

mais que le bras du peuple décide dans la rue.

En arrière des orléanistes, et tenant néanmoins le même langage et professant d'égales maximes, les bonapartistes se présentaient; eux encore divisés en deux factions, les fidèles à la succession impériale, et ceux qui, entraînés par la gloire brillante et pure d'Eugène de Beauharnais, auraient voulu que le changement de dynastie fût profitable à la descendance du second chevalier français *sans peur et sans reproche*.

J'insiste sur ce point; il y avait, en 1829, des bonapartistes appelant le fils du grand homme, et des bonapartistes souhaitant que la couronne de France passât au front du fils aîné d'Eugène de Beauharnais.

Les deux fractions impériales confondues encore paraissaient plus nombreuses, mieux dirigées qu'elles ne l'ont été par le fait; ici se mettait en jeu le dragon à plusieurs queues, sauf qu'il manquait de tête; quinze ans écoulés avaient porté leur fruit, autant que l'absence; les hommes d'action, que l'on croyait bonapartistes, étaient devenus insensiblement orléanistes; déterminés à combattre la branche aînée de la maison de Bour-

bon, ils n'avaient pu rester insensibles aux qualités de S. A. R. le duc d'Orléans; ayant vécu avec lui, ayant été gagnés par des amis, ils avaient fini par le préférer à un enfant qu'on leur montrait, comme tout Autrichien, dont la mauvaise santé était constatée; et peut être songeant à la nécessité de choisir entre S. A. R. et Joseph Bonaparte, celui-ci leur a dû paraître trop ginguet et hors d'état de pouvoir lutter avec un prince fort de nobles, de patriotiques antécédents; père d'une famille nombreuse, et dans laquelle la succession n'aurait pas à s'égarer dans diverses lignes collatérales; d'ailleurs entre Lucien et le roi de Hollande, Louis, où serait la légitimité? Ces inquiétudes d'avenir, frappant les bons esprits, les ralliaient au seul parti à prendre, celui d'accepter le duc d'Orléans pour roi de France, dès qu'on pensait que le repos de la patrie exigeait le rejet de Charles X et de sa postérité.

A part ces partis royaux, plusieurs citoyens, parmi les protestants surtout, auraient voulu qu'à défaut des Bourbons et des Bonaparte on eût appelé des princes du nord; certains penchaient pour le prince d'Orange, fils du roi actuel

de Hollande; mais le plus grand nombre, frappé des qualités brillantes, libérales, philosophiques de S. A. R. le prince Paul de Wurtemberg, songeait à lui et l'appelait de ses vœux à la couronne; cette fraction de l'opinion aurait été plus étendue si ce prince eût professé la religion catholique; au reste, ce qui l'élevait le plus était son désintéressement, car il n'a jamais pensé à une fortune pareille, ni n'a aidé à la réaliser; aussi modeste et simple qu'il a de mérite et de vertus, il se contente de paraître digne d'une couronne, sans travailler personnellement à l'acquérir (1).

Un dernier parti, le plus dangereux, quoique le plus faible, et réveillé en 1814, de la léthargie

(1) Je vois avec plaisir la justice que rend à S. A. R. le le prince Paul M. de Talleyrand; je crois devoir insister sur ce qu'il a dit de la modestie et du désintéressement de S. A. R., qui, satisfaite de trouver en France une hospitalité répondant à ses goûts, n'y a jamais cherché qu'à plaire et à se rendre vénérable par ses qualités solides, ses vertus brillantes et son amour éclairé des beaux-arts. Puisse ce prince reconnaître la plume indépendante qui, loin de lui, se plaît à rendre hommage à sa mansuétude, à sa haute philosophie qui lui a toujours fait repousser des intrigues indiscrètes, indignes de son rang et de son noble caractère!

forcée à laquelle Napoléon l'avait contraint, celui de la république, se montra terrible et fort à craindre dès 1829; plusieurs catégories se divisaient; aussi la première, née avec la Gironde, se fût accommodée ou de la constitution de 1791, ou de celle du Directoire, avec un président à la place des cinq directeurs.

Dans cette fraction étaient les hommes encore en vie de la constituante, de la législative, de la Convention et des conseils, qui, malgré tant de déceptions, croyaient encore à la possibilité et à la stabilité surtout d'un gouvernement républicain démocratique; ceux-là ne voulaient point voir les tentatives de Dumouriez, de Hoche peut-être, de Moreau, de Pichegru, de Bonaparte; ils espéraient toujours de la vie de leur fille chérie; honnêtes gens, ils détestaient les crimes de la Convention, et ils seraient rentrés dans les mêmes sentiers; ceux-là avaient à leur tête le marquis de Lafayette, Dupont de l'Eure, Pagès, de l'Ariége et quelques autres vertueux aveugles qui niaient le torrent révolutionnaire, et que celui-ci aurait bientôt entraînés.

En second, et néanmoins pas en contact avec ces *vieilles perruques*, qu'on me passe le mot de la juvénilité actuelle, il y avait parmi nous un gros de républicains imberbes, adolescents, dont le plus vieux, en 1829, avait vingt ans : ils s'étaient fait de la république leur poupée belle et chérie, ils la revêtaient de gloire, la paraient de vertus; ils la voyaient calme, noble, douce, fière, vertueuse, humaine, clémente, antipathique avec le sang, les pieds à terre, mais la tête dans le ciel. Cette nymphe, au demeurant, ne pouvait être servie que par des cœurs purs comme elle et au printemps de la vie; enfants, ils s'étaient imaginé que dans leurs rangs seuls on prendrait les magistrats de cette république de moutards; elle *gamine, céleste*, qui jouerait aux osselets, tandis que ces magistrats, ces administrateurs, ces hommes d'État encore en culotte, selon la vieille et sotte loi, travailleraient au bonheur public dans les délices de l'estaminet de la Grande-Chaumière et des coulisses des théâtres parisiens; ces républicains rêvaient un gouvernement de roses et de force sans cependant s'effrayer trop des

têtes à couper, de hauts pavots (les vieillards de vingt-cinq ans et au dessus) qui se distingueraient dans leurs plates-bandes.

Enfin les républicains de 1793, la queue des Danton, des Robespierre, des Marat, des jacobins réels échappés à la faux de la mort et recrutés parmi les rangs....

De ces hommes perdus de dettes et de crimes....
Qui, si tout n'est perdu, ne sauraient exister;

ceux-là, postés à l'affût comme le tigre qui attend la gazelle, cheminaient ténébreusement, et Ratons renouvelés, se servaient des Bertrands, des deux premières catégories pour monter à l'assaut, tromper le peuple, saisir le pouvoir, proclamer leur terreur affreuse et la permanence de l'échafaud.

Ces méchants si redoutables comptaient sur les tartufes royalistes, ils en faisaient l'ame de leurs bataillons, bien assurés que leur avide lâcheté ne demanderait pas mieux que de soutenir le crime et le vice, pourvu que ceux-ci les laissassent piller et dévorer la France.

Telles étaient donc les divisions de l'opinion

existantes en 1829; pour les généraliser, on pourrait dire qu'il y avait des royalistes allant, par diverses nuances, de l'exagération à la trahison; des orléanistes, des bonapartistes et des républicains; ainsi était au fond l'état réel des choses; mais, en apparence, la nation française à cette époque semblait n'être fractionnée qu'en deux sections: les royalistes ultras et les libéraux.

Ceux-ci, par la faute des autres, comprenaient la grande majorité de la nation; les ULTRAS, toujours possédés de la manie de l'épuration, avaient repoussé violemment d'eux les royalistes timides, les royalistes constitutionnels, les orléanistes, les bonapartistes avec lesquels peut-être ils eussent pu s'accommoder, et cela pour avoir le plaisir maladroit de les confondre avec les républicains jacobins; il était résulté de cette folie qu'en 1829 les libéraux, pour ne pas être battus, avaient été contraints à marcher dans la même voie; or, comme leur nombre était immense, comme là venaient se confondre les agriculteurs, les bourgeois, les industriels, les commercants, les nobles raisonnables, tous les hauts gradés de l'ancienne armée, les fonctionnaires de la république

et de Bonaparte, il résultait que toutes les nominations faites par élections leur seraient dévolues au moins dans la plus imposante majorité; dès lors le gouvernement ne pourrait plus employer ses amis intimes, et nécessairement devrait renoncer à son *dada* favori, à cette chimère dont il se faisait une réussite, le retour de l'ancien régime.

Le gouvernement aperçut tard cette réalité, il ne l'avait pas encore vue lorsque M. de Villèle, par une faiblesse bien coupable, se fut retiré parce qu'il désespérait de l'avenir; la royauté alors se croyait encore toute-puissante, et pour leurrer la nation M. de Villèle parti, appela au cabinet le ministère, nommé je ne sais pourquoi *Martignac,* car il me semble qu'on eût pu aussi bien le stigmatiser du nom de *Portalis.*

La situation était désespérée; le roi, pour la faire plus mauvaise, prétendait renforcer sa faiblesse de celle du prince de Polignac, et, afin de rendre celui-ci nécessaire, il essaya de le faire précéder par un système de transition; cette faute compléta sa perte.

Aux époques de cataclysme, lorsque des gou-

vernements doivent tomber, quand des trônes seront brisés dans leur base, alors toujours, la Providence envoie, en présent funeste à ceux qu'elle veut frapper, des sages prétendus, des hommes d'État énervés ou creux, gens à fausses mesures et dont chaque pas est une chute et chaque action une faute : tels furent d'abord MM. de Martignac et Portalis.

Le premier, sorti de cette profession fatale qui, depuis 1789, fait journellement tant de mal à la France, celle des avocats, avait tous les défauts et les demi-vertus de ses confrères : léger, superficiel, cassant, parleur, faiseur de phrases sonores, n'ayant jamais une opinion formée, ce qui semblait à son étourderie complète habileté, aspirait à la profondeur en n'étant que creux, et à l'éloquence cicéronienne, parce qu'il débitait des mots gonflés de vent et des phrases, vraies cymbales retentissantes, et dont il ne restait rien lorsque le son s'en était évaporé dans l'air. Ce prétendu ministre avait fait des vaudevilles, il aspirait, par conséquent, à la gloire poétique; nécessairement il devait protéger les littérateurs et la presse, et, dans ce but, il tua la censure dont le secours légal

employé eût évité peut-être l'explosion de 1830; royaliste au fond et libéral par air, sifflant la cour et courtisan des courtisans de haute volée, vrai monsieur Jourdain, déguisé en comte de Tuffière, on le prit pour un homme de génie, et par probité il tint à convaincre qu'il n'en avait pas.

Le comte de Portalis, le plus médiocre des hommes, fit bon chemin sur les épaules de son père, et ces deux médiocrités, fortifiées d'une scène de colère impériale, parurent aux yeux des Bourbons un tout complet personnifié dans le fils Portalis : ce fut constamment une des aberrations bourboniennes que cette manie de croire habiles toutes les *naivetés* constatées par les dédains de Napoléon ; je suis persuadé que le comte de Portalis est homme de bien et bon homme; mais, mon Dieu! qu'il était grêle et flasque, lorsqu'on s'opiniâtrait à s'habiller en homme d'État! que de fois, en voyant la foule se courber devant lui, m'est-il arrivé de répéter involontairement ces deux vers de La Fontaine :

> D'un magistrat ignorant
> C'est la robe qu'on salue.

M. de Portalis parlait beaucoup et pensait peu : préoccupé du désir de rester l'aigle du ministère, il ne voyait pas les ennemis de la royauté, mais uniquement son collègue et rival Martignac ; il a employé son temps de portefeuille à lutter contre celui-là ; faible, impuissant même, la vérité me force à le dire, il se prétendait un autre Hercule ; empêtré dans sa robe, malheureux de son insuffisance, il n'a pu que précipiter la chute de la branche aînée, et, pour comble de honte, a eu la douleur d'être foulé aux pieds par le prince de Polignac, bien, certes, que lui Portalis ne fût pas le lion mourant de la fable.

CHAPITRE III.

Pourquoi je me tais sur tels personnages. — Erreurs du roi. — Ce qu'il voulait depuis 1814. — Messe entendue, et dans quel but. — Pouvoir occulte. — M. Madier-Montjau. — Le duc de Fitz-James. — Le baron de V.... — Plusieurs préfets du Midi. — Charles X à son avènement. — Encore un mot sur le prince de Polignac. — Sa monomanie. — Sa conversation avec un souverain. — Infatuation malheureuse. — Haute opinion que Charles X avait de son filleul. — Le ministère du 8 août 1829. — Portrait du comte de la Bourdonnaye. — Du comte de Peyronnet. — Je leur rends la justice qui leur est due. — Le comte de Bourmont. — Les militaires oublient la parabole de l'Evangile : la paille et la poutre. — Le traître et les traîtres. — Fausse politique du roi. — Portrait de M. de Montbel. — MM. de Guernon-Ranville, d'Haussez, Capelle. — M. V.... — Notre colloque. — Le marquis de V.... — Causerie raisonnable. — Un fou l'interrompt. — Je vois le péril. — Je veux parler au roi. — On élude l'audience. — Le dauphin m'appelle chez lui. — Comment, en juillet 1815, les ultras et moi employions le temps différemment.

Je passe sous silence les autres membres du cabinet, et non sans raison : c'étaient des personnages hors de leur place et que l'on faisait concourir à un but qui n'était pas le leur; les uns joués par le roi, comme l'étaient les deux chefs

apparents ; les autres, au contraire, initiés au secret du coup d'État qui se préparait ; ceux-là objet de risée pour le parti qui aspirait à la victoire ; ceux-ci chargés et s'acquittant du rôle peu agréable de les éblouir.

Enfin l'heure sonna où la monarchie, pleine de confiance, allait jeter ce qu'elle croyait son ancre de salut, et ce qui se trouva malheureusement son propre suicide. Dès 1814 S. A. R. le comte d'Artois avait vu avec douleur et colère la route suivie par le roi, son frère et seigneur ; persuadé qu'à son retour la mission légale du chef des Bourbons avait été la reconstruction pleine et sans bornes de l'ancien ordre de choses, il s'irritait de ce que le roi, au lieu de remplir cette tâche sacrée, l'avait abandonnée en pactisant avec la révolte ; selon lui, cette dernière était légitimée, et tant de sang répandu, de spoliations, et le concours de l'Europe en place de consommer la régénération du royaume, n'avaient fait qu'achever de détruire l'ouvrage de tant de siècles et d'expériences sages.

Une pareille idée dans l'esprit de Monsieur avait dû nécessairement le séparer du roi et le

conduire dans les rangs des ULTRAS *quand même*; ceux pensant comme lui devaient obtenir sa confiance, ils la possédaient tout entière, et si, chaque matin, S. A. R. entendait avec dévotion une messe célébrée dans l'espoir que le Saint-Esprit ouvrirait les yeux de Sa Majesté, le reste de la journée se passait constamment à préparer la contre-révolution et à parler surtout des moyens à employer et des mesures à suivre pour parvenir à renverser de tout point cette œuvre d'abomination, d'injustice et de désolation. Ainsi s'organisait le pouvoir occulte que M. Madier-Montjau signala courageusement et dont on mit au jour à cette époque une partie de la correspondance dont le duc de Fitz-James et le baron de Vitrolles parurent à tort ou à raison être les régulateurs.

Il y avait alors, certainement, dans le royaume deux autorités : celle du roi apparente et celle de MONSIEUR cachée. Les fonctionnaires, selon leur penchant, leur ambition, leur prudence, se rangeaient sous l'une ou l'autre bannière; quelques uns même les servaient également; il y avait dans le Midi plusieurs départements où la volonté du

roi était audacieusement méconnue, où la puissance ténébreuse des *quand même* la contrariait en public, avec autant d'insolence que d'effronterie. Le département de l'Aude, tant qu'il fut administré par le baron T.... ou le conseiller d'état C... de F..., fut dans cette catégorie à laquelle se rattachaient le Lot et les préfectures administrées par le marquis de V...V... et d'A... F...: là on n'attendait que la voix du ministre de MONSIEUR, on ne nommait que des magistrats ou des comptables dévoués à la chose durable, et on se préparait à répondre au cri du prince devenu roi en jetant le masque et en appelant aux armes les compagnies franches secrètes, les Verdets, etc., autre folle déception qui fit tant de mal à la cause royale dans la province qui ne sut qu'assassiner les généraux du roi, et qui, payée à profusion, n'a pas, en 1830, mis en avant une compagnie de vingt hommes.

Louis XVIII mourut; son auguste frère monta sur le trône; dès ce moment, celui-ci ne cessa de dire qu'il n'était pas dans son droit, que ses sujets avaient envahi toutes ses prérogatives, qu'il jouait au monarque dépouillé, et qu'il fau-

drait enfin rétablir la balance en rappelant les lois, les usages, les formes du régime d'autrefois; le roi n'avait seulement pas ce désir et cette préoccupation permanente, une autre idée fixe s'y mêlait constamment, et celle-ci également enracinée au plus profond de l'ame; Charles X ne voulait recevoir sa couronne restaurée que de la seule main de son élève de prédilection, de son *alter ego*, l'on peut le dire, du prince Jules de Polignac enfin.

Je ne recommencerai pas à crayonner le portrait de ce personnage, déjà je l'ai montré sous son jour; d'ailleurs, qui ne le connaît, qui ne déplore son influence, qui, hors lui, dans toute l'Europe voudrait le ramener à ce pouvoir qu'il n'a tenu que pour le perdre; à cette haute place où il n'est monté que pour montrer combien il était au dessous d'elle? Au reste, à part une incapacité radicale, il y avait en ce malencontreux protégé un dévouement sans bornes, un amour ardent de son maître, une tendresse filiale du sujet au souverain; au dessus des honteux tripotages d'argent qui avaient pollué le règne du premier favori de Louis XVIII, chevalier rempli

d'honneur, de loyauté, de délicatesse, il a fallu estimer le prince de Polignac en le blâmant de son opiniâtreté, excusable en un sens, par le développement non moins têtu de la volonté royale, qui ne désirait de force qu'avec le concours de celui-là.

Le prince de Polignac, dès 1814, se disait appelé à restaurer la monarchie; on avait tant de peur, en Europe, qu'il n'y mit en effet la main, qu'une des personnes les plus augustes parmi les étrangers s'avisa de le chambrer un certain soir, et le conjura de lui faire connaître ses vues, ses plans, et comment il développerait et conduirait à fin une œuvre tellement gigantesque.

Lui écouta à la manière des béats, les mains jointes, les yeux en coulisse tournés vers le ciel et le sourire mystique sur les lèvres; le respect interdisait d'éluder la réponse, on l'exigeait précise, prompte, catégorique, il fallut donc la faire.

» Sire, » dit-il, « que Votre Majesté soit tranquille; la Providence, en ramenant les Bourbons, a fourni la première garantie au repos commun;

eh bien ! j'espère que, par mon entrée au ministère, elle terminera ce travail.

— Mais quelle marche suivrez-vous ?

— Elle sera simple ! je releverai ce qu'on a fait tomber, je réédifierai ce qu'on a détruit.

— Bon, mais par quels moyens? vous devez avoir un plan et des études profondes de la matière.

— Certainement, j'ai beaucoup médité là dessus.

— Tant mieux, veuillez donc me faire connaître ce que vous exécuterez.

— Mon Dieu, sire, je rétablirai intégralement notre vieille monarchie, n'en doutez pas, croyez-en ma parole; la chose me sera d'autant facile que, comme l'assentiment du roi ne me manquera pas, je n'aurai qu'à dire bonsoir à l'anarchie, et tout sera fini. »

Jamais l'auguste interlocuteur ne put tirer de lui de meilleures paroles, jamais il ne sortit de ce cercle vicieux, et il manifesta d'une manière écrasante, qu'incapable de réflexion et de méditer, il s'abandonnerait aux circonstances, aux

coups d'État, aux mesures violentes qui perdaient les hommes et les royaumes.

La personne dont le respect m'interdit de prononcer le nom fut à tel point effrayée de cette confiance désespérante, qu'elle ne put s'empêcher d'en écrire à MONSIEUR, et MONSIEUR, à ce sujet, dit en se frottant les mains :

« On a voulu tirer les vers du nez de Jules, il en sait plus qu'eux, il les étonnera, son plan est bon, et ce qui est meilleur, c'est qu'il est très monarchique et très religieux. »

Voilà où en était Charles X : lorsqu'il jeta enfin le prince de Polignac à la présidence du ministère, la Francc en fut épouvantée, l'Europe en poussa un cri de terreur qui retentit dans les quatre continents, et, comme si ce n'était pas assez du déploiement de ce pavillon noir de la royauté, on l'environna de tous les étendards de sinistre augure que l'on avait pu réunir.

Quelques hommes, à tort ou à raison, étaient devenus, depuis 1814, les mâles, les bêtes des royalistes constitutionnels, des libéraux et de toutes les catégories de citoyens qui n'appartenaient pas aux *ultras quand même*. Ces hommes, je le crois, j'en

ai même la preuve, avaient de l'esprit, de l'habileté, des qualités honorables, de très bonnes intentions, bien qu'aveuglés peut-être sur le mode d'administration à suivre; mais eussent-ils été des phénix, des saints sur la terre, leurs noms seuls, par l'effet malheureux des circonstances, leurs noms devenaient une déclaration de guerre de la couronne envers le pays; aurait-on été certain de triompher avec eux, les employer n'eût pas moins été une faute; ils étaient tellement antipathiques à la nation qu'elle préférerait périr plutôt que d'être sauvée par l'assistance des comtes de la Bourdonnaye, de Bourmont et de Peyronnet.

Le premier, inventeur odieux et maladroit des catégories fatales de 1816, s'était grimé en ogre et si bien que l'on comptait sérieusement le nombre des enfants qu'il avait mangés à son déjeûner; à sa vue, on vit apparaître les cachots, l'exil, les supplices, une indignation universelle; un besoin unanime de faire tête à ce tigre affamé (je parle selon les préjugés de la multitude) saisit spontanément les esprits: M. de la Bourdonnaye au pouvoir donnait la certitude que le

roi déclarait la guerre au peuple, et celui-ci, bien averti, se disposa au combat.

Certes, rien n'était moins juste que cette panique : le pauvre M. de la Bourdonnaye, loin de vouloir croquer l'un de nous, était entré, malgré lui, au ministère, où il ne voulait pas reconnaître de supérieur; la présidence encore occulte du jeune Polignac lui était insupportable, et s'il possédait en réalité de la virulence et de l'énergie, il les dépensa si bien à soutenir une lutte inégale, qu'il fut le premier ver rongeur du cabinet funeste du 8 août; ce cabinet compacte, homogène, qui prendrait sa force dans son unité de vue, était en pleine dissolution dès le jour même où on le créa; frappé au cœur par la jalousie de certains de ses membres, il perdit son seul avantage, celui d'effrayer et de pouvoir vaincre par la rapidité de l'attaque; pour marcher il s'arrêta, pour agir il demeura immobile, il laissa le loisir de s'entre-regarder, de se concerter; on le toisa, sonda, jaugea, et loin d'en avoir peur, au second moment on ne fit plus qu'en rire, et M. de la Bourdonnaye, destiné à faire tout trembler, de tonnerre devint pétard,

et sans jeter de feu s'éteignit en fumée incertaine; bon homme au fond, criard et pas méchant, certes, celui-là, j'en réponds, valait aussi mieux que sa renommée.

Le noble caractère que M. le comte de Peyronnet a déployé dans la catastrophe funeste où il a été enveloppé, sa fermeté si digne, son dévouement si sincère et en dehors des calculs humains; sa constance dans les fers et des talents au dessus des plus habiles l'ont complétement vengé des imputations calomnieuses que les libéraux répandirent sur lui: à les entendre, il aurait le premier poussé aux mesures de rigueur et désastreuses; c'eût été lui qui, dans sa participation à un ministère antérieur, se serait signalé comme l'ennemi impétueux des lumières de la presse, de libertés nationales et de l'émancipation de l'esprit humain; tout cela était des mensonges, des calomnies : pur de toute concussion, probe, grave et habile, il soutint la monarchie, le roi, son parti avec la bonne foi d'un grand caractère, d'un esprit supérieur.

Rappelé par le prince de Polignac, en désespoir de cause, il s'opposa, tant qu'il lui fut pos-

sible, à tout ce qui lui paraissait contraire à la Charte devenue sacrée à ses yeux, car il l'avait juré : il offrit, il donna sa démission; mais, lorsque son vieux roi l'eut conjuré de ne pas l'abandonner, alors, faisant tout ensemble le sacrifice de ses idées et de son existence, il monta vaillamment à la brèche, combattit pour des mesures qu'il réprouvait, et, vaincu, fut honoré des hommages de la victoire.

Celui-là non plus n'avait ni fiel au cœur, ni malice dans l'esprit; tout ce qu'on lui reprochait était faux, sa conduite honorable, sa vie politique pure, et pourtant on eut tort de le rappeler dans la dernière conjoncture; le préjugé fatal le frappait, sa personne était une enseigne de menace; il eût été prudent et habile de ne pas le réunir au prince de Polignac et surtout au comte de Bourmont.

Il y a des hommes malheureux, des hommes auxquels leurs contemporains reprochent amèrement ce qu'ils excusent dans les autres; qui, destinés à servir de boucs émissaires, sont chargés constamment des iniquités de tout Israël. M. de Bourmont compte au nombre de ces malencon-

treux à qui rien ne réussit : il a du cœur, de la science, il est habile stratégiste, profond politique, administrateur clairvoyant ; il a de beau faits d'armes à citer ; parvenu au ministère, son travail a eu pour but le bien-être de l'armée ; il a fait pour elle et pour les officiers, ses confrères, plus que ses devanciers et que ses successeurs ; il n'est pas un militaire en grade qui ne lui soit redevable; il a eu la gloire d'attacher son nom vainqueur à une conquête grande et profitable, il a doté la France d'une nouvelle couronne; eh bien ! tout lui a fait défaut, il n'a trouvé nulle part de la reconnaissance, et à son nom on accole toujours l'épithète odieuse de traître : «Il a trahi à Waterloo,» ne cesse-t-on de s'écrier.

Eh ! messieurs, qu'avez-vous fait, vous autres, au 22 septembre 1792, au 31 mai, en fructidor, au 18 brumaire, à la première, à la seconde restauration ? guerriers si chatouilleux envers la trahison, à quel parti, à quel prince avez-vous été fidèles ? quel vaincu vous a vus briser votre épée pour ne pas servir un autre pouvoir; Bourmont vaut-il moins que Ney, que Joubert, que Pi-

chegru, que Moreau, que Murat? En vérité, je m'étonne! Quoi! pour lui tant de sévérité et tant d'indulgence envers tous les autres transfuges.

N'importe, il ne convenait pas de fournir ce prétexte à la criaillerie, le comte de Bourmont n'aurait pas dû être appelé; mais, d'une autre part, en écartant tous les hommes forts de la Restauration, qui aurait soutenu la débilité flagrante du jeune Jules de Polignac? Il y eut nécessité pour le roi de rendre son cabinet énergique, car les autres ministres de cette époque désastreuse étaient trop nouveaux, trop peu connus pour qu'on leur confiât uniquement la tâche de renverser la Charte et d'y substituer l'antique constitution.

M. de Monbel, qui rappelle les anciens sages, n'avait à offrir au roi que ses vertus, ses talents, sa loyauté si franche et son dévouement sans bornes; son nom n'était pas attaché à une époque quelconque de la révolution; il manquait de ces antécédents qui sont des gages de garantie; j'en dirai autant du comte de Guernon-Ranville, de M. d'Haussez et même du baron Capelle : ces deux derniers, prudents et judicieux administra-

teurs, avaient occupé des fonctions secondaires; bons préfets, qui pouvaient répondre qu'ils seraient ministres éclairés; ces quatre hommes d'État ne pouvant donc pas renforcer le prince de Polignac, si flasque par lui-même, il était devenu nécessaire de lui accoler des intelligences énergiques, des supériorités reconnues, afin que le conseil ne fût pas complètement une ombre ou un fantôme de gouvernement.

Tels étaient donc les hommes qui devaient aider Charles X à reconstituer la vieille monarchie; je ne rapporterai pas tout ce que le monde sait, la lutte maladroite élevée entre la Chambre élective et le roi; cette suite déplorable de mesures fausses, coupables, attentatoires aux droits de la nation, tout cela ne peut appartenir à mes mémoires anecdotiques, je ne dirai que ce qui me fut personnel dans ce grand événement.

Alger la guerrière venait de tomber au pouvoir de nos armes, le canon grondait, et M. V... parut chez moi, M. V.... est, lui aussi, malheureux: littérateur sans réputation, il n'a pu être prince ni au Parnasse ni ailleurs; écrivain de colère,

courtisan de mauvaise humeur, car il aurait voulu être centre et non suite; il travaillait néanmoins activement à étendre aussi loin que possible la fortune de son proche parent.

A l'enivrement des *ultras*, à leur jactance, il était facile de prévoir qu'ils feraient des fautes et des sottises; que tenteraient-ils, quelles mesures prendraient-ils, quels otages leur paraîtraient nécessaires? Ce dernier point surtout troublait M. V...; il craignait pour un frère bien cher, car, il est bon de le dire, nul avant les ordonnances ne pouvait s'imaginer le trône aussi proche de l'abîme, et le résultat de tant d'erreurs et d'extravagances.

M. V.... venait me consulter, essayer de pénétrer avec moi dans cette nuit profonde: « Que va-t-on faire?» me demanda-t-il; et il ajouta: « La question vous embarrasse peut-être?

— Oh! pour cela, non!» répliquai-je, « dans la situation présente; il y a une règle certaine pour savoir ce que l'on fera au Château; imaginez le parti le plus fou, le plus sot, les mesures les plus imprudentes et désorganisatrices, et quand

vous les aurez trouvés, attachez-vous-y et tenez pour certain que vous serez alors dans la bonne voie.

— En ce cas, on va donc arrêter M. le duc d'Orléans et les chefs des libéraux?

—Non! certes, non! et ne craignez pas que la chose arrive, elle est trop raisonnable; on n'y songera que lorsqu'il ne sera plus temps.

— J'ai peine à le croire.

— N'en doutez pas, » vous dis-je; « est-ce qu'un acte raisonnable, un coup d'État médité peut sortir de la cervelle du président du conseil? Je gage qu'il va engager le combat sans avoir augmenté le nombre des régiments, qu'il n'a rien prévu, et que, selon l'usage des incapables, il se sera reposé sur autrui de ce que le chef habile fait par lui-même, et se trouvera sans force, sans munitions, sans argent peut-être. »

Dieu est témoin que je ne me croyais pas aussi bon prophète.

M. V...., selon son usage, me débita du verbeux et du pathos; il voyait renaître l'hydre de l'anarchie, et la république lui semblait prête à revenir.

« Mon cher, » lui dis-je, « voici le moment de travailler pour ceux qu'on aime. Attachez-vous à faire des partisans au duc; que ceux qui lui sont dévoués se rapprochent de sa personne; l'heure peut-être sonnera bientôt où un bon coup de main pourra lui être utile. »

Je parlais en vain : on ne guérit pas autrui du mal de la peur. Au reste, celui-là n'était pas le seul effrayé; je vis chez moi un bien autre personnage, le vieux marquis de V...., l'une de mes plus anciennes connaissances, et peut-être le seul ultra qui eût le sens commun.

« Vous ne venez plus aux Tuileries? » me dit-il.

« Qu'irai-je y faire? le rôle de la prophétesse Cassandre ne convient ni à mon sexe ni à mes idées; quand je conseille, il me plaît d'être écouté; cependant je m'y suis rendu pour faire mon compliment de condoléance de la conquête d'Alger. »

Le marquis me devina, et attachant sur moi fixement ses grands yeux noirs :

« Savez-vous, » répliqua-t-il, « que je ne suis pas tranquille.

— Et vous avez raison.

— Ce petit Polignac me tourmente.

— Vous n'êtes pas le seul dont il trouble le sommeil.

— Ballon gonflé de vent, il suffit d'une piqûre pour le réduire à rien.

— Et il y en aura cent mille.

— Croyez-vous à une émeute?

— Non.

— A une révolte, peut-être?

— Pas davantage.

— N'y aura-t-il donc rien?

— Oh! si, quelque chose....

— Quoi donc?

— Eh mais, une révolution.

— C'est impossible; qui la fera.

— Tous, hors vous, marquis; les royalistes et les autres; les premiers, par rodomontade, la provoqueront, elle sera consommée par les derniers.

— Prince, le roi est bien fort; » et mon ami se mit à compter sur ses doigts : « les pairs, les tribunaux, les fonctionnaires, les municipalités, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, la garde royale, la gendarmerie, l'armée, les citadelles,

la flotte, le Trésor, tous les arsenaux, la sainte-alliance. Voyez donc.

— Et le peuple, » dis-je, « le peuple était-il pire en 1789, pire en 1815; quand il se lève en masse, le reste disparaît ou fait cause avec lui; ne faites pas fonds sur l'armée, elle vous tournera le dos; la garde seule sera fidèle, non par affection, mais par honneur.

— Le roi veut le bien public.

— Et il tord la loi.

— Il en a besoin. D'ailleurs il ne touchera pas à la Charte. »

Sur ces entrefaites un des trompettes du Château, M. A..., nous apparut.

« Tout est fini, » s'écria-t-il, « le roi dit hier au soir, en enfonçant son chapeau, que, le cas échéant, il monterait à cheval; MM. Cottu et de Madrolles sont certains que cinquante mille royalistes, non militaires, environneront S. M.; M. le dauphin chargera. Tous les maréchaux, les généraux promettent merveille. Ce beau concours et la prise d'Alger doivent déterminer le mouvement; le roi n'est pas dans son droit, c'est certain, il veut y rentrer : plus de concessions ni

de demi-mesures, on tendra la main à qui viendra, on écrasera les autres. »

Qu'il y eut de la mélancolie dans le regard du marquis ! Quant à moi, dès ce moment je ne doutai pas de la catastrophe, l'enivrement ayant fait trop de progrès.

Cependant je crus de mon devoir de faire une tentative dernière : je demandai une audience au roi ; elle fut ajournée, et le roi lui-même disparut. On s'opposa au dernier rayon de lumière que j'aurais présenté au monarque. Néanmoins, et afin de me consoler, M. le dauphin me fit dire qu'il me recevrait le lendemain, lui ou le roi ; ce n'était pas la même chose, et pourtant c'était bien d'eux qu'on pouvait dire : *tel père, tel fils*. Je passai le reste de la journée en des angoisses mortelles. Au château de Saint-Cloud, on perdait les semaines, et moi, qui devinais tout, j'aurais voulu rendre lourdes les minutes afin qu'elles s'écoulassent lentement.

Ah ! que de fois la Providence m'a fait assister à la tragédie d'action réelle d'un gouvernement qui disparaît par sa faute ! car tenez pour certain qu'un gouvernement ne tombe que parce qu'il lui

convient de tomber et qu'il développe, avec une constance incroyable et une rapidité effrayante..., cet esprit d'imprudence et d'erreur, de la chute des rois funeste avant-coureur, pensée admirablement bien exprimée par le grand Racine que l'on a cité mille fois, et qui, toujours, nous frappe à tel point ; elle nous fait voir la cause terrible, et toujours la même, des revers, des catastrophes sanglantes qui se renouvellent aussitôt qu'un trône va crouler.

CHAPITRE IV.

M. de L.... se jette entre le dauphin et moi. — Notre causerie. — J'avais deviné ce qu'il me dirait. — Querelle polie. — Persiflage. — Séparation. — Mon entretien avec M. le dauphin. — Nouveaux sujets d'alarmes. — Le duc de Raguse. — Ce que nous nous disons. — Ses beaux projets. — Sa faiblesse. — Couarderie des militaires. — Fermeté des fonctionnaires administratifs et des magistrats. — Le comte de Girardin et les chasses du roi. — Les opinions en politique. — Le jeu du roi. — Combats de mots. — Les dames s'en mêlent. — Je quitte le combat plus harassé que blessé. — Le côté gauche. — Parallèle du gentilhomme et du bourgeois. — Ambition de la boutique. — Les calicots veulent être grands seigneurs. — Anecdotes, révélations. — Portrait raisonné de Jacques Laffitte. — *Le grand citoyen*, sobriquet. — Note historique. — Portrait de M. Dupin aîné. — De M. Odilon Barrot. De MM. Mauguin, Barthe et Mérilhou, *ejusdem farinæ*.

Une heure avant d'aller à l'audience de S. A. R., et comme je m'habillais dans l'appartement que ma charge me procurait, on m'annonça la visite de M. de L..., qui, jusqu'à ce jour, s'était tenu, avec moi, dans les règles de la politesse la plus sévère, et la plus froide surtout;

dans toute autre circonstance, je me serais étonné de cette civilité intempestive, mais dans celle-ci je reconnus la cause qui faisait marcher un aussi haut personnage.

Il entra plus embarrassé que moi, sans doute; il se sauva de sa semi-confusion en me jetant au nez la grande nouvelle : la conquête d'Alger. Je la savais aussi bien que lui, mais j'avoue que, jusqu'à ce moment, j'ignorais l'étendue du parti qu'on pouvait en tirer.

« Le doigt de Dieu, » me dit le visiteur, « se manifestait visiblement dans cette grande conquête ; elle achèverait de combler le fameux abîme (la phrase de circonstance et dans chaque bouche); mais il fallait se hâter, ne pas perdre de temps, et profiter de la joie des uns et de la consternation des autres; que, dans une pareille assurance, tout recul serait faute, toute faiblesse crime; que surtout celui-là commettrait un acte de déloyauté qui tenterait de faire diverger le but de la foudre, qui chercherait à se mettre entre les exécuteurs de la justice divine et les méchants en petit nombre dont l'heure fatale avait sonné. »

Si, avant que M. de L.... eût parlé, quelqu'un

eût tenu à savoir ce qu'il allait dire, j'aurais pu écrire sa harangue sans me tromper peut-être d'un mot. En une autre époque, et dédaignant de porter la lumière devant un aveugle volontaire, je l'aurais laissé parler sans le combattre et me serais tû; mais au jour où nous étions, il devenait convenable de ne pas respecter les folles idées d'un ignorant, et de lui faire voir que l'on suivait une autre règle de conduite. En conséquence, prenant la parole avec autant de flegme qu'il avait mis de chaleur dans son débit :

« Monsieur, » dis-je, « je vois avec douleur votre hilarité, ce parfait contentement des choses, cette quiétude si dangereuse, lorsque nous touchons à une affreuse catastrophe ; qu'on ne s'y trompe pas, le roi joue un jeu terrible : il peut perdre au moins l'affection de ses sujets.

— Des mauvais, prince, des débauchés, des impies, des révolutionnaires.

— Qualifierez-vous ainsi la majorité des électeurs, des citoyens, de tous ceux dont la perspicacité repose sur de la raison et une haute expérience ?

— Je vois avec amertume, » me fut-il répliqué,

« que M. le dauphin connaîtra peut-être votre façon de penser.

— La lui manifester est le but de mon voyage. »

A ces mots, la colère, l'indignation s'allumèrent dans le cœur et sur la physionomie du personnage. Certain d'ailleurs de la victoire, il mêla à ses paroles aigres le persiflage du vainqueur satisfait; il me fit clairement entendre que *mon règne* (le beau règne, en vérité) touchait à sa fin, que j'allais disparaître avec le reste des enfants du malin; qu'avant huit jours la grande bataille de l'Apocalypse contre le prince de l'abîme serait livrée et gagnée. En vérité, je pense qu'il m'assigna, dans cette bataille, le rôle de l'ancien serpent.

Néanmoins, les heures filaient, je voyais s'approcher la minute où je serais appelé. Le pieux personnage manœuvrait peut-être pour me distraire et me la faire oublier : je posai ma main sur son bras.

« Monsieur, » dis-je, « rendons à César ce qui est à César; M. le dauphin a daigné me marquer l'instant d'une audience, un tel motif seul me pousse à vous quitter. Plus tard, s'il vous convient, nous reprendrons la controverse.

— Oui, vers le milieu d'août, à la grande procession de la Vierge, où le roi, doublement triomphateur, s'en ira remercier le Ciel des faveurs signalées dont il l'aura comblé, et surtout de sa protection si éclatante dans un rapide déploiement de fermeté. »

Je compris le sous-entendu, la malice cachée sous ces paroles mystérieuses. Hélas! où se trouvait, à ce 15 d'août, ce personnage jactant? On l'avait vu, frappé de terreur, se sauver à travers champs, se croire poursuivi par la révolte entière, et s'étonnant et s'indignant du calme réel avec lequel on le voyait passer.

M. le dauphin était seul. Je ne rapporterai pas les paroles de notre colloque : prévenu, précautionné, sifflé, il savait ce qu'il avait à me répondre; son rôle consistait à rire toujours; mes paniques le divertissaient; nul en France ne songeait à se soulever; l'irritation, l'agitation, la terreur universelle n'étaient que dans les journaux; l'immense majorité soutiendrait le roi. D'ailleurs, le roi ne ferait rien d'illégal; il avait sans doute une prérogative royale, eh bien! il en userait. Ce fut au moyen de ces phrases vingt fois répé-

tées, recommencées, retournées, que le prince soutint la conversation; je dus le quitter en gémissant de ce profond délire.

Mon accablement frappa le maréchal duc de Raguse, qui passait par hasard; il m'aborda, me questionna sur ma santé.

« Elle est, » dis-je, « meilleure, quoique je sois bien faible, que ne l'est en ce moment la situation des choses : nous allons vers la perte de tout...

— Avez-vous vu le roi?

—Non, il y a eu obstacle, mais M. le dauphin, et tout est perdu. Leur infatuation est telle qu'ils vont jouer le pays à pair ou non.

— Quant à moi, » répliqua le duc de Raguse, « je me ressouviens trop de la manière dont, en 1815, on interpréta ma conduite, pour que, s'il arrive des circonstances extraordinaires, je m'avise d'y prendre un rôle; si on veut m'y forcer, je donnerai plutôt ma démission. »

Malheureux homme! pourquoi n'a-t-il pas tenu sa parole; pourquoi, devant nos princes, n'a-t-il pas eu cette énergie, qui, certes, ne lui manquait pas sur un champ de bataille en face

de l'ennemi? du moins, s'il avait perdu cette fatale faveur, que du reste il n'a pas conservée, on ne le rencontrerait pas dans les trois parties du monde ancien, promenant son inquiétude, ses souffrances, chargé du poids douloureux de la haine et du mépris juste ou injuste de ses concitoyens.

Mais il faut avoir vécu à la cour afin de comprendre, dans toute son étendue, la faiblesse politique du militaire. Ces lions, le glaive en main, sont des poules mouillées, des enfants, des marionnettes, non seulement en face de la faveur, mais au derrière de son ombre. Un militaire, dans les palais (je parle de cent mille sur un) n'est jamais assez rampant, assez humble, assez flatteur; s'il s'agenouille devant le roi, il reste dans la même posture auprès du valet de chambre du monarque; on dirait qu'entré dans le château magique d'Atlant, il a perdu la raison. C'est en effet, chose déplorable que de voir ces nobles fronts, couverts de cicatrices, se courber avec tant de bassesse devant de vils favoris, des maîtresses non moins avilies, et n'avoir, au gré de cette tourbe, ni dignité, ni conscience, ni résignation.

Les courtisans ordinaires sont surpassés en habiles bassesses par les militaires, qui leur apprennent comment on sacrifie à une fortune incertaine ce que l'homme doit le plus considérer, son honneur et sa vertu.

Le duc de Raguse, instruit par le passé, sachant combien il avait à faire pour se réhabiliter dans l'esprit des Français, préféra retomber plus bas encore que d'encourir momentanément la disgrâce du roi.

Il y a, dans les magistrats et les fonctionnaires civils, beaucoup plus d'indépendance d'âme. Là on rencontre de nobles cœurs, prêts à tout perdre avant de consentir à ce qui les flétrirait; ceux-là exposent leur position, leur fortune, souvent leur vie, et ils voient, mieux que les militaires, autre chose avant le grade et le traitement. Les Du Guesclin, les Bayard, les Catinat sont plus rares que les Suger, les L'Hôpital, les Duranti, les Mathieu Molé, les Voisins, les Malesherbes, les Turgot, etc., etc.

Le cœur navré, je quittai Saint-Cloud. M. de Girardin me retint longtemps pour me parler des chasses du roi qui, à ses yeux, étaient d'un

bien autre intérêt que les querelles politiques. Il me dit que, si le goût de la chasse était universellement répandu, il y aurait moins d'agitation dans le royaume. Il méprisait les parleurs, les deux cent vingt et un, les journalistes, et n'estimait, je crois, que les valets des chiens et les *sonneux*.

J'assistai au jeu du roi qui, sur un coup douteux, me demanda conseil.

« Ah ! sire, » dis-je, « que le roi ait de la condescendance, et surtout qu'il ne se presse pas de jouer tout son jeu. »

Je fus compris. Charles X, avec une fierté de mauvaise humeur, me repartit en montrant ses points :

« Les cartes sont bonnes et la partie est trop avancée pour que je l'allonge par la frayeur d'un schlem. »

Je courbai la tête et m'éloignai. Madame la dauphine n'était point là, elle prenait les eaux de Vichy. J'ai entendu dire que, si elle eût été présente, le coup d'État n'eût pas eu lieu. Je doute de l'exactitude de l'assertion. S. A. R. aurait pensé et agi comme ses proches ; le talisman

du jeune Polignac agissait sur tous ces nobles esprits.

Tous les habitués du château rayonnaient de joie, je ne vis aucun front soucieux et triste ; à part le duc de Raguse, le marquis de V... et M. de C..., les autres, tous ivres du succès d'Alger, parlaient de museler la révolution comme si elle ne les eût pas fait fuir deux fois et n'eût fait tomber la tête des leurs; les femmes surtout étaient insensées, chacune de leurs phrases était une excitation au combat, elles cherchaient à blesser, à humilier les opposants; rien qu'à les entendre on serait devenu ennemi de la cour, à tel point elles étaient amères, malignes, provocantes et habiles à ulcérer les plaies de l'amour-propre.

Que de lardons on m'adressa ce beau soir, que de flèches aiguës cherchèrent mon défaut de cuirasse, avec quelle jubilation on jouissait à la pensée que le coup avait porté ; mais défendu par un triple airain, j'émoussais sans embarras ces attaques infructueuses ; hélas ! ma victoire me devenait à charge et je me demandais tout bas où seront dans un mois ces dames si gaies, si piquantes, si hostiles.

Cependant, si d'une part on marchait non au combat, mais seulement à la victoire, de l'autre on ne s'endormait pas dans une pareille sécurité; il est temps qu'après avoir peint les héros du côté droit j'amène en scène ceux du côté gauche. Ici mes pinceaux, pour arriver à la ressemblance, devront employer d'autres couleurs et des moyens divers; ce sont des physionomies à part que celles de la bourgeoisie, et bien que les temps aient amené des changements immenses dans les plus huppés du libéralisme, dans le lion le plus superbe, parmi nos républicains on retrouve portion des traits de M. Jourdain, de M. Mathieu et du financier Turcaret; là ce ne sont point ces hommes aux manières aisées, aux formes avenantes, à cette politesse exquise, à cette fine fleur de galanterie qui donne tant de grace à la personne et de charme aux propos, qui fait que malgré soi, malgré ses torts, son insolence d'urbanité, on ne peut pas en vouloir au grand seigneur, on comprend sa supériorité par l'enchantement de ses allures, et bien qu'on lui soit contraire, on aime sa personne et on recherche sa conversation, en un mot il possède ce *je ne sais quoi*, ce secret mystérieux qui

double son influence et la soutient de telle sorte que jamais elle n'est perdue entièrement.

Je le répète, les mêmes qualités si brillantes, si utiles, si entraînantes ne se rencontrent point en masse complète dans les grands sortis du peuple et qui tendent à le dominer. Ici on a beau affecter les belles manières, le travail est inutile, *la caque sent toujours le hareng*, et M. Dupin ou M. Odilon Barrot, fût-ce même l'ami Salvandy, auront beau faire, ils ne lutteront pas d'égalité avec le duc de Fitz-James, un baron de Montmorency et le vicomte de Chateaubriand, qui, néanmoins, ne serviraient pas de modèle à un statuaire.

Ce point incontestable établi, entrons en matière.

Depuis seize ans, plus ou moins mis en scène, les héros de la gauche tentaient, avec une constance de désespoir, de parvenir à prendre à la cour un rang pareil à celui des familles anciennes, c'était devenu une maladie; chacun, de son côté, s'acharnait à l'impossible; rien ne coûtait, promesses, serments fallaces; on jurait d'abandonner les libéraux, de leur faire volte-face, de les persécuter même; on s'offrait pieds et poings liés,

qu'importait la honte aux gens qui n'ont de foi que pour le profit; la résistance à leur monomanie les désespérait. Que de fois j'ai vu M. Laffitte verser des larmes amères sur la distance où la cour le tenait d'elle ! que de plaintes tendres, que de plans de vengeance, que de projets d'amant rebuté qui s'irrite, mais ne se retire pas ! L'aîné Dupin faisait de même; M. le baron, son frère, lui reprochait son air roturier; les Ganneron pleuraient chaque fois qu'on banquetait aux Tuileries. Un bal de caractère chez S. A. R. Madame la duchesse de Berri désolait les banquières de la Chaussée-d'Antin; la pairie de leurs époux ne les consolait pas; les plus jeunes marchandes ou femmes d'affaires auraient payé cher pour être transformées en vieilles duchesses.

Cette contagion féodale avait gagné l'industrie et même le détail; les commis ci-devant calicots ne se contentaient plus du Ranelagh, du Wauxhall d'hiver, des soirées de madame G... d'A..., de ses consœurs, mesdames V..., de P... S..., de G... R..., de N..., etc.; ils voulaient étaler leurs graces aux Tuileries, dans le faubourg Saint-Germain, et jusqu'aux garçons

de salle de marchands de vins et de perruquiers aspiraient à une révolution qui leur ferait rencontrer dans les salons ceux qu'ils servaient ailleurs avec zèle, mais sans plaisir, car le cœur était malade d'ambitions.

Les choses en étaient ainsi lorsque la guerre éclata entre la Couronne et la Chambre élective; on se compta, dénombra, classa, prépara, et l'espoir vint à tout ce monde de jouer enfin au noble jeu *ôte-toi de là que je m'y mette;* parmi ceux qui rêvaient les plus hautes positions, je dois nommer d'abord un homme qui demeure en témoignage éclatant de l'adage connu : *qui trop embrasse mal étreint.*

M. Jacques Laffitte, homme de peu, de basse extraction; son aïeul était en condition à Bayonne, et son père, petitement établi, rêva le bonheur quand il sut son enfançon à la solde du banquier Perrégaux et en qualité d'expéditionnaire (1) de la

(1) Alors l'avare avidité du commerce, sangsue qui se dévore elle-même, n'avait pas inventé les surnuméraires, et M. Perrégaux n'enseigna pas à Jacques Laffitte à faire faire toute la besogne par des commis gratuits auxquels on ravit leur temps en consommant leur existence, et

poste, si mesquin; un esprit de conduite et d'ordre, de la sagacité à profiter des variations du commerce, une probité d'argent et de chiffre dont, dans le négoce, un débutant ne se passe qu'à son détriment : chacun sait que dans cette classe la loyauté est la vertu des premiers jours, plus tard elle est moins nécessaire; aussi plusieurs ne s'en servent que pour amorce et s'en d éfo dès la réputation établie, c'est à dire bientôt. Non que cette digression touche M. Laffitte, mais elle convenait au sujet. Démêlé, grâce à ce mérite, de la foule des commis, M. Laffitte poursuivit sa carrière, étendit ses relations, spécula avec hardiesse et bonheur, fit la boule de neige et parvint tout à la fois à faire fortune et à obtenir de la considération.

L'homme sage, l'érudit, de soi-même n'eut

qu'on chasse sans pitié le jour où ils viennent, forcés par le besoin, demander un modeste salaire. Cette conduite, si odieuse, est aujourd'hui la règle de la maison Laffitte, où l'on fait travailler sans rétribution. Le grand citoyen refait sa fortune aux dépens de celle de ses employés. Admirons cette générosité, ce désintéressement de nouvelle sorte : *auri sacra fames!!!*

(*Note de l'Éditeur.*)

pas dévié de son chemin, mais Jacques Laffitte ayant eu connaissance du vers

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier,

s'attacha à en fournir une preuve éclatante. Dès lors, se jetant par côté, cessant d'être le premier banquier du royaume, il n'aspira plus qu'à être son plus médiocre homme d'Etat. Le voilà donc qui, hors de son comptoir ou de son bureau, sollicite la députation, se fait faire des discours par Pagès de l'Ariége, Thiers et autres, parle bien la première fois, parce que la leçon était faite, et déraisonne à la seconde, car, pour celle-ci, il faut l'improvisation.

Bientôt le nouvel orateur donne à son négoce une autre impulsion : celui-ci doit influencer les masses, aider aux révoltes, solder les séditieux; les avides accourent, ils flagornent, on les écoute, on les solde, on les pensionne; on achète les journaux et par dessus le marché les journalistes, et chaque feuille quotidienne élève aux nues le Turcaret politique, enté sur le Jourdain littérateur. On souffle tant que l'on finit par grossir prodigieusement la vessie pleine de vent; elle a

tant pris de l'embonpoint qu'on la voit, en manière de montagne; un imbécille alors s'écrie : *c'est un grand homme!* et la foule spirituelle rit; mais un finaud, s'énonçant mieux, présente aux adeptes UN GRAND CITOYEN, et comme ceci, au fond, ne veut rien dire, le sobriquet en demeura à M. Laffitte.

Celui-ci choyé, caressé même par la monarchie, qui lui voyait des talents et de l'habileté, en accepta les faveurs, les croix, les avantages, puis lui tourna le dos, et par dessous main distribua aux mécontents l'argent gagné en ruinant l'Espagne, en appauvrissant la France; il entra dans toutes les trames, figura dans chaque complot, soit comme payeur ou comme chef, mais non tête, car jamais on ne put lui faire jouer un rôle actif sans qu'aussitôt l'expédition ne fût compromise; véritable *touche-à-tout*, et par conséquent tout gâtant; il était arrivé à juillet 1830, reconnu un grand citoyen, c'est à dire un fort caissier de la libéralité; lui, attendait du profit, du pouvoir et de la gloire; ses amis, de leur côté, continueraient à sucer l'orange, sauf à la jeter lorsqu'elle serait desséchée, ou mieux, M. Laffitte ruiné.

Or, tout cela chemina de front. Tandis que le grand citoyen luttait de majesté avec Charles X, le diable prenait possession de sa bourse. Le héros populaire avait mangé son bien, et on lui retira celui d'autrui.

Mais nous ne sommes pas encore à l'époque si avancée de nos Mémoires ; contentons-nous d'assister aux premiers évènements de la dernière révolution pour admirer de combien de déceptions elle fut accompagnée, combien de masques durent tomber, et combien de brouillons, d'avantageux et de coupables, reçurent le juste châtiment de leur témérité.

Auprès de Jacques Laffitte, le plus infime quand il n'a pas Barême à la main, parut M. D.... l'aîné, avocat à qui la faconde verbeuse sert d'érudition et d'éloquence; parmi les nombreux défenseurs de la veuve et de l'orphelin, rarement on en trouva un aussi froid, aussi avide; amoureux d'un écu beaucoup plus que de ses maîtres, il ne connait, je crois, qu'un dieu, son or; sire Harpagon viendrait à son école. Celui-là parle beaucoup; loquace, effronté, sombre, hautain, atrabilaire, il mourra d'un coup d'orgueil rentré, ou

de la perte d'une cause qui lui aurait fait gagner un demi-million.

A la fois souple et audacieux, rien n'égale sa servilité, si ce n'est son arrogance sacrilége; défenseur officieux du Christ, fervent à Saint-Acheul, par où il voulait entrer au château, il rit avec les siens des mystères, des cérémonies religieuses dont il se fait le très humble admirateur; enfin, partout où il y a du pouvoir à conquérir, une vanité à satisfaire, une somme à gagner, M. D.... aîné surgit et croque la première part.

Non moins ambitieux que M. Laffitte, il tient plus à l'argent; celui-là n'en veut que pour s'en servir, celui-ci ne le souhaite qu'afin de le garder caché à tous les regards : demi-courtisan, demi-fanfaron; monarchique un jour, ami de la république un autre, nul ne doit compter sur lui et ne peut guère s'en passer; il a de la réputation, il fait peur à ses collègues; au château, où l'on ne l'aime guère, on ne sait que le caresser, et lui traite le roi comme un confrère, se couche sans façon, aux Tuileries, sur le premier sopha venu; de là il cause en paysan du Danube, tranche sur

tout, sans s'embarrasser de plaire, il sait que les services rendus ailleurs le préserveront de la foudre; mais il n'a pas assez de tact pour voir que trop de familiarité peut provoquer un acte de mauvaise humeur, et un coup de pied royal faire retomber au banc de l'avocasserie un président verbeux de la chambre des députés.

M. Odilon Barrot dut sa célébrité à une phrase impie; son parti le louangea, on en vint à l'insulter, et dès lors sa réputation fut complète. Lui encore est avocat, et en lui résume les défauts communs à cette profession : l'indifférence du bien et du mal; car, tour à tour, on plaidera pour l'un et pour l'autre; là on est sans conviction certaine, sans opinion décidée, rien, au barreau, n'est vrai sur rien; au reste, cet homme de loi parle aussi longtemps qu'un autre, et, comme tous ses confrères, sait déguiser, avec art, sous une abondance fatigante de mots, la stérilité constatée des idées; des phrases toutes faites circulent uniformément dans les plaidoyers de *ces messieurs* qui, eux aussi, se proclament hommes d'Etat, parce qu'ils pérorent sur des questions qu'ils embrouillent et dont ils ignorent la portée.

M. Barrot a voulu être administrateur, et l'immensité de sa chute, en cette circonstance, a prouvé combien peu, dans l'avocasserie, on est autre chose qu'un vendeur de vent, qu'un escamoteur de génie.

Que dirai-je de MM. Mauguin, Mérilhou et Barthe, ces demi-dieux, tombés de leur temple, où ils régnèrent d'abord, dans l'obscurité; défenseurs de tous les ennemis du gouvernement, leur faconde établit leur réputation aussi lentement qu'elle fut prompte à la détruire. On les crut des aigles, tant qu'on ne les vit pas à l'œuvre, et, lorsque la force des choses leur a mis le pouvoir à la main, on ne les a plus vus qu'étourneaux effarouchés ou pies-grièches de mauvaise humeur du triomphe d'autrui.

La réputation du second disparut aussitôt que lui dut l'établir par des actes; il fallait un garde des sceaux, et on n'aperçut sous la simarre qu'un avocat de sept heures, ou un fort saute-ruisseau; aussi tomba-t-il dans l'oubli, et que longtemps encore la terre lui soit légère; on croit généralement qu'il est mort en 1831 ou 1832, mais où?

sa fin n'a pas jeté assez d'éclat pour l'assurer.

Le dernier a fourni la même carrière : écrasé sous le monde, qu'il a voulu porter, feu Barthe eut de la faconde, de la facilité, et rien au delà. Carbonaro lorsqu'il avait du profit à l'être, il sauta *subito* de l'antre d'une vente au bon fauteuil de la chancellerie, s'y trouva si bien qu'il y dormit d'un fort somme, d'où il ne fut retiré que par sa destitution.

M. Mauguin est, des trois, le seul dont on peut dire : *petit bon-homme vit encore*. Est-ce vivre pourtant lorsqu'on existe après sa haute réputation perdue, quand on n'est franchement ni républicain, ni jacobin, ni monarchique, ni bonapartiste, ni royaliste, mais un peu de tout cela accommodé en forme d'*olla podrida*, de macédoine, où domine tel goût selon la circonstance.

L'élasticité de ces messieurs m'a toujours étonné, et leur audace à plaider le pour et le contre ne me semble pas moins merveilleuse; avec un tel esprit, on ne trébuche pas d'abord, mais du moins jamais on ne s'élève haut; et puis

si on obtient du pouvoir, a-t-on la considération? non, certes; eux répondent que c'est un malheur, sans doute, mais qu'il faut s'y faire, puisqu'il est prouvé qu'on ne peut tout avoir, et que des ministres peuvent s'en passer.

CHAPITRE V.

Portrait de Benjamin Constant.—Son incertitude en politique et religion.—Sa constance en amour et en amitié.—Sa galanterie. La montre dans le Rhône.—Madrigal.—Suite du portrait de Constant.—Sa prodigalité.—Ce qu'elle amène.—Besoin d'argent.—Portrait de M. Dupont de l'Eure —Portrait de M Guizot.—Le philosophe.—L'homme d'Etat.—L'homme de lettres, —Un autre personnage.—Meilleur à peindre qu'à nommer.—Une généalogie curieuse et piquante.—Premier degré, Joseph de Bohême.—Deuxième degré, Joseph II.—Troisième degré, Jean, qui, en trois fois, se fait un nom.—Quatrième degré, Jean II.—Cinquième degré, Joseph III, sergent.—Sixième degré, Arnaud l'huissier.—Septième degré, Arnaud I', procureur. —Huitième degré, Arnaud Eugène, avocat.—Neuvième degré; Joseph-Eugène II, pirate.—Dixième degré, Honoré-Louis-Charles-Albert, dissipateur.—Onzième degré, le père ......—Portrait peu flatté d'un personnage peu estimé, fort connu et très méprisé.—Cruauté de certains proverbes.

Homme brillant, orateur agréable, penseur que l'on aurait pu prendre pour profond, tout d'une pièce en parole et girouette dorée en réalité, tel était encore Benjamin Constant à l'apogée de sa gloire, quand le triomphe avait couronné ses efforts; incapable de fixité et se croyant iné-

branlable, sans caractère et affectant l'énergie romaine, rarement la journée suivante le trouvait conforme à la veille, et ses principes du matin n'étaient plus en harmonie avec ceux du soir.

Rempli d'esprit, de malice, de pensées remarquables, s'attachant à revêtir son langage de toutes les graces du style, cherchant plus, peut-être, à éblouir qu'à persuader, l'attacher à un point unique était impossible; sa fragilité lui tenait lieu de constance, et ceux-là même qui ne pouvaient compter sur lui s'abandonnaient au charme de cette élocution fleurie, de cet art divin d'éblouir, d'étonner, d'entraîner, de convaincre même, en demeurant, soi, froid, incertain, indifférent.

Suisse de naissance, Français d'origine, missionnaire de la république et amant secret de la royauté, cet homme, né de parents que leur ferveur protestante avait fait sortir du royaume, y était rentré indifférent à tout culte, sans s'embarrasser au fond qui avait raison de Genève ou de Rome, et toujours prêt à défendre la cause du culte le plus persécuté.

Cette indifférence fatale, cette incertitude reli-

gieuse se transportait dans les autres actes de la vie ; monarchique dans un Etat républicain, jacobin, presque, en face d'un prince, le besoin de contrarier et, en parlant, de débiter sa faconde, le conduisait toujours au parti de l'opposition. Ainsi dans notre révolution fut-il, à Versailles, d'abord frondeur ; les journées d'octobre le ramenèrent à la cause royale ; puis, il passa tantôt à la gauche, à la droite de la Convention nationale, tantôt sans-culotte, tantôt Girondin ; il se rangea sous les drapeaux du Directoire, puis sous ceux du général Bonaparte ; mais, se lassant bientôt du rôle de soutien du gouvernement, il parut tribun factieux, et, allant çà et là au gré de son caprice, vit tomber l'Empire sans avoir été fidèle qu'à madame de Stael.

A la Restauration il débuta par adorer les Bourbons ; le 19 mars le vit se prononcer en antagoniste fougueux du général-empereur que la victoire abandonnait, et le 22, réconcilié avec celui-ci, accepter ses faveurs, lui prêter serment, et consommer, sans rougir, cet inconcevable volte-face. Dès cette époque, repoussé des royalistes, et malgré ses cajoleries, sa dépense d'es-

prit et la réalité de ses talents, force lui fut de demeurer stable parmi les libéraux; constance de quinze années qui lui fit souffrir des tourments inouïs, ceux de ne pouvoir défendre qu'une cause, et qui acheva d'user sa vie, pour lui désormais insupportable dès que la variété ne l'égayait pas.

Tel fut Benjamin Constant; doux et bon, humain, charitable, fixe en amitié, sincère, complimenteur, homme d'esprit supérieur et de bonne compagnie; ayant les manières des gens de qualité, ce qui le distingua toujours au milieu de ses derniers partisans aux formes sans graces ni urbanité; c'était un seigneur de la cour égaré parmi des commis, des praticiens incapables de le comprendre, et qui ne l'en applaudissaient que mieux.

Sa galanterie était fine, exquise, entraînante, délicate; il aimait les femmes passionnément, et, certes, devait leur paraître bien aimable. Attaché longues années au char de la célèbre Corinne moderne, et, dans une circonstance, ayant manqué un rendez-vous accordé, par un retard criminel, il s'excusa en disant :

« Je ne suis pas coupable; cette montre fatale m'a trompé, qu'elle en soit punie à son tour. »

Et le chef-d'œuvre de Bréguet, noué à une riche chaîne supportant d'énormes breloques, lancé dans le Rhône (à Genève) par un bras vigoureux, disparut dans les bouillonnements de l'onde rapide.

Cette même dame le pressant de boire un vin capiteux, il lui adressa le propos suivant qu'un de nos contemporains a tourné en vers avec autant de bonheur que de promptitude :

De m'ôter la raison il vous sera facile,
Vous le pouvez sans tant de frais,
Le vin, pour m'enivrer, n'est-il pas inutile
Lorsqu'il suffit de vos attraits?

En avançant en âge, et sans renoncer à une passion qui lui avait paru si douce, Benjamin Constant baron de Rebecq s'attacha à la politique, il tarda peu d'y jouer un rôle éclatant; plus aimable et ayant presque du génie, adroit à la réplique, étonnant dans l'attaque, se modérant toujours, il frappait, il écrasait même sans sortir des bornes de la modération et des formes d'une politesse sévère, au

milieu des propos grossiers, des manières impolies de nos orateurs de la Chambre élective, on distinguait avec enthousiasme un orateur éloquent, disert, profond et parfois sublime, qui répliquait par une phrase polie à un mot dur, par une épigramme étincelante de force et de malice à un coup de boutoir par trop grossier. Aussi la Chambre en masse aimait ce confrère, et tous ses collègues le chérissaient malgré la divergence de l'opinion.

Mais, comme Achille, Constant avait son talon vulnérable; prodigue, dépensier, homme tout perdu de besoin d'argent, panier percé, il voyait l'or s'enfuir de ses mains, il le semait sur ses alentours; prodigue, dissipateur furieux, l'économie lui était insupportable. A quoi bon conserver, disait-il, l'argent n'a de prix que lorsqu'on peut le répandre! le voleur et le financier doivent seuls avoir la bourse garnie : à quoi, je vous en prie, reconnaîtrait-on un homme de mérite et un littérateur s'il se montrait sordide et s'il ressuscitait feu Harpagon.

Les dépenses désordonnées lui commandèrent enfin ; Constant perdit son indépendance quand

la voix de ses créanciers put monter jusqu'à lui; sa probité souffrit, il se chercha des ressources, et à diverses reprises la nécessité de refaire sa fortune le contraignit à se vendre à beaux deniers; peu de temps avant sa mort, il avait reçu une somme assez ronde de 250,000 à 300,000 fr. d'un gouvernement réparateur qui, en commençant son existence, crut avoir des services à rendre et des exigences réelles à solder à beaux deniers comptant.

Dupont de l'Eure, Romain des beaux temps de la république, vénéré par son ferme caractère et sans influence néanmoins, luttait de suprématie avec le marquis de Lafayette. Les gens du monde et constitutionnels, les libéraux gros colliers de l'ordre, se rangeaient sous l'étendard du héros de l'Amérique et de la Bastille; les républicains revêches, durs et atrabilaires faisaient plus de cas du député magistrat; probité, science législative, amour ardent de la patrie, fermeté inébranlable à la L'Hôpital, à la Molé, affabilité mélancolique, goût de solitude et du travail, cultivant en secret les muses et l'histoire, étaient les qualités supérieures, modestes, solides, bril-

lantes qui ont toujours distingué le sage, le posé, le juste Dupont de l'Eure.

Certainement, si la supériorité des vertus avait dû, en 1830, donner l'autorité suprême républicaine à qui les possédait à un haut degré, ce député eût ceint la couronne, ou au moins eût pris place dans le fauteuil du président de ce grand État.

Loin de lui, sans doute, et néanmoins plus en vue, se dessinait M. Guizot. Sa taille est exiguë, sa voix est forte, sa volonté est puissante; homme de cabinet et de tribune, parlant à propos et en fort bon propos, il a su s'accommoder une haute réputation que les faits ne justifient pas et où il vit isolé lorsque la foule devrait l'environner; cherchons la cause de cette solitude bruyante, pourquoi aime-t-on si peu celui que l'on prône tant : c'est que M. Guizot est égoïste, c'est qu'il emploie tout à la primauté d'un seul, c'est que, Puritain atrabilaire, il a peu d'expansion et beaucoup trop de dédain, de réserve et de superbe.

Poussé au ministère, chef d'un cabinet, y a-t-il déployé des talents extraordinaires, a-t-il rapproché les partis, calmé les opinions, donné

surtout aux arts et aux sciences une impulsion nouvelle, lui a-t-il été possible de dompter les passions, de satisfaire son souverain et le peuple? Ce bonheur lui a manqué. Politique vulgaire, prôné par avance, celui-là encore, monté au premier rang, s'est vu repoussé au troisième par la voix publique; sa chute n'a rien ébranlé, moins encore détruit, et si elle fut sans tapage, elle n'a laissé ni regrets, ni vive satisfaction. Pour être diplomate, ce n'est pas tout que d'être sage protestant, auteur fécond, et par une conséquence bizarre, aussi prodigieusement loué qu'il est peu lu; on connait le titre de ses livres, et je ne sais trop qui oserait en faire l'analyse. Louis XVIII, qui n'aimait pas ce personnage, disait de lui :

« Je ne sais comment M. Guizot s'y prend, mais il est certain que chacune de ses brochures a la pesanteur d'un in-folio... C'est peut-être, » ajoutait le monarque charitable et bienveillant, « qu'à un siècle de fer l'auteur a cru qu'il fallait des tomes de plomb. »

Entrepreneur de librairie, M. Guizot a lancé au public vingt-cinq volumes d'histoire anecdotique d'Angleterre; éditeur de nos premiers his-

toriens, sans compter cinquante autres ouvrages, tous éclos de la féconde plume de l'auteur, et ceux-là ne sont pas de la digestion la plus facile.

Enfin M. T... se mit sur les rangs parmi ceux à qui une révolution nouvelle serait profitable. Comme tout est précieux en ce qui touche aux grands hommes, j'aurais voulu faire connaître fidèlement la généalogie de ce personnage, la saisir aux époques plus reculées de la monarchie, la poursuivre dans ses phases, ses aberrations principales, et montrer dans chacun de ses ascendants la qualité majeure, le trait saillant et caractéristique dont se compose l'ensemble de ce brillant homme d'État; ma volonté n'a pu être couronnée du succès, les lumières m'ont manqué, et je ne peux accorder qu'une foi incertaine à la pièce suivante, que je tiens d'un Nîmois érudit, sorte de Séguier de nos jours, et qui, avec une bienveillance caustique, m'a répondu par des notes écrites, tandis que les curés, notaires, maires, antiquaires, généalogistes de la Provence et du Languedoc, tout en m'offrant l'histoire des faits et gestes de M. T... lui-même, ont prétendu que si avec peine on parvenait à décou-

vrir sa mère il ne pouvait se faire que l'on ôtât le sombre voile dont est couverte sa paternité, qui bifurque, à les entendre, en tant de branches, qu'on s'égare dans ce labyrinthe d'hommes de bonne volonté, tous à cette heure attachés à se dire les auteurs de ses jours; c'est pire que le nombre de cités grecques qui prétendaient à la gloire d'avoir donné la naissance à Homère.

GÉNÉALOGIE SINCÈRE ET NOBILIAIRE DE MONSIEUR A. D. T.

Premier degré.

En 1502, une bande célèbre de Bohémiens, renforcée de brigands de la forêt Noire d'Allemagne et de pirates du Nord, s'aventura à travers les Alpes et descendit sur les bords de la Durance. Un des hommes de cette tribu, nommé Joseph de son nom français, ayant été blessé dangereusement en attaquant une barque marchande qui descendait le Rhône, fut recueilli par une fille du pays; créature serviable, sorte de Rahab de Tarascon (1). La reconnaissance de Joseph de

(1) Les érudits et les ames pieuses savent que Rahab, de Jéricho, était une fille de joie. Hélas! tant de femmes

Bohême le porta à rendre mère la Provençale, et, de cette union à la Marat, c'est à dire célébrée uniquement en face d'un beau soleil, sous un dôme de verdure, ayant pour témoins les oiseaux, naquit Joseph II, qui suit deux autres frères et quatre sœurs qui suivaient pieusement la double profession de leur père et de leur mère.

Deuxième degré.

Joseph II (dit le Bohême) s'enrôla de bonne heure dans les troupes du roi François Ier. Tambour à la bataille de Marignan, il déserta avec le connétable de Bourbon, séduit par sa jolie figure et par sa charmante facilité : conduit à Rome où son cher maître fut tué par un coup d'arquebuse, de la main du célèbre sculpteur et ciseleur Benvenuto-Cellini, Joseph II, sans ressource, se fit modèle, puis moine, puis bandolier, sbire, et obtint l'honorable emploi d'exécuteur des hautes œuvres, à Pérouse. On ne sait pourquoi, dans sa vieillesse, on le trouve établi à Nîmes, et une charte

nous coûtent des larmes; heureux lorsqu'on en trouve qui nous font rire ; et fille de joie, sans doute, signifie femme gaie et de bon entretien.

(*Note de l'Éditeur.*)

précieuse à la famille, dont elle constate l'ancienneté, fait voir Joseph II prisonnier pour avoir tenu sans autorisation un *château vert*. Il avait épousé une diseuse de bonne aventure de Syracuse, que la calomnie fit brûler vive à Montpellier; car, on lui reprocha, injustement sans doute, des courses au sabbat, des mineures enlevées, deux étudiants égorgés chez elle par ses mignons, et cent vingt-deux femmes de tout rang dont elle aurait hâté la délivrance aux dépens de leur vie. De cet hymen naquit un fils unique, Jean, dit le Bohême, dit T....

Troisième degré.

Jean T..., né en 1564, sur la paroisse de Sainte-Aphrodise, se signala par de belles actions; ce fut lui qui eut l'honneur insigne de donner un nom à la race de Joseph de Bohême, à l'âge de quinze ans, ayant été trouvé nanti d'un coupon de drap fin qu'un marchand eut la malice de prétendre lui avoir été dérobé en pleine foire de Beaucaire, et lui n'ayant pu, malgré son innocence certainement, justifier de son droit de possession, fut traduit devant le sénéchal, qui,

homme de mauvaise humeur, fit promener autour du foiral Jean de Bohême, qui avait le haut de chausses rabattu sur les talons, tandis qu'un drôle soldé par la commune promenait sur les épaules charnues du patient, et plus bas, des escourgées trempées dans du vinaigre. Ceci accompli, les polissons de Beaucaire se mirent à crier : *Jean, au premier tiers ! au premier tiers !* Dieu lui fasse rémission des deux autres !

Quatre à cinq ans plus tard, le même individu eut encore le malheur de confire un porc et vingt-deux oies grasses qu'il dit avoir trouvés sur la voie publique, et que messire de Cambacérès, noble et seigneur de Loupian, prétendit qu'on avait dérobés dans sa cuisine. Le seul fait matériel, sans autre témoignage, entraîna l'opinion des juges, qui préfèrent croire plutôt à un rapt qu'à un miracle ; et les trois jours de la foire à Montpellier, on vit Jean le Bohême assis sur un tabouret, en pleine place de la Canourgue, les mains liées et un collier de fer lui retenant le cou à la hauteur d'un poteau. Comme on ramenait en prison l'exposé, les fils de bonne mère se mirent à lui corner aux oreilles : *Allons, Jean Jean,*

bon courage! voilà le second tiers, le dernier ne te manquera.

Parvenu en âge de raison, Jean Ier, toujours infortuné, imagina, par forme de divertissement, d'aller avec quatre camarades sur la route d'Aix à Marseille faire peur aux passants, leur enlever leurs effets, bourses, etc., par forme de jeu; car, à les entendre, plus tard ils auraient rendu; mais l'endiablé parlement de Provence, composé de cervelles graves, aimant peu la plaisanterie, ayant fait appréhender ledit Bohême, et sachant d'ailleurs son goût des voyages, lui expédia un brevet de matelot ramant à deux sur les galères de France. Tandis qu'il descendait du palais son jugement formulé, des badins le saluèrent: *Adieu, Tiers complet, tu manquais de nom; que celui-là rappelle aux tiens leur origine.*

Ce célèbre voyageur, qui n'écrivit rien, mais qui parla beaucoup de ses expéditions de Marseille à Toulon et de Toulon à Marseille, fut père 1° de Jean qui suit; 2° d'André T..., laboureur; 3° de Gilles T..., serrurier; 4° de Nicolas, commissionnaire; 5° de Gillette, qui travailla comme sa mère, dont le nom est inconnu, et son aïeul;

6° de Thècle, qui marcha sur les brisées de sa sœur.

Quatrième degré.

Jean II T..., né en 1594, fut boucher; il épousa Catherine Demiaudes, marchande de tripes, qui le rendit père de Joseph III, qui suit, et de plusieurs autres enfants des deux sexes.

Cinquième degré.

Joseph III T..., ayant été à l'école, fut le premier de sa famille qui sut lire : tant de science lui inspira l'amour du travail et une ambition honorable; aussi se fit-il record et sergent, mais il eut tant à souffrir dans ces professions militaires, que, se mettant à cracher le sang, il tarda peu à rendre l'âme, mourant trop tôt pour avoir le temps d'épouser sa bonne amie, qui lui avait fait, ainsi qu'à leurs nombreux camarades, la douce surprise de leur donner, le premier de l'an de grâce 1617, un enfant mâle auquel Joseph III accorda son nom.

Sixième degré.

Arnaud T..., né le 1er janvier 1617, ai-je dit,

débuta par être saute-ruisseau, puis huitième clerc de notaire. Sa gentillesse et les trente mille livres tournois que son père ou à peu près lui légua en mourant permirent à Arnaud d'acheter à Arles une charge d'huissier : il instrumenta, écrivit, saisit, pilla tant, qu'il épousa la fille naturelle d'un consul de Nîmes, et cette belle alliance lui obtint l'immense dignité de marguillier à la cathédrale. Là il testa le 12 juin 1699, laissant de son mariage, 1° Arnaud, qui suit ; 2° Joseph, qui se fit militaire ; 3° Jean, que l'on a connu sous le nom séraphique de Père *Jean de Dieu, capucin indigne*, et dont la béatification était à Rome en voie, vers 1789. Il serait beau, pour les héritiers de ce grand saint, de parvenir à sa canonisation entière. Monsieur le baron T.... actuel ne pourrait mieux employer, ce nous semble, une portion de ces sommes qu'il a eu l'art de grouper si savamment et d'une manière si pittoresque.

Septième degré.

Arnaud II T... Les gains du père, huissier, firent acheter au fils une charge de procureur

en la cour du parlement de Provence, qu'Arnaud II exploita si âprement, que par trois fois le premier président lui enjoignit moins d'ardeur à la curée. Mais hélas le pli était pris, il en advint que, dans une circonstance, un mémoire de frais, qui, légitimement, se serait élevé à une somme de deux cents livres, présenta un total de quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf livres dix-huit sous onze deniers. C'était un militaire qui devait le payer : il crut devoir, au préalable, décharger si bien sa colère sur les épaules de son avide procureur, que le sang s'extravasa, et que l'homme de loi mourut après son mariage avec la fille d'un marchand qui avait eu cinq malheurs; aussi se trouva-t-il au dernier prodigieusement riche : un fils qui suit, une fille qui eut l'insigne honneur d'être rendue mère par le procureur général du parlement de Toulouse, furent les fruits de cette chaste union.

Huitième degré.

André-Eugène T..., né en 1671, fut fait avocat; mais, ayant à plusieurs reprises tondu la veuve et écorché l'orphelin, il fut arrêté, jugé,

condamné à une prison perpétuelle et à plusieurs désagréments extérieurs. Heureusement que, poussé par l'amour, il s'était marié, à 22 ans (1693), à Jacqueline de Paris, ainsi nommée, parce que, trouvée sur la paroisse Saint-Eustache, elle ignorait ses parents. A cette même époque, le bruit courut dans un certain quartier que la gouge (la G....) du bourreau était accouchée d'une fille qu'elle fit disparaître. André-Eugène fut père de Joseph Eugène qui suit; 2° de Sicard André, vidangeur; 3° de Paul, contrebandier.

Neuvième degré.

Joseph-Eugène II T... La tache imprimée à la famille par ce funeste événement ne permit pas à Joseph-Eugène de porter le front haut. Il s'embarqua sur un navire au long cours, et en pleine mer se trompa souvent; aussi plus d'un vaisseau ne se rendit pas à sa destination, et celui de Joseph-Eugène, en arrivant à la sienne, y paraissait chargé d'or et de riches marchandises. De là advint une recrudescence de fortune telle, que notre héros put épouser en légitimes nœuds une fille de noble maison, Pierrille ou Pierrine

de Villeneuve; il trépassa le 27 avril 1743, ne laissant qu'un fils unique qui suit.

Dixième degré.

Honoré-Louis-Charles-Albert T...., né le 30 décembre 1740. Celui-ci, fidèle au proverbe : *Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour*, dévora en quatre ans l'énorme fortune paternelle. A vingt-cinq ans, pour la refaire, il épousa une grosse Hollandaise qu'il croyait millionnaire : elle ne possédait que ses robustes appas et ses bijoux. Albert, instruit de cette fourberie, en éprouva tant de chagrin, qu'il descendit rapidement au tombeau, laissant après lui une postérité nombreuse.

Onzième degré.

N... N... père de l'illustre M.... Des mémoires particuliers et authentiques nous aideront à le faire connaître du public; maintenant je m'arrête, n'osant pas peindre l'homme célèbre qui a volé de manière à parvenir sur le pinacle en partant du ruisseau.

C'était par cette dernière phrase que le généa-

logiste suspect déterminait son travail. Je crois qu'il manque de développement, de critique et de recherches plus savantes : je ne me sens pas le courage de le compléter; mais, en attendant que d'autres le fassent, je conseille qu'on n'accorde qu'une confiance très-minime à une œuvre dont l'auteur est inconnu, mais dont en revanche la malignité n'est pas incertaine : il est vrai qu'en plusieurs circonstances historiques on peut leur appliquer la règle indiquée dans ce vers célèbre :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Le baron T.... a de l'esprit pour trente; il en a tant qu'afin d'en porter le poids, il a dû se défaire d'une quantité énorme de vertus inutiles : la loyauté, par exemple, la foi aux engagements, cette probité méticuleuse qui met son véto dans toutes les bonnes actions de la vie, la fermeté qui inspire tant de confiance, la sincérité qui gagne tous les cœurs. Dégagé de toute éducation importune, impoli par calcul et par commodité, conteur dans le but d'étrangler la vérité au moyen d'un cordon de mensonge, aller

au but est sa tendance permanente; pour lui, l'honneur, la gloire, la considération personnelle, l'importance politique se résument en cette phrase: Est-il riche ? a-t-il à perdre ! peut-on beaucoup gagner avec lui ?

A son début à Paris, il avait plus d'effronteries que de culottes, et pour se procurer le vêtement nécessaire et la nourriture à l'avenant, il fit de ses amis ce qu'on fait d'un citron, il les pressa, s'en servit, et puis les quitta pour ne plus les revoir. De la taille de Thersite, moins beau que le Grec; s'il se perd dans la foule, à son fumet on le retrouve, car, où l'on se bouche le nez, M. T.... assurément doit être passé; il ne s'assied sur un fauteuil que par travers, sa voix est glapissante, il jappe mieux qu'il ne parle, et ses yeux couverts de besicles sont toujours fixés sur sa proie.

Son élévation si rapide fut un scandale; elle stigmatisa l'époque dont ce personnage fut le cachet : avoir toute honte bue, prendre la conscience de tous afin de n'avoir que faire de la science, monter au faîte en partant de l'égout, y atteindre, non par des talents réels, purs, estimables, mais au moyen de cette règle de conduite

qui fait tourner à tout vent, boire à tout verre, puiser dans chaque bourse, se rire de sa parole, tromper par délassement, être pauvre la veille, devenir riche le lendemain, unir au scandale de la vie publique l'abomination de la vie privée; faire du mariage une spéculation coupable avec le père, un inceste avec la mère; souiller par avance une jeune épouse en l'appelant au sein de la débauche, de l'escroquerie, se rendre odieux avec impunité; et, tout couvert de tant de turpitudes, entrer effrontément au palais des rois, y commander, y parler haut, et ce qu'il y a de pis, y être souffert : voilà ce qui a lieu de nos jours, et pas seulement en France.

CHAPITRE VI.

Demi-portrait d'un demi-personnage, le duc de Choiseul. — MM. Girod de l'Ain. — Bavoux. — De Girardin. — Baude. — De Gasparin. — De Rambuteau. — Ce qu'on en pensait sous l'Empire. — Madier-Montjau. — Thomas. — Las Cases. — Cinq ministres de Charles X contraires d'abord aux ordonnances. — La belle Anglaise de Meudon. — Quel sentiment le prince de Polignac lui vouait. — Quelle opinion ce ministre avait de ses collègues. — Ses projets d'avenir. — Le garde des sceaux, M. de Chantelauze, appelé chez le roi, à Saint-Cloud. — Qui était avec le roi. — Monseigneur le dauphin. — MM. de L.... et de V....— —Entrée en conversation. — Inquiétude et embarras du ministre. — Le roi prend la parole et lui fait connaître son intention de promulguer les fameuses ordonnances. — Surprise, effroi du garde des sceaux en relevant la minute des ordonnances et avant qu'il en prenne connaissance. — Situation dramatique des spectateurs et des acteurs pendant ladite lecture. — État de stupeur et de désespoir de M. de Chantelauze. — Comme le temps est lent ou prompt selon nos désirs. — Analyse du discours de M. de Chantelauze au roi pour combattre les ordonnances. — Épisode brillant et profond touchant l'inconstance de l'armée. — Péroraison non moins éloquente et énergique. — Le dauphin veut d'abord interrompre. — S. M. maintient la parole au fidèle ministre. — Qui gagne à lui l'esprit sage de M. le dauphin. — Réplique du roi. — Paroles étranges qui lui échappent, en preuve de son aveuglement. — Je tiens les Cottu, les Madrolle, les Lourdoueix, comme étant les vrais ennemis de Charles X. — Le roi, inébranlable, exige du ministre pleine soumission. — Celui-ci, par respect, cède. — Paroles flatteuses qui l'en récompensent. — Esprit d'à-propos de Charles X. — Mot touchant et agréable de M. le dauphin. — Fin de l'audience. — Détails à la suite.

Après avoir passé en revue tant de personnages sinon fameux, mais du moins investis d'une fa-

mosité non équivoque, je passerai légérement sur certains autres qui, à cette époque, jouèrent moins un rôle réel qu'un apparent; ainsi, par exemple, que pourrais-je dire du duc de Choiseul, être amphibie, pâle lueur de l'ancien régime, sans pour cela être une vive étincelle du nouveau; courtisan de l'OEil de bœuf, contraint à donner des leçons de grace à la boutique, au comptoir, au cabinet d'affaires qui, en masse, se sont emparés du château des Tuileries, après, toutefois, que les gamins et les républicains bernés en eurent fait la conquête aux trois journées.

Le duc de Choiseul n'ayant pu jouer son rôle au temps de la branche aînée, a voulu le remplir pendant le régne de la cadette; mais, vétéran des vieilles formes, il devient une anomalie criante avec nos actualités; c'est une mouche dans le pot au lait, et presqu'une caricature; car ce qui est bien à sa place grimace horriblement hors de sa position naturelle; d'ailleurs, le duc de Choiseul, qui a soutenu de son nom le premier choc de la révolution dernière, la voulait-il sincèrement? Je sais que, maintenant qu'elle est consommée, il veut en profiter; n'importe, il n'y sera jamais qu'é-

tranger; et il n'y a pas de jour, pas de circonstance que sa conscience, peut-être aussi ses remords, ne lui prouvent, d'une manière poignante, qu'il n'est pas à son rang. Il gêne autrui et autrui lui est insupportable.

Que dirai-je encore de MM. Girod de l'Ain, Bavoux, de Girardin, Baude, DE Gasparin, de Rambuteau, que les chambellans de l'empire qualifiaient grossièrement de grand B...r; Bassano, Madier-Montjau, Bertrand, Thomas, Las Cases, etc., étoiles filantes, soleils de passage, ou plutôt, fusées crevant dans l'air et retombant en fumée noire et puante après avoir brillé d'un éclat passager, eux et mille autres, espoirs de la jeune révolution, ne lui survécurent pas; eux et elle, grâce à Dieu, dorment dans la tombe commune et d'un sommeil égal; je ne songerai à eux que si par hasard les circonstances m'amènent à prononcer leur nom.

Je reviens au récit historique des évènements. Il est certain que le dimanche au matin, 25 juillet 1830, cinq des sept ministres composant alors le conseil (M. de Bourmont étant outre mer) n'étaient pas encore déterminés à donner leur

voix aux fatales ordonnances. Le prince de Polignac brûlait, à cette époque, d'une amitié passionnée pour une dame venue d'Angleterre, et qui logeait à Meudon non loin de Saint-Cloud; or, ce dimanche fameux, il se trouvait chez elle à neuf heures du matin : j'ignore s'il y était de la veille! que dis-je? sa haute piété me répond que cela ne se peut pas.

Quoi qu'il en soit, et au moment de quitter cette amie charmante, il lui dit, sans croire assurément que ses paroles auraient tant d'extension, « qu'il la quittait pour aller livrer bataille.

— A qui? grand Dieu! » demanda la noble miss ou milady épouvantée.

« A quatre ou cinq *gens de peu* que la volonté du roi m'a donnés pour collègues; à des hommes d'hier qui me tiennent tête avec cette opiniâtreté naturelle à la bourgeoisie ou à la petite noblesse, qui prennent plaisir, quand elles le peuvent, à contrecarrer nous autres qu'elles jalousent et dont elles sont si loin. J'ai conçu un plan qui rendra le roi maître selon son droit, qui fera le bonheur de la France; eh bien! *ces monseigneurs* de la veille, *ces excellences* du matin

hésitent, me contredisent, raisonnent; c'est un aplomb, une audace à faire pitié.

— Mais vous l'emporterez?

— Comptez-y. D'ailleurs, le roi dira *je veux*, et ces respectueux se mettront à genoux; tantôt, unanimité au conseil; demain, stupeur générale; après-demain, soumission universelle, la révolte de quarante ans comprimée, l'ancien régime en pleine restauration, moins les parlements et les états provinciaux. »

Cette conversation fut répétée cinq jours après au général Bordessoulle, si empressé d'accourir au vainqueur. Je le tiens de sa confiance; d'une autre part, je certifie que MM. de Peyronnet, de Moubel (quoi qu'en ait dit celui-ci par héroïsme), d'Haussez, de Capelle, de Guernon-Ranville, luttèrent jusqu'au dernier instant contre la mise en activité du coup d'État; le garde des sceaux, M. de Chantelauze, qui avait minuté ce beau chef-d'œuvre sur l'original que le roi lui avait remis, et je vais dire de quelle manière, avait le premier, à part M. de Polignac, accédé à ces mesures désastreuses, lui aussi sans les approuver,

mais par obéissance, et comme firent plus tard ses autres collègues.

Le jeudi 22 juillet, M. de Chantelauze mandé à Saint-Cloud, dans la soirée, avant l'heure du jeu, fut, contre l'usage, introduit dans le jardin particulier. Peu après le roi parut, accompagné de M. le Dauphin, ayant derrière lui, à quelque distance, M. de L.... et M. de V.... S. M. ayant fait signe à son ministre de s'avancer, M. de Chantelauze faisant les révérences d'usage s'approcha. Le roi, le plus affable des princes, et dont la gracieuseté était adorable, le reçut avec sa bienveillance accoutumée, lui demanda des nouvelles de sa famille, de sa santé, et puis s'interrompant :

« M. de Chantelauze,» dit-il, «j'aime à marcher, le temps est beau, cela vous fatiguera-t-il de me suivre ? »

On devine la réponse ! Voilà donc le monarque arpentant de son grand pas les fraîches allées de son jardin délicieux ; et le garde des sceaux, embarrassé dans sa simarre, s'empêtrant les jambes, trébuchant à chaque pas, suivait tout essoufflé et dans une gêne pénible qui en toute

autre occasion eût été fort divertissante. Jugez ce qu'il devait éprouver lorsqu'à cette peine matérielle tarda peu à se joindre la souffrance morale due à l'importance de l'affaire anti-constitutionnelle à laquelle lui, garde des sceaux, et par conséquent défenseur de la Charte, allait être mêlé.

« Monsieur, » dit le roi, « je vous ai mandé aujourd'hui, non pour prendre avis, mais pour vous intimer mes ordres ; la faiblesse, l'incapacité du dernier ministère (je me plais à croire qu'il n'y a pas eu trahison), au lieu de m'éloigner du précipice creusé par les libéraux, m'a conduit sur son bord, un pas encore, et j'y tombe. Vous le voyez, la révolte est dans la majorité des colléges électoraux, et par suite dans la majorité de la Chambre élective; si celle-ci m'eût été soumise, je réparais les maux de la révolution, je reconstruisais des institutions légitimes, en un mot je devenais le restaurateur réel de la royauté; au lieu de cela, on me livre pieds et poings liés à mes adversaires ; on a brisé l'arme puissante que le feu roi m'avait réservée, la censure; on m'a contraint à faire de la démocratie, à étendre le cens électoral au lieu de le resserrer, ce qui eût été

plus habile. Six mois encore, une nouvelle élection, et je me retrouve en face non de l'ex-Assemblée constituante ni même de la législative, mais de la Convention régicide. Des serviteurs zélés, fidèles, que dis-je ? des amis m'ont fait ouvrir les yeux, ils m'ont indiqué le péril, et ma prudence éveillée, a vu ma perte certaine, à moins de mesures fortes et pressantes : telle est ma position ; en conséquence, je me suis recueilli en moi-même, j'ai imploré les lumières du ciel, j'ai prié les saints patrons du royaume, mon illustre aïeul entre autres (saint Louis); j'ai interrogé ma propre expérience née de tant de malheurs, et de tout cela a résulté le travail que voici ; prenez-en lecture, et cela sur-le-champ. »

A ces derniers mots, le roi remit au garde des sceaux le libellé des ordonnances, moins toutefois l'*exposé des motifs*, ou pour mieux dire, le préambule que ce ministre dressa dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25. Sans pouvoir encore concevoir toute l'importance des documents qui lui étaient confiés, M. de Chantelauze en avait assez entendu pour deviner à l'avance que ce ne

seraient pas des mesures à la légère; aussi reçut-il le rouleau en tremblant et avec une émotion d'instinct qui depuis ne fit qu'augmenter jusqu'à la fin de cette scène intéressante.

Cependant le roi, pour que son ministre pût plus à loisir prendre lecture des pièces qu'il lui abandonait, et soupçonnant que le respect dû à sa présence détournerait celui-là de l'attention qu'il devait apporter à ce travail, le roi, dis-je, se recula avec M. le Dauphin, sans néanmoins se rapprocher de MM. de L.... et de V...., et se mit à se promener dans une allée latérale, parlant avec feu, gesticulant beaucoup, et son auguste fils ayant l'air de l'approuver et non de le contredire. Un regard d'éclair par sa rapidité, que jeta le garde des sceaux sur les deux autres témoins de ce spectacle inusité, lui prouva, tant leur physionomie était tranquille, qu'aucune curiosité ne les émouvait, et que l'un et l'autre savaient parfaitement de quoi il s'agissait. Cette certitude ne le rassura pas.

Ce fut bien pis lorsque M. de Chantelauze eut lu les ordonnances projetées; un frisson parcourut son corps; le sang se glaça presque dans

ses veines. Il a dit que ses yeux de longtemps ne lui permirent pas une seconde lecture, à tel point un éblouissement les avait remplis d'étincelles; enfin il recommença, presqu'en épelant, ce chef-d'œuvre d'aveuglement et de folie, cet amas de leviers préparés par le monarque lui-même pour renverser la monarchie, et que des conseillers ineptes et coupables avaient osé lui présenter. Les deux seuls auteurs de ces pièces désorganisatrices furent le prince de Polignac et M. de L...., leur zèle, leur loyauté ne pouvant leur tenir lieu de mérite et de perspicacité.

Si le temps parut long au roi et à son noble fils, ainsi qu'aux deux confidents, certes, au contraire, il passa pour M. de Chantelauze avec une incroyable rapidité; il aurait voulu le retenir, le prolonger, s'en rendre le maître, car il lui semblait que chaque minute qu'il mettrait à retarder la remise au roi de ces documents désorganisateurs serait autant d'ajouté à la durée d'une puissance qui, bientôt, selon toute apparence, ne compterait plus ni par siècles, ni par années, ni même par mois, mais par semaines, journées et heures.

Cependant les convenances ne lui permettaient pas de dépasser un certain laps de temps; déjà, et à plusieurs reprises, le roi avait jeté sur lui un de ces regards qui veulent dire : *je m'impatiente d'attendre, finis-en*; lui enfin, abîmé dans sa douleur et ses réflexions, prenant un parti désespéré, se rapprocha de S. M. A la vivacité singulière qu'il mit à cet acte, si naturel pourtant, les deux confidents tressaillirent et pâlirent, sans doute malgré eux, et firent, contre l'étiquette, quelques pas pour se rapprocher.

« Eh bien! monsieur, » dit Charles X, « que vous semble?... » Il s'arrêta.

« Ah! sire, » répondit vivement M. de Chantelauze, « l'amour que je porte au roi, mon dévouement à sa famille et à la France ne me permettent pas de me tenir dans un silence respectueux. Non, sire, je ne peux croire que ces papiers contiennent l'expression sincère des sentiments de Votre Majesté... »

Ici M. le dauphin prenant la parole et s'adressant à l'interlocuteur :

« Mais, monsieur, le roi vous a dit que c'était sa volonté.... »

Charles X, par un geste sec, coupa la phrase dans la bouche de son fils soumis, et en même temps, se tournant vers le garde des sceaux :

« Continuez, et tout à votre aise. »

Ces mots annonçaient une résolution tellement arrêtée, qu'ils tombèrent sur le cœur du ministre comme un bâillon de fer. Il vit dès lors la monarchie perdue, car on ne consent à écouter ainsi que lorsque, par avance, on s'est fixé invariablement sur ce que l'on veut faire. Néanmoins M. de Chantelauze, mû par son royalisme et son affection sincère du pays, surmonta son désespoir, et, dans un discours chaleureux, rapide, substantiel, surtout nourri de faits, de preuves et d'arguments irrésistibles, tenta de détourner l'orage et de ramener le prince malheureux à des idées plus avantageuses à lui, aux siens, à ses serviteurs particuliers, à son peuple, et même à la paix universelle : il lui montra la force que les factieux recevraient du trône; comment la violation de la Charte, même momentanée, détruirait la confiance des Français; il lui fit voir, à la promulgation de ces pièces, la terreur saisissant les propriétaires des biens nationaux, les capitalistes

épouvantés, le crédit disparaissant, les bonapartistes, les républicains, renforcés des vrais constitutionnels; cinquante insurrections partielles et présumables dans le royaume, Paris soulevé; la haine ranimée contre le clergé, qu'on accuserait d'avoir dicté les ordonnances, et envers la noblesse soupçonnée d'être prête à les soutenir. Partout on allait courir aux armes, caste contre caste; les opinions s'entr'égorgeraient; la garde nationale, où elle existait encore, délibérerait en tumulte, et à Paris peut-être se reconstituerait-elle, et quelle catastrophe ne suivrait pas ce coup audacieux? l'armée, enfin, serait-elle fidèle; l'armée, jalouse de la garde royale, des Suisses, ne se tournerait-elle point, par aigreur, du côté des mécontents?

« Sire, ajouta l'orateur à ce dernier motif, que le roi fasse attention que depuis 1789 l'armée, à toutes les époques décisives, a manqué au pouvoir établi, pour passer à l'usurpation qui s'élevait : ainsi, en 1790 elle alla du roi absolu au roi constitutionnel, certes bien différent de l'autre; au 10 août, au 22 septembre, ne se tourna-t-elle pas vers la Commune de Paris et vers la Con-

vention nationale; lors de Dumouriez, n'échappa-t-elle pas aux Girondins pour servir la Montagne? les comités, au 9 thermidor, seul pouvoir légal alors établi la virent-ils combattre pour leur cause? Au 18 fructidor, l'armée aida la minorité des conseils et une portion du Directoire à écraser la majorité. Au 18 brumaire, hésita-t-elle à courir à Bonaparte, qui arrivait pour renverser le gouvernement admis? En 1814 n'a-t-elle point passé tout entière aux Bourbons sans tenter un seul effort en faveur de son ancien maître, bien qu'elle l'adorât au fond de son cœur? Au 20 mars 1815, vous est-elle restée fidèle? Bonaparte, après Waterloo, ne l'a-t-il pas vue reprendre la cocarde blanche sans essayer un autre combat (1)? Une fatalité inexplicable, mais positive, entraîne toujours l'armée hors de son devoir, tant d'exemples incontestables vous le prouvent, et encore, dans le nombre, ai-je oublié le 31 mai, où elle ne délivra pas la Convention captive de l'usurpation, municipale du club des

(1) En 1830, confirmation de la même règle; c'est, depuis quarante ans, par conséquent, le onzième exemple de ce fait incroyable. *(Note de l'Auteur.)*

Jacobins, séant à l'Hôtel-de-Ville. Que le roi se rappelle, voie et médite cette triste, cette grande réalité; qu'il ne compte point sur l'armée, car l'armée est essentiellement factieuse et désobéissante, le soldat par ambition ou envie de s'en aller, l'officier par ambition et faiblesse; enfin, et en supposant qu'elle ne manque pas au roi, a-t-on appelé à Paris les troupes nécessaires? Cinquante mille hommes à peine suffiraient à lutter contre la cité colossale et révoltée; peut-être n'y compte-ton pas la cinquième partie de ce nombre (1). »

Je ne répète ici qu'une faible partie de la harangue admirable qu'un patriotisme éclairé inspira à M. de Chantelauze; sa péroraison, toute en sentiments et aperçus vrais, fut digne du reste. En parlant il vit MM. de L... et de V... singulièrement intrigués et d'une mauvaise humeur visible; mais, d'une autre part, il eut la joie honorable, et je peux dire la gloire, le lecteur pensera comme moi, de voir M. le Dauphin l'écouter avec une attention extrême, se troubler,

(1) Il y avait, en tout, 12,000 hommes, garde, ligne, gendarmerie, etc.

réfléchir, et lorsque le discours fut terminé, un signe flatteur de S. A. R. témoigna que l'orateur bien intentionné l'avait convaincu.

Le roi, le roi seul demeura calme, froid, impassible; on aurait dit que son corps seul écoutait et que son entendement errait ailleurs; sa physionomie ne manifesta ni mécontentement, ni impatience, mais une détermination fixe et irrévocablement arrêtée; M. de Chantelauze en eut trop tôt la preuve, car dès qu'il eut terminé, S. M. repartit en remerciant son garde des sceaux de son amour loyal, puis il reprit ses arguments s'imaginant le battre, les discuta tous sans en oublier aucun, et à propos de l'armée prétendit que le prince de Polignac, faisant fonction du ministre de la guerre, lui avait assuré avoir pris les mesures utiles, tant en appelant une quantité suffisante de troupes autour de Paris qu'en réunissant les munitions, les approvisionnements nécessaires. Le roi, sur ce point, était si bien trompé, qu'il laissa échapper cette phrase singulière : *Les mutins seront traqués, enlevés à la minute, car une triple ceinture de fer et de feu les environnera; d'ailleurs, et d'après l'assurance positive*

que m'en ont donnée des royalistes aussi courageux que fidèles et bien instruits, je peux compter qu'au premier coup de canon (si tant est qu'on en tire), ils m'amèneront aux Tuileries cinquante mille des nôtres choisis dans tous les rangs de la société, et qui combattront mélangés parmi la garde et la ligne.

Infortuné prince! cette aveugle confiance prenait sa source dans les écrits coupables des Cottu, des Madrolle, des Lourdeoix, etc., de tous ceux qui, par flatterie, ou qui prenant leurs illusions pour des réalités, travaillaient, dans leurs écrits criminels de lèse-majesté au premier chef, à pousser le roi à faire la guerre à son peuple. Insensés qui ne voyaient pas la déchéance du trône derrière, ce coup d'État sans force, sinon sans portée ! Où étaient-ils eux-mêmes pendant les trois journées, où ont-ils fait acte de dévouement et de désespoir ? La bataille engagée, ils ont laissé le monarque se démêler seul de l'embarras où ils l'avaient jeté, et après sa chute ils n'ont montré qu'un regret, celui qu'il ne les eût pas écoutés plus tôt, c'est à dire qu'il n'eût pas terminé plus tôt son règne.

Emporté par ma juste indignation contre ces amis incapaces, ces conseillers présomptueux, aux avis sans portée, je me suis écarté de mon sujet : j'y reviens ; le roi enfin termina en assurant le garde des sceaux qu'il avait pensé, réfléchi, médité, examiné la question sous toutes ses faces, qu'il croyait son nouveau chemin bon et qu'il y marcherait de pied ferme ; que le faire changer de détermination serait inutile, que même il regardait non seulement comme félonie, mais encore comme ingratitude, l'acte de démission que lui présenterait en ce moment un de ses ministres ; que les choses étaient au point qu'il fallait, si on voulait lui faire preuve d'attachement, le suivre, lui obéir sans observations, sans résistance ; ainsi il ne recevrait pas une remise de portefeuille, et de lui, Chantelauze, celle des sceaux, mais qu'il en attendait une soumission complète, et que lorsque lui était résolu à périr plutôt qu'à céder, ce serait une lâcheté à un sujet, à un ministre royaliste de se séparer du roi en une pareille occurrence.

A ces dernières paroles, et bien cependant qu'il en eût le cœur brisé, M. de Chantelauze, s'incli-

nant et posant la main sur la poitrine, dit avec véhémence :

« Puisque le roi veut se jeter dans l'abîme, certes son garde des sceaux ne l'y regardera pas tomber froidement; j'obéirai, sire, et je vous donne plus que ma vie, je cède ma conviction.

— Ah! sire, » dit M. le dauphin avec cet à-propos qui dans de telles bouches récompense un généreux dévouement, « ah! sire, qu'il est doux d'être ainsi aimé, et qu'un roi est heureux d'avoir des ministres d'un si noble caractère!

— Bien! bien! mon cher Chantelauze, » ajouta Charles X, « je vous connaissais à l'avance, *je vous savais un de mes grognards*, et tantôt je disais au cardinal de Latil, il me refusera d'abord, et puis si je le prie de se jeter au feu pour me faire plaisir, il s'y précipitera soudain la tête la première. »

Ensuite le roi, se tournant vers les deux assistants, qui alors achevèrent de s'approcher, leur dit :

« Celui-ci est un de mes grenadiers, il emportera la place ou il mourra sur la brèche; on n'a jamais su assez ce qu'il y a de bravoure ré-

fléchie sous une simarre, et dans les périls les magistrats vont au feu avec non moins d'intrépidité que les soldats. »

De tels propos enivrent, et ils étaient communs dans la bouche pleine de grace aimable de ce monarque si mal connu, et à qui mon impartialité rendra toujours justice.

Le roi, cette victoire gagnée, engagea le garde des sceaux à passer chez M. de Polignac pour s'entendre avec lui; ensuite il lui dit d'emporter les ordonnances, qu'il serait bon qu'elles fussent copiées de sa main, parce qu'il convenait que ce fût lui qui les eût minutées; « c'est la seule fois, » ajouta agréablement S. M., « que je ferai le roi absolu avec vous, et encore je ne veux pas que vous ayez l'air de n'être que mon agent; il est bon que l'on croie ceci votre œuvre, afin que votre importance n'en souffre point (1); j'ajouterai, » dit encore le roi, « que si je sors momentanément de la Charte, ma volonté formelle, et j'en prends l'engagement devant Dieu, sera d'y rentrer, de m'y maintenir

(1) Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule.
(Molière, *Amphitryon*, act. dern., sc. dern.)
(*Note de l'Auteur.*)

strictement aussitôt que les complots de mes ennemis, déjoués et punis, ne me feront plus craindre pour la majesté de ma couronne et surtout pour le bonheur de mon peuple; c'est afin de rendre celui-ci heureux que je fausse ma parole, monsieur de Chantelauze, croyez que je ne suis pas sans gémir amèrement de la mesure à laquelle la nécessité peut seule me déterminer. »

Ici le roi salua le ministre, et l'audience finie, celui-ci se retira. En cheminant, a-t-il dit, il marchait du pas d'un homme ivre; et en effet, dans cette circonstance, il avait perdu la tête, et n'eût pas mieux demandé que d'être longtemps à recouvrer sa raison. Cependant, et après s'être assis et avoir médité sur sa situation nouvelle, tout ému, tout attendri, tout enthousiasmé des paroles flatteuses du roi, il tâcha de s'aveugler et d'adopter comme sage, comme prudente, comme exécutable surtout, cette mesure si incertaine, environnée de périls, et vers laquelle on irait porté sur une glace peu épaisse, tandis que la foudre la briserait de toutes parts.

CHAPITRE VII.

M. de Chantelauze avant de parler au prince de Polignac.— Il est rejoint par MM. de L... et de V...— Nouveau colloque à trois. — Vérités et mensonges qu'on y débite.— Éloquence d'entraînement du garde des sceaux.—M. de L... persiste dans son impénitence finale. — M. de V..., au contraire, est en voie de se sauver.—Il n'eut que l'attrition, conversion insuffisante, la suite l'a prouvé.—Le prince de Polignac survient.—Son aveuglement. —La phrase fameuse : *J'aime mieux monter à cheval qu'en charrette*.— Le souvenir du passé enlève à M. de Chantelauze ses illusions pour l'avenir. — Preuves de l'incapacité du président du conseil. — Le vicomte de Champagny, Hercule un peu grêle de cet autre porteur de monde.— M. de Monbel.— Son vrai nom. — Son âge.— Sa famille.— Sa jeunesse.— Ses qualités.— Il vient à Paris. — Est nommé conseiller-auditeur à la cour impériale de Toulouse. — Son premier mariage. — Se démet de ses fonctions magistrales.— Son royalisme.— Est fait maire de Toulouse.— Est député.— Est nommé, sans cabale, au 8 août 1830, ministre de l'instruction publique. — Injustice à son égard. — Jactance gasconne d'un bon père de famille. — M. de la Bourdonnaye, en se démettant, est cause que M. de Monbel passe à l'intérieur.— Le comte de Chabrol.— Il se retire.— Le roi force M. de Monbel à prendre le portefeuille des finances. — Les bêtes affamées du temps.— Les 400,000 fr.— La révolution de 1830 ruine injustement M. de Monbel.— M. Thiers est plus heureux.

M. de Chantelauze, anéanti par la grandeur du coup qui venait de le frapper, croyant déjà le fatal secret connu de tout le monde, ou que, du

moins, si on l'ignorait encore, il ne serait que trop facile de le lire sur sa physionomie, où devaient s'empreindre le désespoir et la consternation; M. de Chantelauze, dis-je, retrouvant tout à coup cette sorte d'énergie que procure un excès d'accablement, se détermina, pour s'envelopper complètement dans le filet où il devait se perdre, à se rendre, sans plus tarder, chez le prince de Polignac.

Comme il allait franchir le seuil de l'appartement de ce malencontreux jeune homme, il fut rejoint par les deux auditeurs privés de la scène qu'il venait d'avoir avec le roi; l'un et l'autre l'abordèrent, et le plus éminent en rang prenant la parole :

« Que semble, » dit-il « à votre excellence, de la sainte et noble détermination du roi?

— Que le roi mettra moins de temps à ravir aux Bourbons la couronne de France, que Henri IV n'en mit à la leur acquérir.

— Mon Dieu! monsieur de Chantelauze, » reprit M. de V..., « on souffre de voir un homme si loyal, si bien intentionné, s'impressionner davantage des menaces de nos ennemis que des ressources immenses du roi.

— Eh ! messieurs, où sont-elles ces ressources?

— Mais, » dit M. de L..., « la magistrature, l'administration, les armées de terre et de mer, le trésor et l'énorme majorité des Français? »

— Eh ! » reprit avec véhémence le garde des sceaux impatienté, « est-ce qu'en 1813, au 17 mars, Louis XVIII ne possédait pas toutes les ressources? n'avait-il pas en plus l'Europe entière en armes à l'entour de nos frontières et tous ses souverains réunis à Vienne, qui pouvaient agir et qui agirent rapidement en faveur du roi? Eh bien ! tant d'aides intérieurs, et au dehors, de puissants auxiliaires, n'empêchèrent pas le trône d'être renversé complétement, et aujourd'hui si pareille catastrophe se renouvelle, où sera le secours assez hâtif pour agir instantanément? Il faudrait un an aux monarques pour entrer en campagne; voudront-ils d'ailleurs le faire? j'en doute!... Je tranche le mot, je ne le crois pas.

— Oh! » dit M. de L..., « vous êtes impatientant. Quoi! après la conquête d'Alger, vous conservez des craintes! après ce brillant démenti donné aux prophéties sinistres de la révolution, vous nous appliquez la terreur et l'impuissance

de nos ennemis à la rébellion armée! Bourmont, notre héros, ramènerait nos régiments couverts de gloire, chargés de butin, ivres de royalisme, et impatients d'en finir avec des misérables dont on s'inquiète par trop; les jacobins, qui sont ici aujourd'hui le *caput mortuum* de la France, une poignée de vieux régicides et de jeunes insensés.»

— Messieurs, » répondit M. de Chantelauze, vous déplacez la question : dans l'occurrence actuelle, il ne s'agira pas des jacobins, des sans-culottes, des républicains quelconques, mais de l'immense majorité des citoyens, composée de tous les amis sincères de la Charte (ils sont en grand nombre), des acquéreurs ou possesseurs de biens nationaux, de leurs parents, gendres et familles leurs alliés, de la foule immense des patentés, seconde nation que tout à coup on sépare de l'autre pour la fouler honteusement aux pieds, pour la dégrader, l'enlever à son rang acquis, pour, enfin, la replacer dans les rangs des prolétaires : plus la plupart d'entre eux sont sortis, plus ce retour forcé leur sera insupportable et odieux; l'innombrable jeunesse qui se rattache aux patentés sortira impétueusement de ses ate-

liers d'imprimerie, de papeterie, de manufacture quelconque, menacés dans leur existence, dans leur avenir, que les patrons et maîtres diront habilement être compromis; ils inonderont les rues, et dans chaque ville industrielle il y aura un combat à soutenir, combat dont la force morale sera énorme, car l'opinion publique la doublera en se rattachant à elle. Que lui opposerez-vous? les Suisses? on les déteste, et ils ne sont pas nombreux; la garde royale? c'est une poignée de braves; pourra-t-elle maintenir le nord, l'est, l'ouest et le centre? Quant à l'armée, je viens d'exprimer ma pensée sur sa détermination. Je parie, et c'est avec douleur, qu'avant quinze jours, si la lutte se prolonge jusque-là, ce qu'à Dieu ne plaise, il y en aura une partie déclarée contre les ordonnances et le roi. »

Ici, tous se turent. M. de L..., visiblement contrarié et indigné; M. de V...., homme dont l'intelligence a plus de portée, incertain cette fois et moins en espoir de ce triomphe dont, une heure auparavant, il était convaincu; celui-là, d'ailleurs trop habile pour ranger tout à coup le garde des sceaux parmi les adversaires ou les niais, et le

voyant se maintenir dans cette résistance opiniâtre qui pouvait bien être une fermeté lucide, commençait à craindre qu'on n'eût été trop avant, et que l'enivrement d'une conquête éloignée et précaire n'eût trop fermé les yeux sur le danger et les conséquences de ce coup d'État imminent.

Ces réflexions nouvelles se manifestaient sur sa figure qui s'apâlissait; une inquiétude naissante pointait dans son regard, attaché sur celui du garde des sceaux. Toutes ces choses l'occupant, et lui, commençant à envisager la question sous un autre point de vue, se mit à dire en hésitant :

« Eh! mais, M. de Chantelauze, d'où donc vous vient une conviction si funeste?

— De tout ce que j'ai vu, entendu et appris; ne comptez ni sur les conseils généraux, on les a rendus ridicules, et on ne fait pas jaillir du mépris le courage et la vigueur; ni sur la Vendée non plus, elle, jouée avec ingratitude, elle, qui n'a eu de la Restauration que des visites qui lui ont été coûteuses; vous ne feriez pas sortir un gars du Bocage, un chouan de la Bretagne; des

ambitieux, peut-être cinq ou six nobles dévouements s'exposeront à une ruine certaine, mais il n'y en aura pas dix; quant aux paysans, on est parvenu à glacer leur enthousiasme, à les brouiller entre eux et avec leurs chefs. Sont-ils armés? non ils ne le sont pas; ont-ils des munitions? moins encore; de l'argent!.... possèdent-ils les pensions qu'on leur promit? D'ailleurs, l'affaire aura lieu à Paris. D'abord la position de Paris entrainera la province. Pour votre commodité, vous avez voulu le maintien de la centralisation, voilà ses fruits : ou la tyrannie organisée, ou la révolte maîtresse avant une heure. Acceptez donc la position que vous vous êtes faite, et gardez-vous d'en sortir sous peine de tomber. »

Ce colloque avait lieu, comme je l'ai dit, à la porte du prince de Polignac. Celui-ci, averti par son valet de chambre de qui le venait voir, et surpris que le trio n'entrât pas, poussé d'ailleurs par une inquiétude convenable à la circonstance, quitta sa chambre intérieure et vint rompre une conversation qui gênait cruellement M. de L.... Ce dernier, à la vue de son disciple en extravagance, se hâtant de rompre les chiens,

afin que le garde des sceaux ne continuât pas son rôle de prophète de malheur, et par là peut-être n'épouvantât le prince, ainsi que déjà il paraissait avoir changé M. de V..., s'adressant au nouveau-venu, lui dit vivement :

« Prince, voici son excellence le garde des sceaux qui vient s'entendre avec vous au sujet des ordonnances royales, fruit de la sagesse et des hautes méditations du roi.

— Il n'y a qu'à les lire au conseil, » répondit l'interpellé, « c'est, je crois, la seule formalité nécessaire. Je dis expressément *formalité*, car le roi veut qu'on les promulgue et qu'elles soient exécutées selon les forme et teneur. Toute représentation serait inutile : elle tourmenterait, chagrinerait le roi, et ne le changerait pas.

— Je le sais, monsieur, je le sais, » repartit M. de Chantelauze, « et ceux-là qui ont suggéré au roi de pareilles mesures, bien que peut-être dans quelque temps ils les rejetteront sur lui seul, se chargent d'une responsabilité bien lourde et bien dangereuse.

— Oh! monsieur le garde des sceaux, » dit le jeune Polignac en ricanant, « vous faites la Cas-

sandre : allons, soyez moins ombre; la couronne du roi est dans la chambre des députés, doit-il l'y laisser? Qu'il la reprenne, sa noble tête en peut porter le poids; et nous autres, serviteurs fidèles, aidons-lui à la soutenir. Je ne suis nullement troublé de ce qui vous effraie; j'ai pris toutes les précautions convenables, j'ai tout prévu : les camps de Lunéville et de Saint-Omer marchent sur Paris; dimanche prochain ou lundi d'après, il y aura autour de nous soixante mille hommes armés, équipés, munis; ceux-là, je présume, tiendront tête à un ramas de factieux. Que je me montre..... avec vous autres, messieurs (et ceci fut dit avec une condescendance très gaie), et la paix renaitra. D'ailleurs, le roi, s'il le faut, montera à cheval, il l'a dit; et, avec autant d'esprit que de perspicacité, il a ajouté qu'il préférerait monter à cheval qu'en charrette.

— C'est sublime ! » s'écria M. de L....

—C'est réellement admirable, » dit M. de Chantelauze, que cette phrase électrisa; mais, par malheur, interrogeant le passé d'un long regard afin de mieux espérer de l'avenir, une fatale lumière lui montra tant de résolutions généreuses

étouffées dans ce grand prince, par les conseils des hommes timides auxquels il accordait sa confiance aveugle et son amitié, qu'un découragement profond s'empara de son ame, où il ne resta plus ni conviction, ni crédulité.

— Oh ! oui, » poursuivit M. de V...., « le roi digne de ses ancêtres. »

Le prince de Polignac *à son tour :* « C'est un vrai chevalier français, sans peur, sans reproche, et, comme Henri IV, si on lui enlève son royaume il le reconquerra. »

M. de Chantelauze : « Ainsi soit-il ! » Et un long et profond soupir suivit son mot pieux, plutôt de doute que de confirmation ; car, lui encore, en cette occurrence, voyait autour du roi son maître, chéri en partie, ces conseillers inhabiles qui, trompant ses bonnes intentions, qui, retenant sa valeur héréditaire, lui avaient fait faire tant de promesses vaines, et avaient étouffé en lui tant de généreuses actions.

Cependant, quelque peu de confiance que le garde des sceaux eût dans le prince de Polignac sous le rapport de l'exactitude, du savoir-faire et de l'expérience, il lui fut impossible de croire

que ce malheureux et inepte ministre lui avait parlé au hasard ; que, se reposant en entier sur les autres, il n'aurait pris par lui-même aucune mesure ni aucune précaution; qu'il se fût contenté d'une parole en l'air de cet excellent Champagny, le meilleur, le plus parfait de son siècle, en tout où il ne faudrait que du cœur, de l'affection, de nobles sentiments, mais, en revanche, homme de si peu de génie. Hélas ! Dieu ne prodigue pas à tous cette sublimité, celle de talents et de pensées avec lesquels on gouverne, on sauve les empires : en effet, pour un Napoléon Bonaparte, que d'Apollinaires princes de Polignac, que de parfaits Champagny là ou un Sully eût été si nécessaire. Au reste celui-ci n'a aucun reproche à lui faire; il exécuta tout ce que le ministre provisoire de la guerre lui indiqua, et s'il n'alla pas au delà, c'est, je le répète, que le plus pur royalisme ne peut rien ajouter à la somme de lucidité dont vous a pourvu la nature.

Il était assez tard lorsque le garde des sceaux rentra à l'hôtel de la Chancellerie. Il dut peu dormir pendant cette nuit, et le jour suivant le trouva ayant les yeux ouverts et enseveli dans

des pensées pénibles : je le laisserai là pour mettre en scène un de ses collègues, qui seul est demeuré, après tant d'infortunes et de chances contraires, attaché de cœur et de service à la royale famille que tant d'autres ont abandonnée.

M. Isidore de Baron Monbel, et non *baron de Monbel*, ainsi que les journaux se sont plu si souvent à le qualifier par pure ignorance de sa vie privée et de ses antécédents, naquit à Toulouse en 1788 : son père était conseiller au parlement de cette ville, ainsi que l'avaient été plusieurs de ses ancêtres; sa famille, d'ailleurs, était de vieille noblesse, ou, comme on disait autrefois, d'ancienne chevalerie. Par sa mère, il appartenait à une des races de haute magistrature languedocienne, aussi illustres que vénérées, et où se transmettait héréditairement la culture des vertus, des lois, des sciences et de la littérature.

M. de Monbel perdit son père, mort dans la tourmente révolutionnaire; sa mère demeura veuve avec un fils unique et deux filles fort agréables, m'a-t-on dit (1); elle voua son hono-

(1) Mesdemoiselles de Baron Monbel ont eu leur part de l'esprit, des talents et des vertus de leur frère : l'aînée

rable viduité à l'éducation de ses trois enfants, et de ce côté elle fut complètement heureuse, des talents nombreux, des qualités brillantes répondaient à ses soins.

Le jeune Isidore fut confié à des professeurs habiles, qui développèrent en lui l'amour des vertus et des beaux-arts. D'abord il se destina à l'école Polytechnique, des succès précoces lui ouvrirent cette carrière que la faiblesse de sa santé lui ferma promptement; devenu maître de ses heures et pouvant varier ses travaux, il se livra également (l'éducation de collége achevée) à l'étude du droit, de la chimie, de la littérature, de l'histoire et des arts; poète agréable, peintre gracieux de paysage, violoniste de manière à avoir la réputation d'un virtuose, il employa utilement ces années d'adolescence que les hommes perdent avec trop de facilité.

a épousé le comte de Lauraguel; la cadette, mariée en premières noces au commandant d'Assignan, s'est unie, en secondes, à M. de Saint-Paul, officier supérieur. Toutes les deux font le bonheur de leur mari et de leur famille, et quand on les a connues on ne les oublie jamais, non plus que leur excellente mère.

(*La comtesse Olympe du C..*.)

Il avait vingt ans lorsqu'il quitta sa famille et vint en 1810 passer deux ans à Paris. Là, dédaignant des plaisirs vulgaires, il voua ses heures à des travaux en harmonie avec ses goûts. Ce fut à cette époque qu'il écrivit à sa famille et à ses amis des lettres en vers, remplies de sel, de plaisanteries fines, décentes, et d'observations remplies d'un goût exquis, aimant à se cacher sous un badinage élégant.

Rappelé par sa mère, ses sœurs et ses parents, qui le chérissaient avec une tendresse dont certes il était bien digne, M. de Monbel rentra à Toulouse, et en 1811, lors de la création des cours impériales, il fut nommé conseiller-auditeur dans celle de la ville où il avait pris naissance; cette carrière, qui avait été celle de ses ancêtres, semblait devoir le conserver, et lui devait sans doute y faire un chemin brillant et rapide; la destinée en ordonna autrement.

Pendant son séjour à Paris, il avait cultivé plus particulièrement la société de la marquise d'Aspe, veuve du président à mortier au parlement de Toulouse de ce nom, qui avait été l'une des victimes de la révolution ainsi que la majorité de sa

compagnie. Cette dame n'avait qu'une fille héritière d'une grande fortune, et digne d'être aimée sans cet avantage; des rapports de sang de société, l'amour des arts, et en plus l'excellence du caractère de M. de Monbel, ses vertus lui méritèrent l'amitié de la marquise d'Aspe, elle crut ne pouvoir confier à un plus digne époux le bonheur de sa fille adorée; assurément elle ne se trompa point, et l'inclination de mademoiselle d'Aspe s'étant trouvée d'accord avec le désir de sa mère, cet hymen eut lieu; une seule condition fut imposée au gendre par une dame dont le royalisme pur ne s'accommodait pas de tout autre service que de celui de ses princes légitimes. M. de Monbel dut donner sa démission de sa charge de conseiller-auditeur; il rentra dans la vie privée, trouvant dans la culture des sciences, des lettres et des arts assez d'occupation pour ne pas regretter celle des fonctions de la magistrature.

Dès ce moment M. de Monbel devint le coryphée du parti royaliste, à Toulouse; il embrassa cette cause sacrée avec autant de zèle que de courage et d'habileté; il y voua son temps, sa bourse,

son esprit ; on lui dut une foule de pièces en vers et en prose très spirituelles, qui signalèrent dans le midi la chute du gouvernement impérial.

A la Restauration , sa proche parenté avec M. Joseph de Villèle accrut son importance, que grandit bientôt après la connaissance que cet habile ministre avait de son savoir, de ses talents et de sa fidélité inébranlable. M. de Monbel refusa des places éminentes dans les finances, l'administration, la magistrature royaliste *quand même*; mais des plus éclairés, son désintéressement fut extrême, il ne consentit à remplir que les fonctions de maire de Toulouse, poste où il manifesta une supériorité de vue, une douceur de caractère et une abnégation personnelle bien rares dans cette classe de fonctionnaires.

Les royalistes lui rendirent justice en l'appelant à la chambre des députés; là il se signala dès son début en prenant avec une éloquence franche et honorable la défense de M. de Villèle, qui, alors n'étant pas en place, était attaqué par le côté gauche, avec cette faim hideuse que mettent des hyènes à dévorer les cadavres qu'elles rencontrent. La noblesse du caractère de ce député

toulousain plut au roi et à madame la Dauphine : le roi et la princesse l'appelèrent, lui demandèrent conseil, virent qu'on pouvait compter sur lui, et dès ce moment et sans cabale, sans intrigue, il fut retiré de la foule et devint membre du cabinet malheureux du 8 août 1829.

D'abord on lui confia le portefeuille de l'instruction publique; ce choix, légitimé par ses connaissances profondes et variées, excita, j'ose le dire, une odieuse opposition : la partialité libérale fut telle, que l'on osa pousser le mensonge et l'impudence au point de peindre comme un ignorant stupide l'un des hommes les plus instruits et peut-être le plus modeste de France; un colonel, dont j'oublie le nom, poussa l'inconvenance au point de défier, au nom de monsieur son fils, qui depuis n'a fait guère de bruit dans le monde, M. de Monbel à entrer en lice avec cet enfant qui, certes, le cas échéant, aurait eu affaire à forte partie, bien que son père facétieux l'eût doublé; au reste, on a depuis rougi de tant d'injustice, ce n'est pas la seule que l'on a commise à cette époque.

J'ai peint ailleurs la désorganisation intérieure

du ministre Polignac. M. de la Bourdonnaye, auquel on avait concédé le rôle de Croque-Mitaine du ministère de l'intérieur, n'ayant pas voulu ployer le genou devant le dieu apollinaire, prit sa retraite et s'éclipsa complètement et sans retour, et cela au point que j'ignore si maintenant il est de ce monde ou de l'autre.

L'habile chef du conseil s'était bien gardé de prévoir une défection, et quand celle-là eut lieu il fut pris au dépourvu, allant çà et là, se cherchant un ministre adjoint sans le trouver; les habiles lui firent la révérence, et les inhabiles lui semblant trop redoutables, tant ils lui ressemblaient; dans cette occurrence, madame la Dauphine, voyant son embarras, supplia M. de Monbel de quitter l'instruction publique, et de venir prendre le portefeuille de l'intérieur. Le sage député de Toulouse hésita à accepter ces fonctions, bien qu'il fût très capable de les remplir convenablement; enfin il céda aux instances de Madame et à la frayeur qu'il eut de voir M. de Polignac s'emparer encore de ce travail.

Mais la rage des coups d'État ayant gagné le président, voici que le comte de Chabrol, ministre

des finances, homme d'État au nez fin, à l'habileté consommée, au royalisme sage et constitutionnel absolu, s'étant épouvanté de la voie de perdition dans laquelle le jeune président allait jeter ses collègues, le roi, la France et l'Europe, ne crut pas que son dévouement à la volonté aveugle de Charles X dût s'étendre jusqu'à sanctionner de sa présence la série des mesures désastreuses qu'il prévoyait, déclara peu de temps avant la catastrophe qu'il prétendait se retirer.

On ne put vaincre sa résistance, et ceci amena un autre bris de ce cabinet, en fiction si compacte et en nature si crevassé. Le comte de Chabrol retourna chez lui; on jeta le portefeuille qu'il délaissait aux mille médiocrités que le président trouvait supérieures; toutes eurent peur, tant le danger était prochain et manifeste; enfin le comte de Peyronnet, dont certes je n'accole pas le mérite supérieur aux nullités dont je viens de parler, ayant consenti, par pitié pour la position désespérée dans laquelle il apercevait M. de Polignac, de renforcer de ses hauts talents et de son énergie une combinaison toute détraquée, ne voulut pas néanmoins accepter le mi-

nistère des finances : ce refus prolongea l'embarras.

Ce fut le roi lui-même qui dénoua ce nouveau nœud gordien sans en rien dire à personne, pas même à son atlas essoufflé ; il appela près de lui M. de Monbel, et là, usant de toute l'influence que Sa Majesté lui donnait sur un cœur rempli d'amour, de respect, de soumission à sa personne sacrée, il en obtint ce douloureux sacrifice d'amour-propre ; car, enfin, ces changements continuels et si rapprochés de portefeuille ne pouvaient avoir lieu qu'en enlevant quelque chose de la considération qu'on avait pour le beau caractère de M. de Monbel.

Ce serviteur si fidèle, contristé de son inconséquence apparente, aurait bien voulu refuser, mais tout royaliste, il n'en eut pas la force ; quand le roi, le roi lui eut dit que sa retraite ou son refus le livrerait lui, monarque, à ses ennemis.

« Dans ce cas, » dit M. de Monbel avec une gaîté qui ne dépassa pas le bout des lèvres, « il vaut cent fois mieux que je me livre aux bêtes affamées des petits et des grands journaux de l'opposition. »

Il céda donc, mais avec douleur, résignation et amertume. On ne le vit, dès ce moment, que sombre et inquiet; sa douce gaîté, son esprit ouvert n'existaient plus; l'infortuné voyait ouvert l'abîme où M. de Polignac allait tous les précipiter.

Telle est la vérité sur cet homme d'État qui a resté si peu aux affaires, et qui néanmoins y a laissé une si belle, une si chaste réputation : celui-là n'a pas fait en un an de fortune scandaleuse, ni augmenté d'une obole sa fortune patrimoniale; bien au contraire, son dévouement l'a ruiné; la révolution de juillet, injuste envers lui, ainsi que je n'ai pas craint de le dire, a refusé de reconnaître la légalité de l'ordonnancement des dernières sommes tirées du trésor pour le service expirant de Charles X; on a rejeté sur M. de Monbel la responsabilité de 400,000 fr. environ pour lesquels ses biens sont en séquestre, on l'a ruiné en entier, et mon petit Thiers s'est enrichi par contre-coup : *O altitudo* !

CHAPITRE VIII.

Position des choses vers le 25 juillet 1830. — Peinture de mon agitation. — M. V... me vient visiter. — Singulier colloque entre nous deux. — Un militaire dans l'embarras. — Il aime que la trahison soit lucrative. — Je me moque de lui. — Un grand citoyen chez moi. — Tous les comtes de Tuffière ne sont pas gentilshommes. — Détails curieux. — Ministère à la façon de L..., premier consul. — Dupont de l'Eure. — Le général G... mis à toutes sauces. — Mépris d'un sot à l'encontre d'un niais. — Le marquis de Lafayette vient me voir. — Monomanie de *Gilles le grand*. — Anecdote véridique et curieuse. — Désintéressement prouvé d'un banquier ministre des finances. — Note amicale à ce sujet. — J'écris à M. D.... — Avis que je lui donne. — Règles pour faire une révolution. — Interruption dramatique. — Le secret de l'État acquis d'une jolie Anglaise. — Maîtres de la minute des ordonnances, MM. de M... B..., de V... et moi les brûlons. — Par quel motif prenons-nous ce parti. — Un billet de M....., m'apprend ce qui se passe, ce jour-là, à Saint-Cloud, au conseil des ministres. — Fin de ma lettre à D... — Imitation charitable et certes bien royaliste de deux vers sans-culottes de Diderot.

Nous touchions donc à la dernière heure de la Restauration ; une inquiétude profonde et motivée remplissait les esprits ; le choix des électeurs annonçait clairement que la majorité de la chambre serait hostile au ministère, que toutes leurs

mesures seraient repoussées, et que, nécessairement, si le roi voulait les soutenir, il fallait qu'il ne régnât plus qu'à l'aide de coups d'État. Les députés arrivaient ou remplissaient toutes les routes; déjà ils promettaient à la nation alarmée de la délivrer d'un pouvoir insupportable, ennemi patent de la constitution. On leur répondait par des promesses solennelles, on jurait de les soutenir, et tous les citoyens, sans y songer déjà, se disposaient à la guerre civile.

J'étais vivement tourmenté; j'aime ma patrie et la famille royale; il m'eût été insupportable qu'elle eût toute à fuir une nouvelle fois, et principalement que la république ou un simple particulier s'en vînt régner à sa place. Je me couchais affligé, je me levais tourmenté; mes nuits étaient longues, mes jours, au contraire, s'écoulaient rapidement; car tant de personnes venaient à moi, on m'apprenait tant de choses, que je n'avais pas le loisir de m'ennuyer.

Le dimanche, au matin, 25 juillet, jour à jamais néfaste, je me levais lorsqu'on m'annonça la visite du général B....; elle m'étonna. Je connaissais peu ce militaire, je le savais en belle

position, et ses confrères, pour peu qu'ils soient en passe, ne sont guère curieux de se rapprocher des personnages antipathiques au souverain et au parti dominant : j'étais dans ce cas ; que pouvait me vouloir ce général qui, s'il ne comptait à l'armée ni parmi les plus braves et les plus habiles, avait, au château, la réputation d'être un souple courtisan.

Nous étions à une époque où il faisait bon d'écouter de toutes parts, afin de beaucoup apprendre. Ceci me détermina à recevoir d'aussi bonne heure une visite que, peut-être, en une autre circonstance, j'aurais éludée ou retardée, du moins. Je passai dans le salon et je me vis en présence du général B....

La conversation s'engagea naturellement sur la situation des affaires publiques. Le général me parut singulièrement embarrassé; un instinct lui faisait préjuger que S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans pourrait bien être appelé à jouer, sous peu de temps, un rôle éminent, si bien que ceux qui, les premiers, se prononceraient pour lui, auraient nécessairement de grands droits à sa reconnaissance, et ceci tentait.

Mais, d'une autre part, malgré la mauvaise humeur d'une forte portion de la chambre élective, il restait au roi Charles X tant de puissance, de ressources colossales, sa possession enfin du trône, qu'il paraissait peu probable qu'il tombât complètement; hors, après une lutte légère peut-être, et à coup sûr rapide, sa vengeance serait terrible et frapperait, certes, sur ceux qui auraient embrassé la cause du vaincu.

Tout cela contrariait le général : il désirait savoir mon avis; il lui était revenu que les amis du duc d'Orléans travaillaient, avec plus de véhémence que jamais, à lui procurer la couronne, et ses révélations, s'il les faisait à l'autorité, lui vaudraient assurément une riche récompense. Mais pouvait-il, sans péril, annoncer le complot? serait-il sûr que la cause royale sortît victorieuse de la lutte? Si elle y succombait, le révélateur connu serait perdu sans retour. Tout cela était bien embarrassant, et c'était un conseil sage qu'on venait chercher près de moi.

Jamais je n'ai vu l'égoïsme dégoûtant, l'avidité de l'or et des places se dévoiler avec si peu de dignité; il y en avait à apprendre à mépriser les

hommes, si déjà il me fût resté quelque estime pour eux. M. B...., d'une ou d'autre façon, voulait bien être traître, mais il fallait que la trahison fût lucrative, et il ne concevait qu'on se déshonorât que tout autant qu'il y aurait un énorme profit à commettre cette odieuse action. Nous n'étions pas à des temps où l'on pût cracher moralement au nez de tels personnages, je me contins, et je dis au général qu'à sa place j'irais faire une visite du matin à Neuilly, et que le soir j'apparaitrais au jeu du roi; que, si la collision avait lieu, il faudrait offrir de vive voix ses services au prince et au monarque, prendre un appartement entre les deux châteaux, et ne se rendre, sous prétexte de maladie, à l'un ou à l'autre, que lorsque la victoire aurait décidé qui devait l'emporter.

Ce misérable était si profondément enfoncé dans son idée, qu'il ne comprit pas mon persiflage, il le prit pour argent comptant au contraire, et en poussant un soupir profond me répondit :

« Ah! monseigneur, l'avis est bon sans doute, mais ces maladies d'à-propos sont si connues, les malins en tirent tant de parti pour perdre qui

se donne ainsi la fièvre ou se luxe un nerf! »

La venue de M. L... fit partir le personnage. Tudieu ! que notre banquier homme d'État avait changé de physionomie depuis notre dernière rencontre : à celle-ci il me parut plus engoncé, plus gourmé, plus boursouflé, plus important que de coutume; on devinait clairement qu'un fait nouveau venait de le grandir dans sa propre importance. Ce mondor actuel m'aborda avec une mine triomphante et protectrice; le matin même, *une députation du peuple français de toutes les provinces* l'avait conjuré de sauver la France, de se mettre à la tête du gouvernement.

Je faillis lui demander si cette députation nationale s'était habillée au magasin où, en 1791, *la députation fameuse du genre humain* qui félicita sur ses travaux l'assemblée constituante avait pris ses costumes; je me contentai de manifester de l'étonnement d'une pareille démarche; le banquier la trouvait naturelle, et avec une modestie qui me charma, il me confia que la supériorité de ses vertus, de son mérite, que sa capacité, le bel usage qu'il faisait de sa fortune avaient fait de lui *un grand citoyen*; que, puisque les folies de la

cour amenaient la nécessité d'une révolution, il était juste et rationnel que ce fût lui, adoré par le peuple, que le peuple portât à la tête du gouvernement; il ajouta :

« Ce sera malgré moi, je vous le jure; je suis sans ambition, mais l'amour de la patrie me dévore, et à ce pur sentiment je sacrifierai mon indépendance. Je sais bien *que Lafayette* aspire à la présidence; la mérite-t-il? lui convient-elle? qu'entend-il aux affaires? est-il homme d'État? Qu'il se tienne tranquille et à sa place, je lui donnerai le commandement de la garde nationale et 150,000 fr. *d'appointements*, avec cela *il peut mettre du foin dans ses bottes*.

Je répète textuellement.

« Quant à vous, prince, » poursuivit M. L.... « dont j'apprécie les connaissances et surtout le bon esprit, doux, conciliant, je vous prie d'accepter le portefeuille des affaires étrangères, je mettrai Clauzel à la guerre ou Gérard, mon gendre, à la marine, Bignon à l'intérieur, M. de Bérenger à la justice, et je me réserverai l'intérim des finances. »

J'écoutais, j'écoutais cette hallucination com-

plète, et tombais de mon haut. Quoi ! de pareilles nullités prétendaient régir le royaume, et s'étonnaient de la présomption du petit Polignac ! c'était à faire rire ou plutôt pleurer. Oh ! parbleu, me dis-je en moi-même et comme illuminé soudainement, je travaillerai de manière à ce que des fous n'appellent pas un homme nul à la première place : cette sottise est possible, car s'il y a une révolution elle sera faite par l'influence du commerce, et les courtauds de boutique, les calicots, les saute-ruisseaux, tous niais et aveugles, pensent que celui-là est un génie, et il deviendrait fâcheux que tant d'oisons accommodassent en aigle le grand citoyen ; si la branche aînée doit périr par sa faute, il ne faut pas que ni le royaume, ni le gouvernement, chutent avec elle, ni même que le sceptre sorte de la maison de Juda. Non, la France n'appartiendra ni aux jacobins, ni aux bonapartistes, ni au marquis *Gilles le Grand* comme disait le vieux Noailles son beau-père, ni au *grand citoyen*, le plus ridicule de tous ; mais elle se jettera d'elle-même par conviction et prudence, pour son bonheur à venir, dans les bras du seul homme sage que je lui

connaisse, S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans.

Telle fut ma pensée, et je n'en eus pas l'étrenne; bon nombre d'esprits judicieux l'avaient eue avant. Plus j'y rêvai, mieux elle me plut : il était temps de fermer l'abîme des révolutions, et la chose ne serait faisable que lorsqu'on aurait mis sur le trône le seul prince qui offre à tous des garanties d'éternelle stabilité et auquel on ne puisse rien reprocher comme jamais on n'en pourra rien craindre (1).

Pendant que je m'occupais ainsi et que je me disposais une troisième fois à préserver la famille royale d'une conquête étrangère, M. L...., le plus loquace des hommes quand on a de la patience à l'écouter, me déroula le plan de gouvernement que lui et ses intimes avaient établi pour le bonheur de tous, entre le videment de deux bouteilles de champagne mousseux.

Un renouvelé du consulat, M. L..., au mi-

(1) Par la fidélité avec laquelle nous rapportons l'opinion du prince de Talleyrand, on doit voir notre attention à respecter son texte; car ceci, on le répète, est de lui, uniquement de lui; notre conviction, sur ce point, n'est pas aussi bien établie.

(*La comtesse Olympe du .....*)

lieu comme premier consul, flanqué à droite du bon Dupont de l'Eure, que les finauds de son parti ne portent tous aux nues que parce qu'ils le savent incapable d'y monter lui seul, et renforcé, à gauche, du général G...., selle à tous chevaux, comme on a pu le voir, je reprochai l'oubli du duc de Choiseul, qui avait tant fait pour plaire aux libéraux.

Il me fut répondu qu'on ne voulait pas de nobles.

« Grand merci, » dis-je *inter nos*. « Les nobles s'arrangeront, en revanche, de telle manière à ce que le pouvoir n'appartienne qu'au plus noble d'entre eux. »

Cette journée devait être pour moi la rencontre des brancards du *Roman comique* pour Ragotin et la Rancune; car, à peine M. L... eut été réemballé clopin clopant dans sa voiture, que la guimbarde du marquis de Lafayette le déposa pareillement chez moi.

« Eh bien ! » lui dis-je, « dois-je déjà féliciter notre illustre président, car, au train où vont les choses... (et je ne savais pas l'existence des ordonnances).

— Pas encore, » me fut-il répondu froide-

ment, « pas encore ; mais je ne vous donne pas trois mois pour que vous veniez me visiter à l'Hôtel-de-Ville, où je compte établir le siége du gouvernement. Prince et cher contemporain, je n'ai reculé que pour mieux sauter. En 1789 la poire n'était pas mûre, notre éducation constitutionnelle n'existait pas, alors une république sage et rationnelle était impossible; trop de causes s'y opposant, il fallait, que la nation jetât sa gourme, que les vieilles institutions fussent brisées violemment, qu'il y eût même du sang versé, car il y avait tant de haines à satisfaire, que les Français repassassent rapidement sous le joug des bavards, des assassins, du pouvoir militaire, de a noblesse, des prêtres; on a eu des échantillons de tout cela, on sait où est le meilleur. Eh bien ! ma prophétie au comte de Rochefort d'Ally, le 31 décembre 1815, va recevoir son entière confirmation. »

Il faut, pour expliquer cette dernière phrase, que je suspende le récit et que je raconte une courte anecdote.

Un jour que le marquis de Lafayette venait de me rappeler comme il allait monter dans sa voi-

ture, l'aimable et érudit gentilhomme qu'il avait aussi pris à témoin plus haut entra dans sa cour pour lui faire une visite de nouvelle année; avec deux hommes d'une politesse aussi esquisse, d'une urbanité tellement supérieure, il y eut assaut de civilité; le comte de Rochefort d'Ally voulait s'en aller, le maître de la maison s'y opposait; enfin celui-ci prenant la parole dit :

« Quoique vous soyez en chenille, peut-être alliez-vous, en sortant de chez moi, dans le faubourg Saint-Germain.

—C'était précisément la route que je devais prendre ?

— Irions-nous dans la même maison par hasard? Je vais chez madame de Stael.

— Elle est sur ma liste,» repart M. de Rochefort, « je comptais, ce matin, me présenter chez elle.

— Eh bien ! montez dans ma voiture, allons-y ensemble, et je ne perdrai pas le bon profit de votre visite. »

La chose proposée est acceptée; on se place, on part, on roule et on cause. Le maréchal Ney venait de périr, on sait comment, et combien cet

acte de justice rigoureuse prit la forme d'une injuste rigueur (je ne sais pas jusqu'à quel point on tire avantage du sang versé, mais ce que j'affirme, c'est que celui qu'on épargne est un placement à fort intérêt); on parle donc de cette catastrophe inutile et le marquis de Lafayette alors :

« Monsieur, tout me l'affirme, les Bourbons ne prolongeront pas leur règne en France. On les avait oubliés, ils sont rentrés deux fois avec l'appui des baïonnettes étrangères, rapportant leurs préjugés, leurs erreurs, leurs petites vues; ils feront les mêmes fautes, sèmeront et recueilleront les haines; on les supportera pendant quelque temps, mais toute patience a un terme, et à un jour fatal on leur dira *bonsoir la compagnie*. Peut-être dans ce moment il y aura quelque grabuge, mais tenez assuré et comme parole d'Évangile, qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard la chose finira par une république fédérative dont je serai le président. »

Ce propos ayant frappé le comte de Rochefort, à qui d'ailleurs il n'avait pas été dit sous le sceau du secret, il m'en parla; j'en dis un mot *au*

héros des deux mondes; il s'en ressouvint, le casa dans sa mémoire, et dès lors ne l'oublia plus : aussi me le répéta-t-il le 25 juillet 1830; il y avait, en ce dernier temps, quatorze ans et sept mois moins cinq jours d'antiquité (1).

Maintenant je reviens à notre colloque :

« Vous êtes donc bien assuré de votre présidence, » dis-je à mon tour, « pour nous la jeter ainsi toujours au nez.

— Elle est infaillible !

— Il y a, » dis-je, « des gens de boutique qui s'avisent d'y appeler M. Laffitte.

— Ah ! le grand citoyen, » repartit, avec une

(1) Monsieur le comte de Rochefort, encore en vie pour le bonheur de ses amis, l'avantage des lettres et des arts, et pour servir de modèle de cette urbanité qu'il possède si bien, tandis que presque partout elle se perd, peut corroborer de son témoignage l'exactitude du récit du prince de Talleyrand et en affirmer d'ailleurs la véracité; sa mémoire prodigieuse n'a pas, sans doute, oublié ce propos si piquant et ce qui l'a précédé. Son affirmation, que je ne crains pas d'invoquer, prouvera, du moins en partie, combien cet ouvrage-ci est loin de ressembler aux productions banales que la librairie L..... livre en les timbrant d'un nom qui, bien que réel, n'en est pas moins sans valeur. Ici, tout est vrai, exact et appuyé sur des autorités irréfragables.

(*La comtesse Olympe du .....*)

douce malice de bon homme, celui que le banquier, avec plus de fiel, venait peut-être d'appeler *Gilles le Grand*. « Oui, je sais que c'est son rêve; ces hommes d'argent s'imaginent être propres à tout; chaque remueur d'espèces se croit fermement appelé à régir l'État : c'est comme les avocats, qui, parce qu'au palais ils étourdissent les juges et embrouillent les affaires, se flattent d'être habiles à guider le gouvernement. Je ne pense pas que M. Laffitte me dame le pion; je lui donnerai le portefeuille des finances.

— N'en faites rien, » repartis-je, « ces messieurs venus au pouvoir ont trop l'habitude de faire du trésor de l'État une succursale de leur caisse privée (1). »

Nous rîmes, et M. Lafayette me quitta aussitôt.

(1) Témoin les fameux 6 millions payés par M. Laffitte, *grand citoyen* et MINISTRE DES FINANCES, à M. Laffitte, *grand citoyen toujours*, et de plus banquier et créancier (à régler) de l'État. Ces 6 millions ne sont pas les 6 millions prêtés au même par le roi Louis-Philippe qui, précédemment et par pure munificence, avait, dit-on, fait encore au grand citoyen un cadeau de 600,000 fr.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

(*La comtesse Olympe du .....*)

Je fis défendre ma porte, me fis dire sorti, et je me mis à écrire à M. D...., d'une part, et de l'autre à ...; voici les deux lettres :

« Vous avez de l'esprit, vous êtes adroit lorsque » vous n'êtes pas bourru. En certain lieu on prend » vos conseils, allez-y en donner un bon : quoi » qu'il arrive ces jours-ci, que votre client ne » s'éloigne pas de Paris, et que ses yeux et ses » oreilles soient constamment fixés sur ce qui » va se passer ici.

» Si on l'appelait à Saint-Cloud, qu'il n'y aille » pas, dût-il se faire casser la jambe par suite » d'une pirouette du léger Vatout. Si cela ne » suffit pas, qu'il fuie et se cache; mais qu'on le » trouve si c'est à Paris qu'on l'appelle. Sous peu » de jours la couronne sera à l'Hôtel-de-Ville; » manœuvrez de manière à ce qu'on n'en fasse » ni un casque militaire, ni un chapeau de pré- » sident. Ils sont deux qui aspirent à être coiffés » de celui-ci; je sais que l'A.... de V.... fait dis- » tribuer de l'argent au nom *du petit cou-* » *sin* (le fils de Napoléon); on parle des Beau- » harnais, il ne faut pas sortir des Bourbons; » mais, si un choix devient forcé, on peut aller de

» la branche aînée à la cadette. Que de malheurs » on eût épargnés à la France si, en 1814 ou » 1815, on eût fait ce qu'on fera peut-être avant » huit jours !

» Qu'on étouffe la révolution si elle a lieu, » qu'un roi soit prêt à remplacer le roi qui s'é- » loignera ; ne donnez pas le temps aux républi- » cains de tenter un coup de main, et aux autres » (les bonapartistes) de se reconnaître; et, sur- » tout, parez à ce que ces deux partis ne puissent » s'entendre ; on est sur la brèche. La collision » est imminente : les uns disent que le coup d'État » qui perdra tout aura lieu dimanche prochain, » d'aujourd'hui en huit ; les autres, qu'on at- » tendra le premier acte hostile de la Chambre » des Députés. Cette façon d'agir est si conve- » nable, qu'il est impossible au petit Polignac de » s'y tenir; toutefois, ce matin encore la chan- » cellerie a expédié des lettres de convocation, » c'est certain..... J'entends qu'on veut entrer » chez moi, mes gens font une belle résistance; » qu'est-ce?..... La curiosité me pousse, je vais » au secours de l'importun qui peut être sera » opportun..... »

J'avais dit vrai, c'était M.... qui accourait, M..., renforcé de B.... de V...., ce dernier rouge en coq d'Inde. Ils arrivaient de Saint-Cloud, que dis-je? de Meudon; ils savaient tout, un joli cadeau présenté à une belle Anglaise leur avait fait livrer le secret de l'État. Que m'apportaient-ils? Je le donne à deviner en mille.....; la minute ultra-originale des ordonnances écrites de la main de V..., corrigées et annotées avec augmentation de l'expulsion si sotte, si folle des patentés, de celle de L...., enfin un vrai trésor; d'ailleurs, pour leur donner force irrésistible, le roi les avait signées, et elles étaient contre-signées par celui qui perdit tout.

Nous les tenions, les touchions, les lisions et ne pouvions y croire; nous avions peur de cette découverte et prenions en pitié ceux qui si gaillardement jouaient un si gros jeu. Que fallait-il en faire? Ce fut la première question que nous nous adressâmes; je répondis qu'il fallait les brûler.

« Pourquoi?

— Elles ne nous seront d'aucune utilité; et voyez le rôle qu'elles peuvent nous faire jouer :

irons-nous, ces pièces en main, provoquer le peuple à la révolte?

— Non.

— Nous vanterons-nous de les posséder?

— Non.

— En ferons-nous des copies pour nos amis, afin que la police fonde sur nous?

— Pas davantage.

— Vous sentez-vous la force, au moyen de ces documents, de commencer la révolution, de dénoncer le roi, de livrer P..., L..., V... à la vindicte des citoyens? si on coupe leur tête, en voulez-vous la responsabilité? Cette sorte d'héroïsme touche de trop près à la flétrissure; en France, jamais le délateur n'obtiendra la palme civique; enfin, de deux choses l'une : ou ceci est un jeu d'enfant auquel on ne donnera aucune suite, ou ceci, demain, sera entériné dans le *Moniteur*. Le premier cas échéant, craignons le blâme; le déshonneur que verserait sur nous une clameur de canaille, un trait digne des gens de Vidoc; dans le second, assurément la vue de ces minutes ne ferait à la chose que d'assurer vite la pendaison des trois coupables; et puis, voyez toujours quel

rôle le roi aurait à jouer là dedans; et si par notre révélation S. M. courait un danger réel? si on le chassait? si d'autres régicides?.... »

Je prononçais ces derniers mots encore, que déjà M. B.... de V...., qui avait aperçu ma machine phosphorique, y allumait les terribles papiers. Nous les regardâmes brûler avec joie et anxiété, et comme si la Providence eût tenu à nous récompenser, le léger incendie lançait encore ses étincelles, lorsqu'un courrier que M.... m'expédiait de Saint-Cloud me remit un billet en chiffre, ainsi conçu :

« Je sais tout, le conseil est assemblé; on y ar-
» rête des mesures désastreuses qui vont trou-
» bler le royaume. La Chambre est cassée, la
» Charte violée en plusieurs de ses articles; on
» diminue le nombre des députés, celui des élec-
» teurs, exclusion des patentés, entraves mises
» aux élections des petits collèges, rétablisse-
» ment de la censure; adieu l'imprimerie, on l'é-
» crase à tout jamais par haine des pamphlets et
» des journaux; l'article 14 de la Charte devient
» l'arme terrible qui ramène le pouvoir absolu...
» Tout ceci est vrai; je suis au désespoir, car on

» compte sur moi, et avec mes antécédents fu-
» nestes me voilà perdu.... M.... »

Nous nous félicitâmes doublement de notre détermination. P.... de V...., que ceci touchait directement, sortit pour aller prendre des mesures conservatrices de sa propriété. M..., qui avait quelques coupons de rentes, se désolait de n'avoir pas lu ceci avant la fin de la bourse de la veille, samedi 24; pour moi je repris ma plume et j'ajoutai à la lettre première que j'avais cru près de finir :

« J'ai bien eu raison d'être curieux..., je sais
» ce qui passe, *tout est fini* ou s'achève; main-
» tenant lisez ce que je transcris » (ici je copiais en entier le billet de M..., puis continuant) : « que
» vous semble de ce chef-d'œuvre ? Ah ! les mal-
» heureux, non sans doute ILS N'ONT RIEN AP-
» PRIS ET RIEN OUBLIÉ, mais que leur va-t-il ar-
» river, *god save the king!* Oh ! oui, mon Dieu,
» sauvez le roi; mais comment sauver qui se perd
» lui-même?

» Quant à vous maintenant, faites compte des
» minutes, des secondes, elles vont devenir pré-
» cieuses autant que des semaines ; tout est dit,

» si on mène bien l'affaire. Comme toute faute » mérite punition, la France en 1830 peut avoir » son 1688. Je ne doute pas que demain Paris ne » soit en armes, que mardi le sang n'y coule, et » que de proche en proche la guerre civile ne » gagne les départements.

» Que faire ? La Vendée, » demanderez-vous ? « Rien ! » répondrais-je, « ceux pour qui elle » s'est battue ont eu trop de soin à lui apprendre » que l'ingratitude, si elle est le défaut des petits, » est la vertu des grands.

» Mais Paris ! Paris ! pensez à Paris, c'est à » Paris que la question sera vidée, et Paris est » de toutes les villes celle qui renferme le plus » d'irritation; que de sang on y va verser, que » ce sang sera payé cher ! Ah ! si avec les en- » trailles de Robespierre on eût étranglé P...., » quel beau coup d'État! la France eût été heu- » reuse et la famille royale sauvée; il y a des » hommes dont la fatalité entraîne les autres, » mais un roi et un royaume, c'est trop, adieu !... »

CHAPITRE IX.

Un doux souvenir à Mᵉ Plougoulm.— Autre Lucifer tombé dans les oubliettes de l'élévation sur un plus grand théâtre.— Que je ne serai pas l'historien des faits connus de la révolution de juillet 1830.— Copie de ma deuxième lettre du 25 juillet.— Que le roi tombe parce qu'il veut tomber.—Que rien n'oblige à suivre un désespéré à la rivière.— Comment Charles X de puissant se rend faible.— D'où viendra la révolution.— Plan de conduite habile tracé pour celui à qui j'écris. — Preuves de l'impatience française.— Comment à Paris on change plutôt de constitution que de chemise.— Que doit faire qui on oublie.— Conseil noble et sage pour l'avenir.— Qui il faut écarter.— Lors des révolutions, il faut user d'abord les braillards et les fanatiques. — Curieuse révélation du livre rouge moderne. — Noms de ceux à qui, en 1830, on a distribué quelques millions sur leur demande désintéressée.— Effroi des libéraux chefs, le 26 juillet au soir.— Mesdames de Pontécoulant, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely et Gros-Davillier assistant à une des apothéoses de l'ermite spirituel de la Chaussée-d'Antin.— Peur panique de Casimir Périer.— Portrait en pied de ce personnage recommandable.— Face et revers de la médaille.— Opinion flatteuse de Charles X touchant Casimir Périer.— Anecdote à ce sujet. — Propos qui prouve le royalisme de Casimir Périer.— Peinture de son opiniâtreté.— Cause de son peu d'influence. — Sa manie de dominer.— Il est mort enragé et fou.— La liste de mon portier. — Mon espionnage de pure curiosité.— C'est moi qui, en entraînant les révoltés à ne crier que *vive la Charte!* ai détourné l'avènement du duc de Reichstadt ou la présidence de Lafayette. — Idée que j'inculque *au héros des deux mondes* qui n'y songeait pas.— Je réclame l'invention et le droit de propriété de la phrase célèbre : *La royauté avec cet homme-là nous sera la meilleure des républiques.*

Bien que Mᵉ Plougoulm, un de ces génies sous cloche que la révolution de juillet a fait

avorter en les amenant à ce terrible premier rang si funeste aux hommes sans mérite, et à qui les circonstances en ont donné l'apparence; bien que Me Plougoulm, dis-je, n'ait pas écrit et publié encore l'histoire de cette grande époque, ainsi qu'il en a été chargé, avec une affectation d'autant plus ridicule, que le pauvre garçon est incapable de tout ce qui demande verve, élégance et profondeur; trop d'autres écrivains, bons ou mauvais, ont suppléé à son bienheureux silence qui nous sauve d'un écrit somnifère de plus, pour que je croie nécessaire de retracer les faits à jamais célèbres des 27, 28, 29 juillet.

Au lieu donc de raconter péniblement ce que tous savent, je préfère m'en tenir à consigner ici les choses ignorées; les actes obscurs de ces temps où toutes les passions ignobles se réveillèrent à côté des plus sublimes, et leur succédèrent en les étouffant avec une avidité sans pareille et un succès dont on voit la preuve sans pouvoir comprendre comment il a pu avoir lieu.

Avant de conduire ce lecteur sur le nouveau terrain, il faut que j'achève de lui présenter l'arriéré, et que je mette sous ses yeux la seconde

des lettres que j'écrivis le 25 juillet : il est bon de faire observer que, lorsque je commençai celle-ci, je n'avais plus d'incertitude et que, soit par les minutes originales que nous devions à la cupidité d'une demi-vertu d'outre-mer, soit par le billet en chiffre de M..., j'avais pleine connaissance de tout ce qui se passait. Après cet exorde nécessaire, j'entre en matière et je me copie mot à mot, avec d'autant plus de facilité que j'ai gardé les deux brouillons de ces missives, peut-être importantes :

« Les dés sont jetés ; la partie commence : qui
» l'engage doit la perdre, et jamais on n'a eu
» plus de chances pour gagner. Remarquez, vous
» qui, selon toute apparence, allez prendre les
» cartes à votre tour, que ceux qu'on fait schelem
» ou à qui on gorge le quinola n'éprouvent cet
» affront que par leur seule faute. Toutes les
» chances dans les révolutions sont d'abord du
» côté de celui qui tient le pouvoir ; mais, par
» une fatalité dont on ne peut indiquer la cause,
» dès l'entrée en action, le chef du gouvernement
» multiplie les fautes par lui ou les siens telle-
» ment et avec tant d'abondance, que presque

» aussitôt la chance devient égale et tarde peu
» à tourner contre lui.

» A l'application de la règle : le roi est fort
» aujourd'hui de son influence personnelle, de
» celle d'un parti riche et nombreux, de la con-
» quête d'Alger; il commande despotiquement à
» trois cent mille hommes de terre et de mer; les
» tribunaux, les administrations, le trésor sont
» pour lui ou à sa disposition : des deux Chambres
» une lui appartient sans contestation pour ré-
» gner également; dans l'autre (et il n'aurait à
» gagner que trente à quarante voix, cinquante
» au plus), il a la corruption d'argent, de
» places, de titres, de décorations, de flatteries,
» de phrases sentimentales, moyens violents,
» irrésistibles. Si on les emploie bien, et si par cas
» ceci échoue, la prudence lui offre un recul
» apparent, une sorte de bascule à laquelle les
» députés se laisseront prendre toujours.

» Eh bien! que fait-il? Il débute par se croire
» trop fort, et le voilà qui pousse loin de lui tous
» les banquiers, négociants, manufacturiers,
» industriels, boutiquiers qui ne sont pas proprié-
» taires, et ceux de cette classe qui le sont ne

» ressentent pas moins l'outrage fait à leurs égaux
» et qui peut les atteindre demain. Également,
» les quarante mille hommes qui tiennent à
» l'imprimerie, la papeterie, la gravure, la li-
» thographie, les arts du dessin, les brocheurs,
» relieurs, doreurs, etc., et leurs familles, sont
» contraints à devenir de toute nécessité les enne-
» mis du roi. Et les électeurs dont on anéantit
» le choix avec autant de mépris, seront-ils con-
» tents? non, sans doute. En province on compte
» tout; et les dépenses nécessitées par les triples
» voyages pour procéder à de nouveaux scrutins
» deviendront un motif de colère qui appellera le
» besoin de la vengeance : enfin les royalistes
» franchement constitutionnels, et le nombre de
» ceux-là est immense, s'irriteront et vont s'in-
» digner de cette violence sacrilége à la Charte
» chérie; on va les entendre crier : *Les libéraux*
» *ont donc raison de nous dire que le roi aspire*
» *au pouvoir absolu; il y vient, ne l'y suivons*
» *pas, et défendons le pacte, notre droit et notre*
» *gage de paix*.

» De là à une prise d'armes il y a peu loin.

» Demain les ordonnances seront connues à

» Paris; après-demain, si les patentés sont ha-
» biles, et ils le seront, on fermera les ateliers,
» on paiera les ouvriers et on les renverra.
» Puisque le roi coupe les sources de prospérité
» de commerce, cette jeunesse brave, exaltée,
» républicaine, bonapartiste, descendra dans la
» rue, formera des groupes qu'on voudra dis-
» perser... Résistance...; attaque; le sang coule,
» on crie aux armes : et mardi ou mercredi au
» plus tard, Paris sera divisé en forteresses; les
» unes au pouvoir du peuple, les autres au pou-
» voir du roi.

» Si on sonne le tocsin, si on songe à dépaver les
» rues, si on ne crie que vive la Charte, si on arbore
» les trois couleurs, si la garde nationale dissoute se
» ressuscite d'elle-même, les Bourbons sont per-
» dus, et cela par leur volonté. Puisqu'ils veulent
» l'être, soit; qu'ils le soient. Mais vous, pour-
» quoi les suivre? pourquoi vous noyer parce
» qu'ils ont la fantaisie de le faire? La raison,
» le patriotisme, l'équité vous le défendent :
» que devez-vous à qui s'abandonne soi-même?
» à quoi bon être plus royaliste que le roi?

» Attendez un peu à l'écart; veillez à ce qu'on

» ne tente pas un coup de main qui retomberait
» sur vous; si on vous mande à Saint-Cloud,
» faites la sourde oreille; si on vous appelle à
» Paris, accourez-y, fût-ce sur la tête; ne deman-
» dez rien. Si vous faites ainsi, on vous offrira
» tout : tels sont les Français. Avec tout autre
» peuple une révolution peut durer des années;
» avec eux, il faut qu'elle commence et finisse
» en un jour. Quand d'un royaume on fit, en 1792,
» la république, combien fallut-il de temps pour
» préparer, méditer, disposer ce revirement
» énorme?—Dix ans...—Non..., une heure : que
» dis-je? A peine Collot-d'Herbois eut-il proposé la
» république, qu'elle fut créée par acclamation.
» Au 18 brumaire, dans une soirée, on expédia
» une constitution nouvelle. En 1814, le sénat,
» de midi au lendemain, renversa l'empire.

» Ne perdez donc pas un moment; si on
» oublie, ou néglige votre concours, arrivez
» de vous-même, et quelque part où il y aura un
» pouvoir établi n'importe lequel, présentez-
» vous-y; offrez votre zèle, votre personne, on
» vous acceptera. Or, comme on ne peut que
» vous donner la première place, une fois que

» vous en serez investi, réalisez la fable de *la Lice*
» *et sa compagne;* qu'elle soit votre règle de
» conduite, et tout sera dit.

» Je vois avec peine mon double ouvrage dé-
» truit; mais, avec un roi dont l'état rationnel
» est la conspiration, un pays est trop malheu-
» reux; son fils le continuerait. Une minorité
» serait maintenant trop dangereuse; il faut un
» chef fait, capable, sage, instruit à l'école du
» malheur, éclairé, économe, guerrier, qui ait
» fait la guerre avec la nation et non contre.
» Vous êtes tout cela, vous devez donc régner....
» *Plus tard, lorsque les ans auront mûri un*
» *caractère, alors, peut-être, il y aura autre*
» *chose à faire; vos vertus, votre loyauté,*
» *votre religiosité, m'assurent que, cette époque*
» *venue, vous ferez, par votre belle et noble*
» *conduite, rougir vos détracteurs.*

» Mais qu'aujourd'hui, nul ne soupçonne ce
» moment, comptez sur moi; car, avant la
» branche aînée, j'aime la maison, avant la mai-
» son la monarchie et enfin la France au delà
» de tout. Dès lors je me dois à qui sauvera
» celle-ci et non à qui la pousse dans l'abîme.

» Lui allume les flambeaux de discorde, vous
» les éteindrez; ne pas vous aider serait faute,
» et soutenir qui nous perd, un acte de félonie
» envers tous.

» J'ai assez dit; à *bon entendeur, salut:* je vais
» agir. Faites le contraire de ce que l'on a fait;
» amenez la boutique dans la salle du trône, et,
» en reconnaissance, les boutiquiers vous élève-
» ront dans leur cœur un trône, et celui-là on
» ne le démolira pas. Employez le vert et le sec;
» surtout, usez les chefs; ce sera facile: je ne donne
» pas un mois de considération et d'influence
» au *héros des deux mondes* et *au grand citoyen*.
» La vanité du premier lui fera faire des sottises;
» et le second, tripotant de l'agiotage involon-
» tairement, fera preuve d'incapacité. Si vous
» avez l'art de le placer de manière à ce qu'il
» lui faille montrer du génie, vous le ruinerez
» sans retour, car il ne pourra faire acte que de
» faiblesse et d'ignorance d'administration et de
» diplomatie; même en finance; il se fera voir
» incapace: il est des hommes dont on ne cesse
» de parler qu'au moment où la force des choses
» les oblige à parler eux-mêmes, ou, pour mieux

» dire, à qui on suppose des talents jusqu'à » l'heure où eux, ayant mis la main à l'œuvre, » font acte de patente inhabileté.

» Aux premiers jours d'une révolution, les » braillards, les fanatiques font tout; ils font » tant de peur qu'on sait gré à qui nous en dé- » livre. Lâchez-en beaucoup, leur nombre épou- » vantera; ne craignez pas d'ouvrir votre bourse, » pour chaque pièce d'or qui en sortira on y fera » entrer plus tard des millions. Les grands sei- » gneurs ladres n'ont jamais fait fortune. Sylla, » César étaient ruinés quand ils obtinrent la » dictature souveraine; et les avares Crassus et » Lépide, riches à milliards, perdirent tout ce » qu'ils possédaient. . . . .
» . . . .
» . . . .
» . . . . »

Je supprime la fin de cette lettre, et surtout une note assez curieuse, celle de la somme demandée en tout désintéressement par les zélés, vertueux et surtout probes de l'époque. Je me souviens qu'il y avait :

600,000 fr. pour . . . .

300,000 fr. à . . . . B.. C..
500,000 » à . . . . M... n.
400,000 » à . . . . T... s.

Qui depuis a su prendre une bien autre somme; car les chiffres sont si faciles à grouper :

200,000 fr. à. . . . . B... n.
200,000 » à. . . . . L... h.
300,000 » à . . . . O.. d.. B.. t.
250,000 » à . . . . G.... D..
500,000 » à . . . . D... n.

Enfin, 2,750,000 livres, disseminés sur G... D..., D.... t..., M.... n..., J.... t..., M.... M.... u.., S.... i..., B... e.., F.... n.., V.... t..., V. .. t..., G.... n.., M.... t. et quelques autres.

Je ne dis pas à qui je fis passer cette note; ce que j'affirme, c'est que *les prêts* furent touchés, et qu'un grand nombre depuis n'a pas même payé en reconnaissance.

Le reste de la soirée, mon hôtel fut comme assiégé par la foule qui s'y porta : dirai-je que les libéraux manifestèrent une terreur, un accablement de bien mauvais augure? Ah! si la congrégation, comme on disait alors, n'avait eu

affaire qu'à tous ces *vertueux*, ces *honorables*, ces *grands caractères*, ces *grands citoyens!* car si M. Laffitte est le seul à qui le sobriquet soit resté, trente autres alors le partagèrent avec lui; il n'y avait pas de libéral un peu gonflé qui ne fût qualifié ainsi par sa famille et ses intimes. J'ai su que, pendant toute une partie d'impériale jouée par mesdames de Pontécoulant, de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely et Gros-Davillier avec M. de Jouy, celui-ci avait été promu d'une voix unanime dans la brochette des grands citoyens, et que même cette promotion avait fait passer une mauvaise nuit au jeune Lacretelle, libéral pour le quart de sa vie, en attendant qu'il eût une nouvelle opinion, comme auparavant, il en avait eu quinze ou seize.

L'inquiétude déjà régnait donc dans Paris, et néanmoins on ne savait rien encore. M.... D.... de V..., que j'ai oublié dans la liste des récompenses où il s'inscrivit pour 600,000 fr., garda, ainsi que moi, un profond silence; nous nous l'étions promis.

Le lendemain, les ordonnances étaient dans le *Moniteur*. Ce fut Casimir Périer qui, le premier,

me donna le bonjour. Je crus voir un cadavre, tant il était pâle; ses dents claquaient; il se croyait poursuivi par la police; il redoutait l'émeute, craignait la cour, s'effarouchait de tout; ma vieille impassibilité lui mit du cœur au ventre, selon l'expression proverbiale; et pourtant celui-là était le plus fort, le plus habile, le plus éclairé des meneurs.

Casimir Périer aurait dû naître duc et pair, il se serait trouvé à sa place. C'est de tous *les vilains* le seul que l'on pût prendre pour noble. Il avait de notre caste l'élévation du caractère, la fierté, la supériorité des vues; il haïssait la populace, était toujours mal à son aise avec ses pairs naturels, et gémissait, chaque jour, d'être le second de sa race : ferme, éloquent, éclairé, très bon administrateur, il serait devenu un diplomate accompli, s'il eût poussé plus loin sa carrière. Aussi supérieur à Jacques Laffitte que le soleil l'est à la plus infime des planètes, il en était plus loin par les talents que Syrius ne l'est de nous. Il obtenait des égards du plus superbe baron d'Allemagne; sa dignité naturelle en imposait au point de le faire croire un cadet des Lesdiguières, tandis

qu'en voyant son rival Jacques Laffitte on ne perd jamais l'idée que c'est là un agioteur marron coulissier, et non un homme d'État. Casimir Périer saisissait les affaires ardues avec une sagacité peu commune; beau parleur, même quand la raison n'était pas pour lui, il ne manquait pas d'indépendance et d'énergie, ne se courbait qu'avec dignité, et dans sa courtisanerie il y avait plus du maître que du valet.

Charles X l'appréciait, et avait même pour lui un penchant involontaire. Dans les derniers temps de son règne, ce prince me disait que de tous les libéraux celui-là lui inspirait le moins de répugnance. « Il me fait illusion souvent, » poursuivit le monarque, « au point de me le faire prendre pour un homme de qualité; il se présente bien sans masque, avec l'aisance d'un personnage non en désir de conquérir un rang, mais qui, à ce rang monté, ne s'y croirait pas intrus, mais très à sa place. Il me fait la cour sans bassesse, au lieu que les autres libéraux, quand on ne les regarde pas, s'inclinent si bas, si bas, qu'ils en viennent, si je me tourne, à mettre leur nez. . . . .»

Oui, je le répète, Charles X avait beaucoup

d'esprit en cette occasion; il s'arrêta avec un à-propos, un tact charmants. Mon éclat de rire étouffé fut le seul applaudissement que j'osai me permettre en l'honneur de cette malice que le tête-à-tête permettait; d'ailleurs elle peignait si bien *ces grands citoyens!!!*

Le roi n'aurait pas eu de répugnance à faire entrer M. Périer dans une combinaison de cabinet; c'était le seul dont il eût souffert la présidence. M. Périer le savait très bien; car, lors de la catastrophe, son cabriolet prit deux fois involontairement la route de Saint-Cloud, et, lorsque lui, quelques jours après, dut s'engager avec le Palais-Royal, ce ne fut pas sans un vif chagrin. Dieu l'avait créé serviteur de la branche aînée; les passions humaines le firent dévier de sa pente naturelle. Peu de temps avant sa mort, exhalant devant moi sa douleur du rôle de marionnette qu'on le contraignait à jouer, il s'écria :

« Prince! si jamais je me trouvais en présence de Charles X, il ne me querellerait jamais autant que je me suis moi-même adressé de violents reproches. Que celui qui osa dire : Il est trop tard, a pris sur lui une cruelle responsabilité!

Certes, tout le jour je crois bien faire, mais dès la nuit venue, la veille et le sommeil me disent que je fais mal. »

Au milieu de tant de qualités brillantes, il y avait de fortes ombres au tableau. Casimir Périer était dur, cassant, absolu, soupçonneux, susceptible, méfiant, opiniâtre; aucune volonté ne devait tenir devant la sienne; il aurait voulu enlever au roi la connaissance des affaires, mener ses collègues comme autant d'esclaves, et, en un mot, régner sans partage et sans rendre compte. Toute résistance lui déplaisait, l'enflammait, l'irritait, le mettait hors de lui; et ce défaut lui faisait perdre tous ses avantages; sa domination était si bien en dehors, qu'elle devenait par trop insupportable. L'amour-propre des sages et des faibles les fait consentir à un despotisme déguisé sous de la modération, mais il regimbe et se révolte lorsque l'or qu'il a découvert leur ordonne impérieusement l'hommage-lige.

Cet homme d'État, à la tribune, loin d'y grandir d'importance, s'amoindrissait chaque jour de plus en plus. Une observation modérée, une opposition légère, une contestation polie le mettaient

hors de lui; il rougissait, bavait, se mettait les lèvres en sang; ses yeux lançaient des flammes, ses traits s'horripilaient; une crispation nerveuse rendait ses mains crochues, et son corps frissonnait convulsivement. Alors il déraisonnait, faisait des fautes, lançait de ces mots que de sang-froid il eût rachetés contre des millions. Sa parole était dure, sèche, saccadée; sa voix impérieuse; on s'apercevait qu'il tenait moins à convaincre qu'à dominer; s'il n'osait dire à son adversaire : *Taisez-vous*, tout en lui énonçait cet ordre, et, par conséquent, provoquait le désir de le contrarier. Alors, enfant, il réjouissait ses ennemis, attristait ses partisans et mettait au désespoir ceux qui appréciaient ses lumières, ses talents et ses excellentes intentions.

Ce défaut malheureux il le poussait si loin, qu'il n'aurait pu demeurer à la tête du cabinet. Son règne pesait à tout le monde, et bien qu'il eût succédé à l'infiniment Petit II (M. Laffitte), il forçait à préférer la présidence inhabile, mais douce de celui-ci à la sienne, si éclairée, mais trop arrogante. Il sentait ce défaut sans chercher à s'en corriger. Maintenu dès son bas âge dans cette tyrannie féroce que les chefs de manufacture

exercent sur leurs malheureux ouvriers, il exigeait de la société l'obéissance humble et absolue de ces infortunés. A Vizille, il était plus que roi; sa volonté sans appel, ni discussion, était accomplie aussitôt que formulée. Dans le conseil et aux Chambres, il apportait la même verge et s'étonnait de ce qu'on ne la craignît pas. Alors, oubliant que ses collègues étaient ses égaux, que les pairs et les députés pouvaient être ses juges, leur indépendance lui semblait un outrage, et il traduisait la résistance en acte de félonie envers lui.

Enfin le roi lui-même avait besoin de lui rappeler la distance immense qui le séparait, tant de lui-même il était porté à ne pas s'en ressouvenir.

Avec un caractère si entier, si inflammable, et à l'entour de lui tant de positions hors de son autorité, il n'était pas possible qu'il pût y tenir longtemps. Aigri, dans ses rapports avec le régulateur suprême, avec le conseil, avec les Chambres, et enfin les journaux, allant d'un combat à l'autre et portant dans tous la même impétuosité et, on peut le dire, la même rage, il devait brûler son sang, sécher son cœur et affai-

blir sa tête. Ainsi il est mort en proie à des convulsions horribles, et dans une hallucination prenant sa source dans la résistance d'autrui et dans la fureur exagérée que celle-là lui inspirait.

La France, en le perdant, a fait une perte immense; mais elle s'est consolée par la conviction qu'elle n'aurait pu jouir longtemps de son mérite, que de plus en plus aurait obscurci ce fatal défaut.

Je me suis appesanti sur la peinture de ce caractère; c'est tout simple, rarement les écrivains en ont de pareils à développer : celui-là, sans contredit, a été le plus marquant de la révolution dernière; météore brillant sans consistance, s'il s'illumina de beaux feux, il n'a laissé après lui aucune production de son esprit, aucune œuvre de sa politique. Il a paru, a éclairé, s'est consumé, et le ciel, après sa disparition, est resté chargé d'aussi noires et d'aussi épaisses ténèbres.

Le 26 juillet, comprenant les difficultés de ma position, je me fis dire à la campagne. Les intimes savaient comment parvenir à moi; la liste de mon portier, de ce jour-là, serait à elle seule une curiosité qu'un touriste anglais paierait

cher. De quart d'heure en quart d'heure, un service que j'avais organisé m'apportait l'état des Tuileries et du Carrousel, des quais et de l'Hôtel-de-Ville, du Palais-Royal et de la Bourse, des boulevards, des places, des faubourgs et de la banlieue, des écoles de droit de médecine et polytechnique; un autre me faisait communiquer avec Saint-Cloud. Ainsi, jusqu'au vendredi au soir, je fus de tout Paris et de France l'homme le mieux informé; les nouvelles que j'envoyais étaient vraies, et mes conseils fondés sur des faits et non sur des erreurs.

Dès le premier moment, je travaillai comme si déjà la partie eût été perdue pour la branche aînée, tant ce résultat m'était certain. Je contraignis les nombreux partisans de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans à ne s'occuper que de déjouer les menées des républicains et des bonapartistes. Ce fut moi qui eus *l'heureuse idée* de pousser un seul cri de VIVE LA CHARTE! Je savais que, si on ne violentait pas, pour ceci, les tendances de la multitude, le cri sinistre et menaçant de VIVE LA RÉPUBLIQUE ferait tant d'horreur à quiconque aurait à perdre, que chacun de

ceux-là, poussé, rendrait sur-le-champ un partisan à Charles X. Je craignais que celui de VIVE LE ROI DE ROME ne devînt trop universel, et qu'en souvenir de Napoléon la jeunesse ouvrière, celle des écoles et tous les soldats ne vinssent renforcer le parti bonapartiste, qui déjà me semblait trop puissant. En effet, si l'invocation à cette Charte qu'on allait dépecer n'eût prévalu, grâce à mon insistance, celui qui eût rappelé le duc de Reischtadt au trône de son père serait devenu universel dès, peut-être, le mercredi matin.

Le cri que j'inventai nous délivra également de celui de VIVE LAFAYETTE, qui, eu égard à la quantité de badauds renfermés dans la bonne ville de Paris, n'aurait pas été également sans danger; il eût été possible que par lui on eût réalisé le rêve de quarante ans de *Gilles le Grand*, au blanc cheval, à la longue queue et à la courte capacité.

Dès le mardi, j'envoyai M.... chez le marquis de Lafayette; il ne le trouva pas : le bon-homme, craignant qu'on ne le prît trop tôt pour étendard, était sorti afin qu'on ne vînt pas le chercher; je le devinai chez Laffitte ou chez Perrier; je ne sais

d'où Pagès me l'amena; dès que je le vis, j'allai à lui et en l'embrassant :

« Je vous félicite, » dis-je, « de votre sublime idée; c'est celle d'un honnête homme, d'un vrai patriote et d'un héros désintéressé : qui sera plus propre à calmer les passions, à rendre la paix à la France que M. le duc d'Orléans ? vous le proposez pour lieutenant-général du royaume, certes vous avez bien raison. »

Au regard que mon interlocuteur m'adressa, je vis bien que je lui apprenais chose à laquelle, la seconde d'auparavant, il ne pensait point; aussi, bégayant mieux que de coutume :

« Qui vous a dit ça?... au fait..., oui..., c'est un honnête homme.

—Lui et vous, faites la paire; qu'on vous accouple, tout sera bien.

—Oh!... non... lui d'abord.

—Soit, c'est dans les convenances : ainsi vous décidez que le prince sera lieutenant-général du royaume, et vous, commandant en chef des gardes nationales; ma foi, de cette façon, la royauté ainsi montée sera *la meilleure des républiques.* »

CHAPITRE X.

M. de Lafayette paré de mes plumes.—Suite de notre conversation. — Je le détermine, par peur des bonapartistes, à se ranger du parti d'Orléans. — Le baron Fain porteur de mauvaises nouvelles du dehors et du dedans. —Allégation guerrière appliquée aux religieuses et aux pensionnaires du Sacré-Cœur.—Nouvelles plus certaines et plus sages. — On veut me faire peur. — Lettre que j'écris au prince de Polignac, plus embarrassé et effrayé que moi. —Tableau rapide des trois journées. — Repos du peuple après la victoire. — Remue-ménage de qui ne s'est pas battu en ligne. — MM. Dupin, Sébastiani, Gérard, etc., avaient perdu la tête. — Le général Dubourg, qui seul s'est montré, a seul été mis à l'écart. — Venue des affamés. — *Le jugement du peuple*, anecdote des trois journées. — MM. Mauguin, Baude, Thiers, Guizot, Odillon Barrot, Hubert Dujardin, Trélat, Cavaignac, Armand Carrel. — Faute d'héroïsme commise par le duc de Chartres. — Citation de *Nina*. — Motifs qui appellent à Paris S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans. — Je lui dépêche le sauveur aux souliers. — Ce que je dis à celui-ci. — Il part non sans peur, bien qu'il soit sans péril. — Ce qu'il débite à S. A. R. Réponse homérique de celui-ci. — Effroi de sa femme et de ses filles. — Lui et sa sœur sont des héros. — Intentions honorables de la famille d'Orléans envers la branche aînée. — Ce que devait en penser le Mercure en gros souliers. — Importance du départ du prince. — On rassure sa famille. — Il se met en route. — Comment il est reçu aux barricades. — Détails précieux sur son entrée au Palais-Royal. — Présage de ce que sera désormais la royauté.

A la fin du chapitre précédent, j'ai rapporté de quelle façon, à quel à-propos et par qui fut lâchée,

pour la première fois, cette phrase qui, répétée plus tard à l'Hôtel-de-Ville, par le marquis de Lafayette, eut tant d'influence sur les citoyens : venant de moi, elle le frappa, il la casa dans sa mémoire, et trouvant ensuite une circonstance heureuse à l'employer, il le fit, et on la lui imputa à bonheur.

Quant à notre conversation, je la continuai sur le même texte. Je fis tant de peur au futur président de la république des succès du parti bonapartiste, objet de sa haine particulière, que plutôt que de voir le duc de Reichstadt ou Joseph Bonaparte succéder aux Bourbons, il s'engagea à ne pas s'opposer au mouvement populaire qui voudrait conférer à S. A. R. le duc d'Orléans l'autorité provisoire de lieutenant-général de la couronne.

« Au fait, » ajoutai-je, avec le plus de bonhomie qu'il me fut possible, « cela ne décidera pas la question. On vous aime par excellence, on a en vous grande confiance, et je ne doute pas que vous ne l'emportiez dans l'esprit des gardes nationaux. »

Je le vis sourire avec cette mine de contente-

ment si commune aux esprits faibles quand ils savent qu'on leur veut du bien. Il allait m'expliquer mieux sa pensée, lorsqu'il nous arriva le baron Fain, porteur de mauvaises nouvelles : cent mille hommes environnaient Paris ; on attendait, pour les renforcer, soixante mille Vendéens accourant en poste, en retour de l'appel que leur roi leur avait fait ; enfin le télégraphe, depuis trois jours, avait donné ordre à la marine de Toulon d'expédier un bateau à vapeur chargé d'ordonner au maréchal Bourmont et à l'amiral Duperré de ramener d'Afrique l'armée ; ils ne laisseraient dans Alger que le nombre suffisant de troupes nécessaires à la défense des remparts.

La chronique du dedans était également effrayante. Cette nuit, on arrêterait soixante députés, quarante journalistes, vingt avocats, et une foule de serviteurs du trône impérial ou de vétérans de la république. Les soldats et la canaille qui arboreraient la cocarde blanche auraient la permission tacite de piller les maisons des hommes riches signalés comme étant ennemis de la famille des Bourbons ; tout fonctionnaire public ne donnant

pas des signes éclatants de loyauté serait destitué et déclaré, avec les siens, incapable de jamais occuper la moindre place; enfin les mouchards assommeraient les révoltés, les curieux même; les canons seraient chargés à mitraille, et chaque balle de cartouche avait été mâchée par les religieuses et les pensionnaires du *Sacré-Cœur* (1).

L'absurdité folle et criminelle de la dernière partie de ces *on dit* ne fit pas naître la moindre contestation. Que l'opinion alarmée est sotte et crédule! Au demeurant, des groupes, des masses se formaient dans les lieux publics. Au Palais-Royal, on avait voulu un instant faire évacuer le jardin; une résistance ferme et modérée avait

(1) Le Sacré-Cœur est un couvent de l'Adoration du Très-Saint-Sacrement, établi à Paris, rue de Varennes, ancien hôtel Biron. C'est la pension de jeunes filles la plus chère de toutes : une éducation y coûte annuellement 6,000 fr. On n'y reçoit que deux noblesses, celle de sang, celle d'argent. Monseigneur l'archevêque de Paris, depuis la démolition et le pillage de son palais, y a établi sa demeure pendant une moitié de l'année, l'autre est donnée aux Dames de Saint-Michel. Certes, dans ces pieuses maisons on ne complote pas, mais on y prie. En 1830, toute calomnie était bonne; vos ennemis criaient au *carliste* après vous, comme en 1818 ils eussent crié au *jésuite*. Les libéraux ne changent pas.

causé une telle épouvante au spectateur, que, si on lui eût dit deux heures après que la ville était à feu et à sang, son étonnement n'aurait porté que sur le retard mis à cette collision funeste.

Un homme sage, qui parut après l'épouvanté Fain, me causa plus de mélancolie; il venait de traverser le quartier Saint-Jacques, où des députations des ouvriers des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, du Marais, etc., fraternisaient avec les étudiants et les élèves de l'École polytechnique; en outre, il m'assura que, cet après-dîner, les manufacturiers, les industriels, les imprimeurs, les détaillants en gros avaient pris la résolution de fermer le lendemain leur maison, et d'y suspendre les travaux.

Cette mesure, je l'avais dit déjà, déciderait à elle seule la question; en effet, elle a porté le plus terrible coup de levier au trône de la branche aînée.

On me conseilla de fuir, de me cacher; on m'en dit tant que je passai dans mon cabinet et me mis à écrire le billet suivant au petit Polignac :

« Prince, la circonstance devient périlleuse;
» c'est à ces heures solennelles que les amis de

» leur pays, que les fidèles serviteurs du roi, et
» ce sont les mêmes, doivent faire acte de pré-
» sence et de dévouement. Je ne vais pas au
» château de Saint-Cloud dans la crainte qu'on
» ne s'étonne de m'y voir. Si cependant le roi
» croit avoir besoin de mes conseils, de mon
» expérience et de mon dévouement, j'accourrai
» vite où il m'appellera. On me trouvera chez
» moi, chez moi, prince, rue Saint-Florentin, à
» Paris, d'où je ne sortirai qu'en vertu d'un
» ordre exprès signé de la main de S. M.

» Je n'ai pas besoin de rappeler à votre expé-
» rience combien la situation est difficile; aucune
» règle de conduite ne peut être de mise aujour-
» d'hui, où tout ce qui se passe est exceptionnel;
» demain, peut-être, on pourra dompter la colère
» publique; tout m'annonce qu'après-demain il
» sera trop tard.

Je terminai avec les formules d'usage. Le prince, trop occupé, ou plutôt ayant déjà perdu la tête dans cette bagarre, ne me répondit pas; et, comme ma missive ne s'est pas retrouvée dans les papiers abandonnés chez lui ou au ministère lors de sa fuite, j'aime à penser qu'elle ne lui est point

parvenue et qu'elle se sera perdue en chemin.

Le lendemain, on intrigua peu, ainsi que le mercredi, que le jeudi, où, à trois heures de l'après-midi, le peuple, ce géant aux mille bras et à la volonté unique, ayant achevé sa besogne, remporté la victoire, renversé le gouvernement, se retira chez lui mourant de faim, de soif, de lassitude.

Alors le champ demeura vide cinq minutes, et tout à coup se remplit de ceux qui, pendant les trois jours, avaient constamment habité le caves ou les greniers. Soudain on forma ce gouvernement provisoire, imaginaire, qui aurait été composé, s'il eût existé, du marquis de Lafayette, du général Gérard et du duc de Choiseul; mensonge patent. Le premier, peu à son aise, ne se mettait pas en avant; le second jurait ses grands dieux que nul que lui n'était plus fidèle au roi; quant au troisième, retranché dans un caveau de vin fin où on porta son lit, il y passa cinq jours et cinq nuits consécutives, car la vérité est qu'y ayant pris place le mardi 27, à six heures du matin, il n'en sortit que le dimanche suivant, premier août, à la même heure; et voilà, au-

rait dit Voltaire, comment on écrit l'histoire.

Alors on se mit à rédiger cette fameuse et prétendue protestation des journalistes qui porta impudemment la date du 26 juillet, qui fut corroborée de soi-disant signatures, toutes livrées à l'admiration du pays, quand, en réalité, aucune ne fut apposée à cet acte posthume que lorsque la victoire complète rendit le triomphateur maître absolu du vaincu.

Alors accoururent à Paris, Benjamin Constant, que la terreur avait fait fuir hors des barrières; le petit Thiers, qui s'était fourré dans une grande marmite tellement salie des conséquences de l'effroi de notre homme d'État, qu'il dut la payer à son propriétaire; le général Sébastiani, *royaliste quand même,* tant que le maréchal Marmont n'eut pas évacué Paris; Bertin de Vaux, qui, le premier jour, s'était soumis à la censure, et qui ne retrouva son énergie qu'à la fin des trois jours de combat; Dupin l'aîné, qui, le lundi, avait refusé aux journalistes de donner comme avocat une consultation, attendu, disait-il, que, comme député, il se croyait dissous, que le roi avait le droit de casser la Chambre à toute époque, thèse

qu'il abandonna plus tard quand il plaida la contraire.

Le sang avait coulé; la garde nationale, ainsi que je l'avais conseillé, s'était reconstituée; des Bayards de dix ans, ayant vaincu la garde royale et les Suisses abandonnés de la ligne, s'étonnaient de leur action héroïque, et certes demeuraient fort embarrassés du pouvoir immense que leur courage leur avait dévolu. Il n'y avait ni administration, ni magistrature, ni police, ni ministère; et on pouvait appliquer à cette époque sans pareille la phrase connue de la Bible : *En ce temps-là, il n'y avait pas de juge en Israël, et chacun faisait à sa volonté.*

En un mot, c'était une admirable anarchie, toute de calme, de sagesse, de prudence, de mansuétude et de complète abnégation; tous gardaient tout et veillaient à tout. Les voleurs saisis en flagrant délit étaient punis à l'instant même. M. de L... L... vit sur le quai de la Ferraille un brigand arrêté lorsqu'il venait d'enlever à un enfant un paquet de linge qu'il portait sous le bras. Une cour martiale bourgeoise s'improvisa sur le trottoir, les témoins furent entendus, on

laissa le prévenu se défendre; mais comment pourrait-il atténuer le fait patent? On le fouilla; ce qu'on trouva dans ses poches, des pinces, *un monseigneur*, des rossignols, trois montres, deux chaînes d'or, des tabatières, plusieurs foulards dont il ne put établir la possession légitime à son profit, déterminèrent sa condamnation; la voix publique, cette fois, non aveugle ni violentée, porta son terrible jugement, et sur le lieu même, après lui avoir laissé dix minutes pour recommander son ame à Dieu, les citoyens, gendarmes, témoins, magistrats, gens du roi, devinrent, à leur tour, exécuteurs inflexibles de la haute justice. Le misérable, appuyé contre le parapet, fut fusillé, et son cadavre jeté dans la Seine, qui, l'ayant porté à Saint-Cloud, lui fit partager l'apothéose des martyrs de juillet après qu'on l'eut retiré de l'eau.

Cependant l'Hôtel-de-Ville ayant passé définitivement au pouvoir du peuple, quelques amis de bonne volonté instituèrent un gouvernement provisoire; le général Dubourg, le seul militaire de haut grade qui se soit mis à découvert ces jours-là, aurait mérité qu'on lui donnât la pré-

férence; mais lui, plus homme du moment que du lendemain, sachant d'ailleurs qu'il y avait encore à faire, les Tuileries à prendre, les gardes-royaux à chasser de Paris, dédaigna de jouer à l'autorité provisoire, et se mettant à la tête des enfants et des ouvriers, seuls soldats réels des trois jours, s'en alla exposer sa vie; et nouveau Raton de la fable, retira les marrons du feu pour les lâches Bertrands, qui, en arrivant, trouvèrent plus facile de punir et de calomnier le général Dubourg que de le récompenser.

Là parurent successivement, mais toujours la ville sauvée, le marquis de Lafayette, Jacques-Laffitte, Dupin aîné, Mauguin, Baude, Thiers, Guizot, Benjamin Constant et *ejusdem farinæ*, tous hommes du lendemain et pas un de la veille; auprès d'eux en autre groupe se postaient des gens assurément bien connus, fort illustres à cette époque, mais aujourd'hui tellement rentrés dans leur obscurité natale, que je ne sais si, avec la meilleure envie de conserver leur souvenir, leurs noms se retraceront à ma mémoire: Hubert, Dujardin, Trelat, Cavagnac, Armand Carrel et *tutti quanti*, ceux-ci voulant une ré-

publique afin de l'exploiter à leur profit; ceux-là demandant une monarchie parce qu'ils la savaient plus lucrative, et que leur seul dieu, leur seul roi est l'or. Le marquis de Lafayette se serait bien rapproché du groupe de la jeune république, mais une voix étourdie ayant prononcé le mot GANACHE à son encontre de la manière la plus respectueuse possible, il s'en offensa et crut ne pas devoir quitter ces monarchiens se qualifiant entre eux de *grands citoyens*, et l'apothéosant, lui, du titre pompeux de *héros des deux mondes*.

Les choses étaient ainsi, et de *Caron pas un mot* (1); on laissait sécher dans une anxiété horrible à Neuilly S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans; on savait que S. A. R. monseigneur le duc de Chartres était venu en poste offrir à madame la dauphine sa fidélité et son régiment; cette démarche, plus généreuse que politique, faisait craindre des obstacles à la révolution nouvelle que je méditais.

Les jours s'écoulaient; déjà avaient passé les

(1) J'ai expliqué dans une note des deux premiers volumes ce que signifie cette phrase proverbiale empruntée à l'auteur grec Lucien.

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, et nous chantions, nous les dévoués dans un chaleureuse inquiétude, le refrain de la romance de Nina :

> Hélas! hélas! hélas!
> Le bien-aimé ne *vient donc* pas!

et pourtant sa présence était nécessaire. Le Français, ai-je dit, hait le *statu quo*, rester dans la même position lui est insupportable : dans l'occurrence, tant qu'on eut à se battre, puis à se féliciter réciproquement, à conter nos exploits, on ne songea pas à autre chose; mais tout a un terme, et l'après-dîner du jeudi, la journée entière du vendredi ayant suffi à la promenade triomphale, à la jactance, aux ovations de famille, d'amis et de quartiers, à pleurer les morts et à les enterrer avec cérémonie; le samedi assurément ne se passerait pas sans que l'on s'aperçût de la retombée en pleine oisiveté; alors, pour en sortir, on ferait également attention que le trône vaquait, que par nécessité il était convenable ou de le céder à un nouvel occupant, ou de le renverser de fond en comble pour fonder sur ses débris le piédestal de la république.

Dans ce cas venu, la chance serait dangereuse à l'égard de la branche cadette; certainement les bonapartistes d'un côté, les républicains de l'autre, intrigueraient, travailleraient, s'entendraient ensemble au milieu d'une bonne transaction qui les mettrait d'accord; donc, si on voulait éviter ce péril, il fallait en toute hâte, pour emporter le dévouement, faire arriver le dieu de la machine, afin que sa présence, son influence, paralysant les deux autres partis, procurât chaleur, énergie et ensemble aux efforts de ses amis dévoués.

Le samedi, de très grand matin, j'envoyai chercher l'homme aux gros souliers, l'homme le plus prétentieux parmi les sauveurs de la France; je vantai son éloquence, sa grace, sa gentillesse. Le prince, lui dis-je, a foi dans vos almanachs, il a pour vous de la confiance; allez l'arracher à des proches qui le perdent en l'aimant trop; dites-lui que Paris s'est prononcé, que l'acte de vigueur qu'il vient de faire n'est pas une sédition passagère, une révolte de quelques jours, mais une belle, bonne, solide et irrémédiable révolution; que la guerre n'a pas eu lieu seule-

ment contre le ministère, mais contre le roi, son fils et son petit-fils; qu'en un mot, Paris a rompu sans retour avec la branche aînée des Bourbons. Si lui ne se range pas volontairement parmi les bannis, il peut amener pour lui et pour les siens une chance favorable, et recommencer en France la série des événements qui eurent lieu à Londres et en Angleterre en 1688, lorsque le roi Jacques II, devenu insupportable aux trois royaumes, par sa tyrannie maladroite, le peuple et les grands, d'accord avec le clergé, appelèrent le prince d'Orange, gendre du monarque, et sa femme, fille aînée de celui-ci.

L'avocat désintéressé m'écouta, me comprit; ce n'est ni la perspicacité, ni la sagacité qui lui manque; il calcula, aussi bien que l'aurait fait le baron son frère; les avantages pécuniaires et honorifiques qui lui reviendraient de cet avénement en dehors de la légitimité, et ce fut ce jour-là, et en ruminant dans la route, qu'il jeta les fondements de son *parce que*, mot qui lui a procuré l'affection et la reconnaissance de la branche cadette.

En conséquence, M. D.... sachant les routes

libres, et qu'on ne faisait plus le coup de fusil le long des haies et du fond des fossés, non plus que des creux et des monticules de la grande route, n'ayant ressenti que douze à quinze paniques sans aucun péril, il arriva sain et sauf de la barrière du Roule à Neuilly.

Là non plus, une auguste tendresse par trop alarmée, s'exagérant surtout le péril, n'avait pas consenti à ce que le chef de la famille accourût à l'aide de ses concitoyens qui venaient de prendre les Tuileries, se montraient bizarrement embarrassés du sceptre et de ce qu'ils avaient aperçu et conquis dans la salle du trône.

D.... pérora longuement selon sa coutume, avant qu'une femme aimante et craintive, et qu'une sœur à l'amitié pure autant qu'énergique, entrassent dans ses vues, les approuvassent, et même consentissent à les lui montrer. Dès que S. A. R. eut paru, la cause sage de la révolution fut gagnée : combien il devint facile à mon ambassadeur, en unissant ma pensée à la sienne, de parler avec entraînement, et de persuader le grand prince, dont la France ne connaîtra le prix que lorsqu'elle n'aura qu'à pleurer sur sa perte !

« Monsieur, » dit S. A. R., et j'ai, moi, de fortes raisons de croire que je puis rapporter ici textuellement ces paroles impressionnables, qui firent comprendre quelle serait la valeur intrinsèque d'un monarque aussi recommandable par ses vertus, ses qualités brillantes, qui se feraient jour tôt ou tard : « Monsieur, » dit S. A. R., « je ne vous conteste plus ni mon avenir, ni ma personne, ni ma réputation; à la démarche que je vais faire, j'assombris le premier, je voue la seconde à des douleurs amères, à des périls constants, et cède la dernière aux calomnies de mes ennemis : mais la patrie a besoin de moi, elle est sans monarque, sans pouvoir constitué, l'énergie vertueuse de ses enfants suspend les horreurs de l'anarchie; mais ce miracle hors nature, combien d'heures ou de minutes se perpétuera-t-il? La guerre civile, le pillage, la ruine commune sortiront dès demain peut-être de ce chaos légal où nous sommes, mais où il est par trop périlleux de se maintenir. Ce soir, sans faute, je serai à Paris; oui, ce soir, je prendrai part à nos revers, à nos victoires, car, avant d'être prince, je sais que je suis citoyen : au

reste, mon rang n'est qu'une plus dure obligation de m'immoler pour la France, au moment où il lui sera nécessaire que je périsse pour sa gloire et pour son bonheur. »

Ce fut avec une majesté paternelle et touchante que S. A. R. prononça son discours. L'auguste duchesse, en l'écoutant, se mit à verser des larmes amères, en la compagnie des trois princesses ses filles, qui se mirent à l'unisson, tandis que madame Adélaïde, détournant la tête, cherchait une fermeté convenable, que lui fournit son noble cœur si pur, si digne, si rempli de hautes pensées et de fermeté.

Le prince se tournant vers sa femme et ses filles, et les pressant dans ses bras :

« Allons, » dit-il, « soyez ce que vous devez être; ceux de mon rang doivent savoir se dévouer aux peuples dont ils sont les chefs; d'ailleurs n'est-il pas nécessaire que je me montre reconnaissant envers mes bons parents? Les voilà brouillés avec Paris, je les raccommoderai ou je ne pourrai. »

Il paraît que cette dernière considération fut puissante sur l'esprit de la reine; elle pleura

moins, et elle se mit à rappeler à son mari les obligations nombreuses qu'eux tous devaient au roi, au dauphin, à la dauphine et à madame la duchesse de Berri. Il y avait en ce moment dans le cœur de leurs altesses royales si peu de pensées d'avènement au trône, qu'ils n'agitèrent de la meilleure foi du monde que les moyens qu'on pourrait employer afin d'amener le retrait des ordonnances fatales. Mademoiselle d'Orléans se distingua dans cette conversation si noble, si généreuse, par la franchise de ses paroles et la sublimité de ses idées.

L'auditeur, le Mercure à pied, en écoutant ce colloque digne de ceux qui le tenaient, riait bien un peu, à part lui, dans sa barbe, car il savait que, dès son altesse royale entrée dans Paris, on tiendrait autour d'elle un autre langage; que cé n'était pas pour réparer la solution de continuité qui venait de séparer la branche aînée de la nation qu'on le demandait, mais au contraire pour qu'avec son aide on pût parvenir à s'éloigner sans retour de la portion d'une famille devenue antipathique aux masses, qui, néanmoins, dans leur colère, distinguant l'innocent du coupable à leurs

yeux, consentaient à maintenir au trône la seule branche du même trône qui eût su se rendre populaire.

Mais, certes, ce qu'il pensait n'était pas ce qui était bon à dire dans l'occurrence momentanée; l'important alors était d'arracher adroitement M. le duc d'Orléans à sa retraite et de le transporter au milieu de plusieurs opinions divergentes, que sa présence réunirait, on l'espérait du moins, et toutes les probabilités existaient en faveur de cette croyance. M. D.... se contenta d'assurer les princesses et les jeunes princes que leurs père, mari, frères, ne courraient aucun péril en paraissant sans force armée dans une ville en combustion, et en présence de tant d'hommes armés; il leur fit la peinture vraie de la modération extraordinaire de cette révolution pendant laquelle aucun excès n'avait été commis en dehors des habitations royales, où le premier soin des insurgés avait été de prévenir le trésor public, la banque, les caisses des comptables et des diverses administrations de toute attaque imprévue, de toute tentative de la part de la cupidité, qui rarement sommeille en des instants pareils.

Ce fait étonnant, et qui est sans exemple, honore singulièrement la nation française, chez laquelle, depuis 1789, les fonds publics n'ont jamais été volés ou dilapidés que par ceux-là même dont le devoir était de les conserver intacts au péril de leurs jours; eux, bien au contraire, n'ont en général cessé d'y puiser de manière ou d'autre, tantôt avec impudence, tantôt sous forme de restitution légitime, ou de remboursement légal : ainsi, en dernier, en a-t-on vu sortir six millions d'une part, dix-huit et vingt-cinq d'une autre.

Malgré la nécessité qui exigeait impérieusement à Paris la présence de M. le duc d'Orléans, ce prince ne put se mettre en route qu'à la nuit tombante, vers neuf heures du soir. Il chemina, non en voiture, mais à pied, vêtu d'une redingote grise, coiffé d'un chapeau de la même couleur, et, portant sous son bras, en forme de canne, le parapluie caractéristique de tout enfant de bonne mère, né dans l'enceinte et la banlieue de Paris; compagnon inséparable qu'on lui remit au moment de sa naissance, qui le suit au collége, qui est le témoin de sa première communion, de son mariage, et qu'on enferme

ordinairement dans sa dernière demeure, afin qu'il lui rende un dernier service dans le passage du sein de la terre au ciel.

S. A. R., comme le lui avait dit M. D..., ne courut aucun danger : reconnu souvent aux nombreuses barricades gardées par de forts détachements de l'armée d'insurrection, partout on l'accueillit avec un mélange de respect et de tendresse qui dut lui donner beaucoup à penser; enfin il entra au Palais-Royal, ainsi que le constate un tableau d'Horace Vernet, par la petite porte de la portion de maison bourgeoise que le Palais-Royal présente à l'angle des rues Richelieu et Saint-Honoré : ceci parut à plusieurs une prophétie de ce que serait la monarchie nouvelle, un mélange de grandeur souveraine et de simplicité bourgeoise, telle qu'il la fallait en France à cette époque, et telle que les deux rois précédents n'avaient pas eu la force de la donner. L'habileté consiste non à dompter l'opinion, mais à savoir s'y soumettre à propos.

CHAPITRE X.

Heureux succès de la venue du duc d'Orléans au Palais-Royal.— Quels furent ses premiers gardes. — Pourquoi les Parisiens aimaient ce prince. — Son éloge. — On lui propose la couronne, il refuse.— Motifs que je lui détaille afin de le décider à se rendre au vœu commun.—L'histoire appelée au secours de la politique. — Exemples tirés des annales modernes d'Angleterre, des Pays-Bas, de Suède et de France.— Raisons personnelles et de propre conservation.— Noble résistance de S. A. R. — Il craint la révolte, il a horreur de l'usurpation.—Je lui prouve que, dans l'hypothèse, il y a droit et justice.— *Væ victis*.—Malheur à qui rompt un contrat synallagmatique.— Raisons qui me portent à présenter au lecteur ce que j'appelle ma justification.— Je n'ai jamais marché qu'avec la France en majorité.— Nouvelles intéressantes apportées de l'Hôtel-de-Ville.— Portrait du grand V...t et du petit Cha..., baron D...n. — Je conseille au prince une visite à l'Hôtel-de-Ville.— Elle lui répugne.— Refus extraordinaire de prendre, formulé par l'intègre Thiers.—C'est moi qui me montre groupeur de chiffres.— Le monde renversé. —La lieutenance du royaume venant au duc d'Orléans de Charles X.— Que la France ne manquera pas de souverains : un empereur, quatre rois en pied et nombre de Louis XVII.—Effet produit dans le public par la nouvelle que le prince va à l'Hôtel-de-Ville.— Heureuse circonstance d'une visite de politesse de la chambre élective.— Marche et route du cortége.

La nouvelle de la rentrée de S. A. R. dans son palais se répandit rapidement; déjà, et par une volonté générale et spontanée, un nombre

de jeunes ouvriers, animés des meilleurs sentiments, s'étaient constitués les gardiens de cet édifice, et tout Paris leur avait applaudi; car, il faut en convenir, sous peine de ne pas être juste, le prince était aimé universellement. Comment la chose n'eût-elle pas été? on trouvait en lui le modèle de toutes les vertus auxquelles avant la révolution ceux de son rang ne s'attachaient pas: bon père, bon époux, sage, simple, économe; alors on érigeait en qualités précieuses, louables surtout, ce que depuis son avènement on lui a reproché comme autant de défauts honteux; la régularité de sa vie, la comptabilité de sa chancellerie, ce goût de bâtir qui est un mérite dans ce haut rang, car je dédaigne les déclamations absurdes de ceux qui reprochent à Louis XIV l'immensité de ses constructions (1), ce spectacle honorable et religieux d'un aussi grand seigneur

(1) Toutes dépenses faites à l'intérieur, sans appauvrir l'État, enrichissent les arts, le commerce et l'industrie. Qu'un palais coûte trois cents millions, où va cette somme? Du trésor elle passe dans les mains d'une multitude d'artistes et d'ouvriers en tout genre qui la rendent en détail au gouvernement par l'impôt. La construction de Versailles enrichit peut-être dix mille familles sans appauvrir

sans maîtresses, concubines, favorites, favoris, qu'on voyait toujours avec sa femme, sa sœur, ses enfants remplir ses devoirs de chrétien; tout cela avait dû nécessairement frapper les yeux et complaire aux esprits modérés.

Ce fut donc avec joie que la majorité vit ce prince partager la querelle de sa ville natale. Les timides, ceux qui craignaient l'anarchie, la république, se sentirent forts aussitôt qu'ils purent mettre à leur tête un personnage d'un aussi grand poids. Il avait, en outre, des partisans nombreux; ceux-là tressaillirent de conten-

l'État. Mais ce qui le dévore et l'énerve, ce sont les productions du luxe qui viennent de l'étranger, les étoffes de l'Inde, les chinoiseries, le tribut payé par la mode et le luxe anti-patriotes aux fabriques anglaises; les subsides payés à d'autres souverains. Dix mille monuments, cent canaux, deux cents chemins de fer feront moins de tort à la France que des cachemires; du thé, des laques, des porcelaines du Japon; des foulards, des mousselines des bords du Gange; la coutellerie, la mercerie anglaises; les tableaux des écoles flamande, italienne, espagnole; enfin le soutien du trône de l'innocente Isabelle, de celui de notre gendre, de celui de Grèce; *les placements à l'étranger*, l'agiotage et les pots-de-vin en Afrique, que nos généraux ne reçoivent pas toujours, et dont notre fausse politique comble les Juifs, les Arabes et les Turcs.

tement, et le petit nombre qui, le même soir, put être admis auprès de lui, le conjura de prendre une part active au mouvement; lui ne demandait pas mieux, mais il ne voulait pas être rebelle; et, lorsqu'à notre première entrevue il m'eut répété ceci :

« Ni moi non plus, monseigneur, repartis-je, je ne veux pas que vous le soyez, et pour ne l'être pas, il faut que vous deveniez roi de France.

— Moi, grand Dieu !!! D'ailleurs, le trône est-il vacant ?

— Il l'est du jour des funestes ordonnances : le prince qui a violé la charte a, par ce fait, abdiqué, et a plus fait encore, car il a entraîné sa race après lui. Quand une nation est contrainte à se séparer de son chef, une nécessité cruelle mais impérieuse ne lui permet pas d'appeler au trône le successeur mâle immédiat du souverain dépossédé. Les lois du sang, la piété filiale, tout ferait à celui-là un devoir de rappeler celui-ci; je dis plus, s'il ne le faisait pas, il se rendrait méprisable et odieux, parce qu'on le regarderait comme parricide : quelle confiance aurait-on donc en lui? qui répondrait à tous les auteurs de ce

vaste coup d'État, qu'un matin, en s'éveillant, ils n'apprendraient pas que le roi détrôné par eux a repris sa couronne et avec elle le bésoin de les punir? pourraient-ils recommencer une autre révolution? en retrouveraient-ils les éléments? l'heure leur serait-elle favorable? qui leur assurerait le succès? Jugez de leur crainte, de leur inquiétude, de l'instabilité de leur position. Cela est tellement vrai que, dans des circonstances pareilles, on a toujours enveloppé les héritiers directs dans la même proscription. Lorsque les Pays-Bas se soulevèrent contre Philippe II, appelèrent-ils un prince d'Espagne ou même d'Autriche (1)? Non, ils allèrent chercher dans une famille étrangère à celle-là, chez les Nassau,

(1) Je n'ignore pas que les rois d'Espagne et les empereurs d'Allemagne de ce temps sortaient tous de Rodolphe de Hapsbourg, et par conséquent étaient deux rameaux du tronc commun d'Autriche. Je fais cette note dans le but malicieux de priver un feuilletonnier de faire de l'érudition facile, la seule à sa portée; car, si, en revanche, et sans lui laisser le loisir de consulter les généalogistes, je lui demandais d'où descend Rodolphe de Hapsbourg, *l'homme de lettres* serait, je pense, bien embarrassé, s'appelât-il T.....-M....., et fût-il l'auteur inconnu de l'ignoré *Chevalier de Saint-Pons.*

des sthatouders, avec lesquels ils n'eurent qu'à soutenir une guerre extérieure sans avoir à redouter qu'on vint les enlever dans leur lit. L'Angleterre, quatre fois en moins d'un siècle, a donné le même exemple. Charles Ier avait plusieurs fils, tous bien jeunes; on pouvait choisir le dernier, et, au moyen d'une longue régence, fonder solidement un autre ordre des choses. On n'en fit rien, Cromwel fut préféré; et, si son fils eût eu les talents de son père, une nouvelle dynastie eût pris place parmi les souverains. En 1688, pareille marche: Jacques II est chassé; son fils était au berceau; celui-là encore promettait une régence de vingt à vingt-cinq ans au moins; eh bien! au lieu d'accepter l'enfant à la place du père, on préféra appeler le prince d'Orange, et après lui successivement la princesse Anne, femme du prince de Danemarck; et à la mort de celle-ci on transporta la couronne à la maison de Hanovre. Mais, me direz-vous, on couronna les deux filles du roi; oui, parce qu'elles étaient mariées, que dès lors elles appartenaient à une autre famille, et que si elles avaient des enfants elles ne préféreraient pas à ceux-ci leur

père ou leur frère. Quand en 1789 on aspirait à se défaire de Louis XVI, songea-t-on sérieusement à son fils, à ses frères pour lui succéder? Non, prince, mais à votre père et à vous; lorsque Gustave IV perdit le trône de Suède, y appela-t-on ses deux enfants? Non, encore, on alla demander d'abord le prince d'Augustembourg au Danemarck; et, en second lieu, le maréchal Bernadotte à la France. Vous avez vu en 1814, en 1815, les alliés détrôner Bonaparte. Certes, ils étaient les maîtres, ils pouvaient porter le roi de Rome au rang de son père; l'ont-ils fait? Ils ont dit à la nation : *Choisissez qui vous voudrez, hors le fils ou les frères, ou les neveux de votre empereur dont nous ne voulons à aucun prix; et si l'un d'eux régnait, nous devrions chaque jour nous attendre à ce qu'il cédât le trône à Napoléon; or, pour ne pas craindre celui-ci, nous imposons le veto d'ostracisme sur ses parents et sa postérité.* Tant d'exemples en lieux divers règlent la conduite à suivre au jour actuel. J'aurais donné ma vie pour que Charles X ne fulminât pas les ordonnances; mais, la faute consommée, les siens et lui doivent en supporter

la conséquence. Vous-même, par cela seul que vous êtes venu à Paris, vous n'en sortirez que roi ou proscrit. C'est désormais entre la branche aînée de votre maison et la vôtre une guerre qui n'aura pas de fin et à laquelle votre propre volonté ne peut mettre un terme; il faut donc la subir et faire en sorte de s'en rendre les chances favorables. Vainqueur, vos vertus me répondent que vous n'abuserez pas de la victoire contre vos parents infortunés; vaincu, dites adieu à la France; ni vous, ni les vôtres n'y rentrerez jamais; abandonnez vos propriétés, car elles ne vous seront point rendues : on étendra sur votre tête la loi sévère, mais inévitable, mais sage, mais juste, qui ferme pour jamais aux parents de Napoléon la porte de leur patrie : en de telles positions, malheur à qui le destin est infidèle! Enfin, ceux de votre sorte, quand dès la première seconde ils n'ont pas fait leur devoir de premiers sujets, sont forcés à devenir rebelles, il n'y a pas pour eux de milieu; ils doivent ou monter au trône ou aller à l'échafaud. »

Je rapporte, dans son étendue, le discours que je crus devoir, en cette circonstance, adresser au

prince, dans son intérêt et dans le mien; non que je le regarde comme sans réplique, même comme inspiré par le droit légitime et l'équité; à Dieu ne plaise que je me figure juste et rationnelle une usurpation patente à mes yeux, mais j'exprime la régle de prudence que doit suivre tout haut personnage, tout homme d'État que des circonstances soit fortuites, soit le résultat de sa volonté, ont placé dans cette situation de faire à son roi, à son gouvernement une guerre heureuse; toute demi-mesure, tout retour au pouvoir vaincu est une sottise et pis une faute; on doit y regarder à deux fois avant de se mettre en révolte ouverte; avant, surtout, que de triompher; car, en ce cas, le péril est moins grand dans la défaite que dans le succès. Mais, si l'on est vainqueur, la loi impérieuse de sa propre conservation veut qu'on ne garde que pour soi seul un sceptre qui, rentré par votre consentement dans les mains ou à peu prés de celui à qui vous l'arrachâtes, deviendra votre instrument de mort, forcément et malgré la reconnaissance ou la générosité du vaincu que vous auriez relevé. »

Le prince m'écouta avec une attention extrême;

plus la vigueur de mon raisonnement et surtout sa justesse éclairaient son cœur, plus son visage pâlissait et son front se montrait sombre; enfin, lorsque j'eus achevé, il me dit, d'une voix vivement émue, tandis que ses yeux se remplissaient de larmes :

« Comment, comment, prince! vous me condamnez à être rebelle; moi qui ai la révolte en horreur; moi qui, dans ma respectueuse reconnaissance, donnerais mon sang et ma vie pour le roi et pour les siens!

—Monseigneur, » répondis-je charmé des nobles sentiments qu'il exprimait, « ce que vous dites vous honore, mais ne peut changer le sinistre de votre position.

— La révolte, l'usurpation, » reprit-il, « oh! cela m'est insupportable; ma femme, mes enfants, ma sœur n'en voudront pas plus que moi.

— J'oserai dire à votre A. R. qu'elle n'est plus au temps de se réserver le droit de vouloir ou de ne pas vouloir; les évènements ont marché, le roi s'est mis librement en guerre contre le public. La bataille a duré trois jours; de part et

d'autre on a combattu avec acharnement; trop de sang a coulé, la victoire a pris parti pour la bonne cause; certes jamais ne s'est mieux prouvée que maintenant la justesse du fameux adage: *Vox populi vox Dei* (la voix du peuple est la voix de Dieu). Paris, sentinelle avancée de la France, Paris, frappée la première, a bravement répondu à l'agression; son triomphe est certain: lundi dernier, elle était attaquée, envahie par les troupes du roi, aujourd'hui il n'y a dans son enceinte que des soldats de la nation; les vaincus sont en fuite, ils évacuent Saint-Cloud; dans cet état de cause, où êtes-vous? avec le roi? non, mais avec le peuple. Cette démarche a fixé votre sort, qui désormais sera celui du peuple. Si les départements secondent le mouvement de Paris, si tous sans guerre civile repoussent la branche aînée et la cornette blanche, dès lors il n'y aura ni pour vous ni pour les autres de déshonneur, de flétrissure; l'unanimité d'acte et de volonté changera une rébellion de la part de tous, une usurpation de la vôtre, s'il y avait lutte et incertitude, en un droit saint, sacré, irrévocable; votre couronnement sera légitime, car enfin on ne peut rompre le pacte qui

lie, verser le sang de qui demande la conservation intégrale de la Charte jurée, sans délier qui on attaque, sur qui on frappe, du serment conditionnel qu'il a prêté; on ne peut soutenir qu'une nation appartienne à un roi; le roi ne règne sur la nation qu'en vertu d'un contrat synallagmatique proposé, médité, discuté, accepté librement par le monarque et le peuple, et que l'un d'eux ne peut dénouer ou inexécuter en tout ou en partie sans le consentement de l'autre : or, quand l'un se hasarde à le violer, par cela seul il rompt son ban, se met hors du bénéfice de cette loi qu'il répudie, et aussitôt la seconde partie contractante reste maîtresse de regarder le pacte comme détruit et peut à volonté n'en plus accepter ou exécuter aucune partie; dès lors sa résistance, sa détermination s'il triomphe, le bannissement, la déchéance de celui qui le premier a provoqué cette série de malheurs, sont des conséquences inévitables et justes; l'agresseur devient coupable et a, par sa folle provocation, rendu juste et légitime la sévérité des mesures qu'on lui applique. Le roi, par exemple, n'a-t-il pas enlevé violemment les patentés de leur rang

dans la hiérarchie des citoyens et de leur droit consacré par la Chartre ? Et on dira que les patentés vainqueurs n'ont pas le droit aussi d'appliquer au turbulent agresseur la loi du talion ; ce serait un privilége étrange que celui qui accorderait à un homme le pouvoir de molester, de bouleverser une grande nation, et qui interdirait à celle-ci de se défendre autrement que par des pleurs et des doléances. Les rois ont été faits pour les peuples et non les peuples pour les rois ; autant le prince sujet, le particulier, la nation même sont coupables, comme en 1792, quand ils renversèrent un monarque et un gouvernement soumis à la loi et régis par elle, autant le roi est dans son tort, comme aujourd'hui, quand en pleine paix, quand la nation se soumet à la Charte et l'exécute scrupuleusement, lui, au mépris du serment de son sacre, la viole, la fausse, en torture le sens ou la dénature sans honte ni terreur. Ce qui se passe maintenant est un grand exemple, que vos successeurs n'en perdent jamais le salutaire souvenir. Quant à vous, monseigneur, je sais combien vous sera sacré tout serment que vous prêterez, tout acte que

vous jurerez de conserver et de défendre (1). »

Ceux qui me liront reconnaîtront sans peine qu'en répétant ici ces paroles graves et solennelles, j'ai voulu me justifier aux yeux de mes contemporains et de la postérité; ce que j'ai dit à monseigneur le duc d'Orléans, et j'affirme sur l'honneur lui avoir tenu ce langage, devint et même était depuis longtemps ma règle de conduite. On me reproche d'avoir servi la république, Bonaparte, les Bourbons, le roi des barricades, voici le jour d'exposer les motifs de ces diverses fluctuations : mon seul tort fut de ne pas abandonner les affaires à la mort de Louis XVI; c'est là ma faute et, si on veut, mon crime; mais qu'on fasse attention que sorti de France en septembre 1792, que proscrit peu après, je n'ai pris part directement ni indirectement au meurtre de mon roi légitime. En 1796, quand je suis rentré, deux gouvernements, deux constitutions succes-

(1) Ces allégations, toutes celles contenues dans ce chapitre, que ma délicatesse ne me permet pas d'affaiblir, formaient l'opinion personnelle du prince de Talleyrand et ne sont pas les miennes.

(*Comtesse Olympe du ....*)

sives, ceux et celles de 1793 et de 1795, avaient éloigné les Français de la monarchie. La France entière, au 18 brumaire, appela Bonaparte, oui, la France tout entière, c'est une vérité patente qu'on oublie trop aujourd'hui : ceux qui le demandaient avec le plus de vivacité, ceux qui se signalèrent par leur enthousiasme et ensuite par leur empressement à le servir dans ses armées, dans sa maison, dans celles des siens, dans les administrations, etc., etc., les royalistes en ont complètement perdu le souvenir; or donc, si alors j'ai péché, ils sont nombreux ceux qui, à mon exemple, doivent dire leur *meâ culpâ*.

En 1814, Bonaparte, enivré d'orgueil et de flatterie, avait rompu son contrat avec la nation; son règne était un long despotisme, une dictature qui n'avait pour règle, pour loi, que la volonté du souverain; en conséquence, j'usai de mon droit, de celui que je viens de décrire, et en rappelant la famille royale j'eus raison sans doute, car la nation fit chorus avec moi, et l'on revit à cette époque la belle unanimité du 18 brumaire.

L'an d'après, le roi n'avait pas violé la Charte;

les lois étaient exécutées réellement; aucun tort majeur ne demandait un redressement forcé; aussi, loin de passer à Napoléon accouru de l'île d'Elbe, j'armai contre lui l'Europe en faveur d'un prince demeuré légitime; et le royaume fit comme moi, car s'il laissa passer le héros dans sa marche rapide, il ne se rallia pas à lui quand il fut convoqué en champ de mai, et à part les fédérés, poignée de turbulents, d'insensés ou de drôles, l'universalité des citoyens encore attachée au roi Louis XVIII, qui ne démérita jamais pendant ses dix ans de règne, se tint immobile sans aider Napoléon plus que jamais suspect, depuis la promulgation fallacieuse et insolente des *articles additionnels aux constitutions de l'empire*.

En 1830, Charles X venait d'imiter Napoléon; il s'était joué de la Charte, il l'avait lacérée. Eh bien, je crus pouvoir, en sûreté de conscience, agir aux trois journées comme j'avais agi le 31 mars 1814; et encore, dans cette circonstance, le parti que j'adoptai fut celui que prit la nation. Si celle-ci n'eût pas voulu de la nouvelle dynastie, que ne prenait-elle les armes contre, que

n'envoyait-elle des députés avec le mandat de la bannir, et de rappeler le monarque ensuite? Loin de tenir cette conduite, ses mandataires à Paris, et elle en province, concoururent à la consolidation du nouveau trône, et dès lors tout a été dit (1).

Certes, on ne prétendra pas que le duc d'Orléans, à cette époque, soit entré à Paris avec une belle armée et une forte artillerie : deux serviteurs, deux ou trois employés furent ses troupes, et son riflard, puisque riflard il y a, ses munitions de vivres et de guerre. Il alla seul à l'Hôtel-de-Ville; il en revint avec le peuple entier. Dans tout cela je cherche la violence, il m'est impossible de l'y trouver; je vois un peuple une fois sage, prendre un prince sage, en lui disant en action, ainsi que le général Dubourg lui avait dit en paroles : *Vous voyez comment on monte au trône, mais voyez aussi comment on en descend; régnez sur nous, car il faut un roi, et un meilleur que vous est impossible à trou-*

(1) On pourrait aisément répondre à ceci s'il n'y avait trop de péril à le faire; on me comprendra.

(*Comtesse Olympe du ....*)

ver tous les jours; cependant faites en sorte que ce ne soit pas à recommencer.

J'arrive, grâce à Dieu, au terme de ce long épisode de politique haute et de justification; que le lecteur respire, je vais être moins sérieux en retournant à ma narration.

A la deuxième partie de mon discours, le prince ne m'écouta pas avec moins d'attention que pendant le débit de la première; il ne m'interrompit pas. Le nuage dont son front était couvert ne se dissipa point, et quand j'eus achevé, lui hochant la tête et soupirant, se mit à dire :

« Tout cela est bel et bon, et néanmoins, si j'avais vu ces conséquences...

— Vous auriez livré le pays à l'anarchie, à la république, à l'étranger.... »

Ici je fus arrêté dans ma phrase par la venue de V... et du baron D.... J'ai peint le premier petit par son esprit, colosse par sa taille, nain de position, et montagne de prétention, ambitieux, malheureux par sa naissance, malheureux par son existence qu'il veut royale et qui n'est que bourgeoisie; homme de lettres incognito, malgré le

nombre de ses publications publiques; homme d'État d'autant moins connu, qu''il ne cesse de se montrer, courant après l'importance, sans pouvoir même atteindre à la famosité, et à part ceci, plutôt ridicules que vices; bon compagnon, cherchant de la joie, ayant des amis, méritant leur affection, et même ayant des droits à l'estime publique.

Le second, manquant de science dans le fond, a pris la forme de savant, ne pouvant s'établir une réputation fondée sur des faits littéraires, il l'a remplacée par des décorations et des qualifications féodales; le titre d'homme de génie lui manquant, il s'est accommodé du titre de baron; au lieu d'attendre la renommée, il s'est mis à courir après elle sans avoir pu encore la saisir. Si les journaux indépendants le sifflent, ceux du pouvoir l'élogient; à la piste des découvertes, il écrit et pérore sur ce que les autres ont inventé; il fait des cours pour se faire entendre, mais on ne lit pas les livres qu'il fait; aussi va-t-il, grâce au nom qu'il porte et au frère qui le soutient, plutôt à la fortune qu'à la

gloire; ennemi de la branche aînée, il la servit en comédien de quinze ans, et avec plus de profit que de reconnaissance. Sous leur règne, on le disait habile, et depuis 1830, à la tombée des masques, on ne le dit plus qu'adroit.

Tous les deux venaient de l'Hôtel-de-Ville et ils s'en montraient consternés. Selon le premier, la république allait être proclamée avec le marquis de Lafayette pour président; selon le second, il s'agissait du roi de Rome. Dans tous les cas, il y avait péril que l'impatience de la France ne signalât par un choix quelconque d'où, peut-être, le nom du duc d'Orléans ne serait pas sorti.

Dans les temps de gouverne aisée, on se retire volontiers de moi; mais, dès que le vent tourne à l'orage, on accourt me demander des conseils et des conditions d'existence. Souvent il a été trop tard pour que mes réponses aient pu être utiles; par bonheur que, ce jour-là, on n'attendit pas trop. — Voyons, me dit-on, que faut-il faire? — Deux choses, agir sur la masse et sur les députés; amenons ceux-ci chez le prince, mais que le prince aille à l'Hôtel-de-Ville; car maintenant, ce sera

le peuple qui élira le roi, et la Chambre élective n'aura pour elle que la cérémonie du couronnement.

— Quoi! aller demander le sceptre?

— L'ai-je dit? je ne le crois pas; je propose une visite au peuple dans son hôtel : le peuple, quoi qu'on dise, est flatté de l'attention des grands. Pour une carte laissée chez son portier, (le marquis Lafayette), j'espère qu'en retour magnifique, il vous dira : *Puisque le trône est libre, allez vous y asseoir, nous n'en causerons que mieux.* Pendant ce temps, et par le désir de se montrer active afin, surtout, de bien persuader la pairie de sa nullité, la Chambre des députés est capable de donner à monseigneur le titre de lieutenant général de la couronne. . . . . »

Ici je fus interrompu, et une voix cria :

« Mais, la chose est faite; Charles X, par une ordonnance, appelle monseigneur à remplir les fonctions de ce titre.

— Rien de Charles X, » riposta d'un ton de véhémence le petit Thiers.

« Bon, » dis-je, « êtes-vous déjà assez riche

pour refuser un trésor quand il vous arrive? Moi, qui me rappelle le proverbe : *Abondance de bien ne nuit pas*, je le recevrai volontiers, de quelque lieu qu'il me vienne. »

Les rieurs, et encore mieux les sages, furent de mon avis : ce qu'il y a de sûr, c'est que nous nous ébahimes de cette naïveté du vieux roi, et de la balourdise inimaginable de ses conseillers. Un peu plus tard vint au même prince, et du même endroit, et par les mêmes avis, la régence pendant la minorité de S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux, roi improvisé, avec une légèreté à faire peur; si bien que, peu de jours après, la France eut un empereur, le duc de Reichstadt, quatre rois : Charles X, Louis XIX (le dauphin), Henri V et Louis-Philippe, sans compter une douzaine environ de Louis XVII de rechange ou d'*en cas* (1).

(1) A la cour de France, il était d'usage de servir chaque soir, dans la chambre à coucher du roi, un repas composé d'un pain, d'une volaille, et d'une bouteille de vin, *en cas* que le monarque eût besoin de manger pendant la nuit ; de cette coutume, et de la phrase qui en disait l'emploi,

Je tins d'autant plus pour la prompte visite à l'Hôtel de Ville, que je savais que les meneurs n'y attendaient pas Son Altesse Royale; or, il n'y a rien qui détraque une scène jouée comme la survenance d'un acteur inattendu. Je dis ceci et je fus écouté; on put voir en un clin d'œil quel serait le résultat de cette noble, franche, fière et courageuse démarche; afin de sonder les esprits, j'en fis répandre la nouvelle dans les environs du Palais-Royal. Soudain la garde nationale des postes voisins, les espèces de gardes du corps que j'ai signalés au début de ce chapitre, tous se rangèrent en haie spontanément; la foule curieuse accourut en hâte.

Le prince parut à cheval sans Saint-Esprit, plaque ou ruban, mais avec le grand cordon rouge de la Légion d'honneur; il était à cheval, suivi d'un cortége de militaires et environné en forme de palladium de circonstance, de la Chambre des députés en masse; celle-ci, travaillée par les partisans du prince, était venue lui apporter

vint l'expression : *c'est un en cas*, qui signifiait chose particulièrement réservée à un point désigné et personnel.

(*Comtesse Olympe du* ....)

sa nomination à la lieutenance du royaume (1); lui, avec ce rare talent d'à-propos qu'il a toujours saisi avec bonheur, les invita non à l'accompagner, *mais aller ensemble* visiter à l'Hôtel de Ville le peuple souverain. On tôpa à la proposition sans en dépister les suites. La foule voyant le prince à cheval, les députés à pied groupés autour de sa personne, s'imagina que cette humilité des uns, et cette superbe de l'autre, annonçaient une chose consommée, la royauté déjà accordée à S. A. R.; il en résulta que, si des voix crièrent *vive la Charte*, *vive le duc d'Orléans*, *vive la république*, *vive Napoléon* (car par ce cri on marquerait son fils), l'immense majorité ne cessa de crier : *Vive le roi Louis-Philippe!*

Les barricades encore permanentes obstruaient la voix publique; le cortége, pour en rencontrer moins, au lieu de suivre la rue Saint-Honoré

(1) Il faut se rappeler que la Chambre élective donna, de son plein mouvement, le titre de lieutenant général du royaume au prince, avant que celui-ci l'eût reçu de Charles X. La mémoire de M. de Talleyrand a erré, je crois, lorsque, plus haut, il dit la faute faite par le vieux roi dans la journée du samedi.

jusqu'à la rue Saint-Denis, ce que l'on eût fait en d'autres temps, afin d'associer à cette scène les quartiers populeux, dut enfiler la petite et sale rue de Chartres, gagner le Carrousel et les quais jusqu'à l'Hôtel de Ville ; là, le chemin était à peu près dégagé.



CHAPITRE XI.

Des barricades. — Suite de la description pittoresque de la marche du duc d'Orléans vers l'Hôtel de Ville. — Le cri *vive le roi!* mange les autres cris, à l'exemple de la verge de Moïse. — Ce que l'on faisait à l'Hôtel de Ville. — Confusion digne de la tour de Babel. — Surprise des jeune-France à la venue du prince. — — Ces républicains imberbes se croyaient rois absolus. — Ils veulent tenter la guerre civile. — Bon sens des prolétaires. — *Silence aux quarante moutards.* — Ambition trompée de Jacques Laffitte. — On lui enlève le monopole de la chaise à porteur. — Prétentions du *héros des deux mondes.* — Néanmoins, plus sage que les autres, il cède au vœu général. — Scène politique jouée à l'Hôtel de Ville. — M. de Lafayette plagiaire. — Suite du récit historique. — Je nie le *programme de l'Hôtel de Ville.* — Qui l'aurait ordonné, dressé, présenté? où était le droit de le faire, hors à la France tout entière assemblée? — Les sauveurs. — Un journal trop ami de ceux qui spéculent témérairement. — Retour triomphant du prince au Palais-Royal. — Situation des choses à Saint-Cloud. — On n'y fait que des fautes. — Le ministère abdique avec le roi et monseigneur le dauphin. — Portrait sévère et juste du duc de Mortemart; sa faiblesse. — Il abandonne la cause du roi. — Ses torts patents. — Ce que je dis de nos adversaires. — Pari que j'ai fait d'écrire ce volume sans consulter un seul ouvrage. — Quels livres composent ma bibliothèque pendant ce travail-ci. — Actes de pleine souveraineté de la Chambre des députés. — Aperçu des vices, turpitudes, concussions, grivèleries, actions infâmes qui, malgré le roi, ont signalé la nouvelle révolution. — Torts de MM. Cousin et Guizot. — Femmes en jeu. — Anecdote touchant le culte d'amitié que rend M. Laffitte. — Suite du nouveau tableau de Paris. — Le préfet Duval. — Un enfant de l'amour journaliste et concessionnaire. — Pourquoi Robert-Macaire est le type obligé de notre époque actuelle. — *L'âge d'or* et *l'âge de l'or.*

Les barricades élevées pendant les trois journées, ai-je dit, et au nombre de trois mille,

ne furent renversées en entier que vers le 15 août, lorsque la malheureuse famille des Bourbons eut quitté le sol français. Jusque-là, et Paris libre, on ne se débarrassa d'abord que des plus gênantes : ceci eut lieu du 3 au 6 août; mais le dimanche 1er de ce mois, où encore on ne savait ce que le roi et les siens feraient, tandis que la garde royale, les Suisses, le reste de l'armée et tout le royaume ne les avaient pas abandonnés, la prudence interdisait qu'on se privât si tôt de ce grand moyen de défense.

Au moment donc où monseigneur le duc d'Orléans partit du Palais-Royal, vers les onze heures du matin, pour se rendre à l'Hôtel de Ville, les barricades entières, ces remparts improvisés qui avaient seuls été la cause du triomphe populaire en paralysant la bravoure du soldat, restaient en témoignage des combats de géants qui avaient eu lieu; elles embarrassaient la circulation, elles interdisaient le roulage des voitures, des charrettes et des nombreux transports qui journellement sillonnent Paris, et par là maintenaient la cité bruyante et animée dans un calme apparent, dans un silence de mort dont l'illusion

était telle, que souvent, lorsqu'on était chez soi en jouissant de cette morne paix, on pensait que là lutte dernière avait été si acharnée, que la voie publique en était couverte de cadavres, et que le peu d'habitants échappés à cette terrible catastrophe avaient fui soudainement loin d'une enceinte désolée.

Les quais, depuis l'Hôtel de Ville au pont Louis XVI, avaient été disputés si tard encore avec tant de succès balancés, que là à peine si on rencontrait cinq ou six barricades. Le prince et son cortége suivirent donc cet unique chemin, et de jeunes adolescents, ces gamins de Paris dont l'héroïsme impromptu avait en si peu de temps égalé celui de nos plus vieilles moustaches, allaient en avant de S. A. R. et des députés, et en route dégageaient le quai des obstacles qu'eux-mêmes avaient construits avec tant de soin : à mesure que, grâce à leur concours, on avançait, une foule plus nombreuse se pressait sur le passage de M. le duc d'Orléans et ne manquait pas de flatter son oreille du cri décisif de *vive le roi*, *vive la Charte*, qui d'abord seul, puis ensuite joint à ceux de *vive la république*, *La-*

fayette, *Bonaparte*, s'affaiblissait de proche en proche et le cédait à celui qui changeait l'ordre de succession dans la famille royale; enfin aux environs de la Grève il fut dense, tant de voix le poussèrent ensemble, qu'il tomba comme un éclat de foudre au milieu des groupes de diverses opinions réunis dans la salle *Saint-Jean*, dans celle du *Trône* et dans celle *des Fastes* de la maison commune, où l'on dressait, en une confusion pareille à celle de la tour de Babel, un programme ou plutôt cinquante, cent programmes de création de gouvernement, attendu que chaque législateur imberbe ou armé s'était lui-même établi autorité provisoire; car, je le répète d'après la Bible : *En ce temps-là il n'y avait pas de juge en Israël, et chacun faisait ce qu'il voulait.*

Ce fut donc un désappointement étrange, une déconvenue plaisante parmi ces douze douzaines de commissions de gouvernement, installées sans mission aucune, sans mandat autre que le leur, et sans qu'aucune portion de la ville ou de la France leur eût remis des cahiers des procurations législatives ou administratives. On s'étonna d'abord, on s'ébahit de ces cris, de ces acclama-

tions, de cette allégresse surtout, on s'effraya de cette unanimité de voix, puis on passa à l'indignation; il fut déclaré choquant par ces jeune-France que leurs pères, leurs tuteurs, leurs patrons n'eussent pas abdiqué en eux leurs droits de souveraineté à l'exemple de Charles X, qui avait bien exécuté leur injonction impérative, de descendre d'un trône dont ils revendiquaient la possession.

Le leur disputer, les priver plus longtemps de jouer entre eux à la constitution, leur parut insupportable; s'imaginer que, passé vingt-cinq ans, on pût se croire capable de faire de la politique, de se maintenir en vie civilement, était selon eux trop *perruque*, *momie* et *fossile*; ils étaient si bien là, ils se distribuaient les rôles non sans déjà s'être appliqué maints horions en attendant les duels prochains et la guerre civile, ensuite avec l'anarchie, la proscription, l'incendie, le pillage, les emprunts forcés, le maximum, les banqueroutes, la prison, les tribunaux révolutionnaires et la mort ses acolytes inévitables. Ils ne revenaient pas de la surprise où les plongeaient la stupidité, l'ingratitude d'un peuple pré-

férant la noblesse, l'illustration, la position sociale, la sagesse, la haute expérience du duc d'Orléans, au bonheur qui les attendait sous le gouvernement impérieux du modéré Hubert, du philosophe Trélat et du désintéressé carbonaro Barthe.

Il y eut un moment où ces jeunes insensés osèrent répondre à la volonté nationale par un essai de révolte, et où leurs voix firent choquer les noms de Marat et de Robespierre contre celui du roi dépêché par le peuple; mais des prolétaires prudents et fermes leur crièrent en Stentor : *Silence aux quarante moutards!* Ce qui fut dit fut fait ; on se tut, on alla se mêler au cortége, et par des démonstrations d'une joie fallace on essuya de se faire remarquer du nouveau souverain. Barthe le sans-culotte eut ce bonheur, et depuis a convenu qu'il vaut mieux couvrir le vêtement nécessaire de la simarre de garde des sceaux, que de montrer par les trous de celui-là le patriotisme et la chemise.

Les personnages qui ne furent pas moins surpris et fâchés de la marche rapide et franche de la révolution étaient MM. de Lafayette et Laffitte,

tous deux friands d'une présidence dont l'un et l'autre espéraient de goûter. Le dernier, entraîné le matin par l'élan de la Chambre élective, s'était vu contraint d'apporter son hommage forcé de sujet à un prince dont, la veille encore, il espérait d'être au moins le collègue; sa mauvaise humeur se manifestait visiblement, tandis que, lui, pour ne pas être confondu avec ses collègues, avait imaginé la ridicule distinction de se faire traîner parmi eux dans une chaise à porteur, spectacle bizarre qui fit rire; d'ailleurs, MM. Benjamin Constant, Chauvelin, et je ne sais qui encore, ayant reconnu la commodité de ce mode de marche, se mirent à l'employer, au grand désespoir *du grand citoyen*, qui n'avait plus à lui seul le monopole d'attirer les regards de tous, et qui, en outre, se voyait conduit comme en triomphe à la queue du cheval de monseigneur le duc d'Orléans.

M. de Lafayette, de son côté, en s'établissant à l'Hôtel-de-Ville où le duc de Choiseul était venu le rejoindre, ce matin même, ainsi que le général Gérard, afin de ne pas faire mentir les affiches, les proclamations qui depuis quatre jours

les désignaient en qualité de seuls membres du véritable gouvernement provisoire; M. de Lafayette, dis-je, s'attendait, de moment en moment, à voir paraître les députations *des quarante-huit sections* (1) lui apportant le vote de leurs commettants et celui de la garde nationale pour que, lui, *héros des deux mondes*, eût à proclamer sur-le-champ le rétablissement de la république; en sa qualité de futur premier président, il ne doutait pas que la Chambre élective, les administrations, les mairies et l'armée ne le confirmassent dans ce rang; et un gros d'amis de créatures, de flatteurs, de solliciteurs et d'intrigants, l'entretenaient dans cette illusion déraisonnable.

Il faut avouer qu'elle tarda peu à se dissiper; et qu'aussitôt que, par lui-même, il eut acquis, en voyant la foule immense, joyeuse et paisible dont le prince était environné, la preuve évidente du vœu sage et louable de la nation; lui,

(1) Paris, au bon temps révolutionnaire, était divisé en quarante-huit sections; cette distribution de quartiers ne fut changée que par Napoléon.

honnête homme et vrai bon citoyen, si ce n'est grand, n'hésita pas à la fois, soit à renoncer à sa chimère, soit à servir d'étendard à l'intrigue d'une poignée de jeunes écervelés sans aucun autre titre que leur ambition, sans autre droit au pouvoir que des prétentions ridicules.

J'ai rapporté plus haut comment eux cessèrent leur rêve d'hommes éveillés. Lui, avec plus de tact, de politesse délicate, de haute urbanité et d'art de convenance (l'homme de réelle bonne compagnie se retrouvant toujours et partout), vint à son nouveau roi avec une aisance simple, un abandon respectueux, en reçut convenablement l'accolade honorable; puis, non par sotte jactance, mais par déférence pure, au désir vivement manifesté avec grande adresse par monseigneur le duc d'Orléans, il se montra avec lui sur le balcon de l'Hôtel de Ville au peuple souverain, entassé dans la place de Grève, et ce monarque éparpillé parut satisfait de voir le roi qu'il venait de faire introniser par son mandataire premier, et tous deux s'enlaçant dans leurs bras avec effusion parfaite; ce fut à ce moment que le marquis de Lafayette, avec un à-propos réellement heureux,

se ressouvenant de la phrase qui, le lundi auparavant, m'était échappée devant lui, se l'appropria en disant aux députés et au peuple qui pouvaient l'entendre :

« Citoyens! avec cet homme-là, une royauté sera la meilleure des républiques. »

Cela dit et cela fait, et le général Dubourg ayant placé, lui aussi, son mot ferme et qui eut moins de bonheur, la monarchie entra en fonction ; car il se trouva là des flatteurs à point nommé pour s'indigner de l'audace de ce militaire, et le prince lui-même, se hâtant de faire le roi, repartit avec une aigreur hautaine allant plus vers l'absolu pouvoir que vers la rude franchise républicaine.

Au reste, voilà tout ce qui se passa à l'Hôtel de Ville pendant cette visite, qui a tant fait de bruit et dont on a tant parlé diversement; il n'y eut, ni plus ni moins que n'en conte le récit ci-dessus; cependant il faut y ajouter une présentation générale, toute au profit de la jeune royauté, déjà là admise, bien que le titre réel de S. A. R. ne fût, jusqu'au 9 août, que celui de *lieutenant général de l'État et couronne de*

France, soit qu'il le tînt des députés et du roi. Quant à ce que l'on a dit, avancé, répété, soutenu, écrit, déclamé, du programme prétendu des conditions républicaines, que l'on aurait mis au consentement du prince, pour l'érection du nouveau trône, il n'y a rien de vrai; tout est faux, ou au moins est cru par des gens d'honneur, mais qui, émus par les événements et la circonstance, se sont imaginé avoir dicté ce qu'ils désiraient peut-être, mais ce que ni eux, ni autrui n'ont formulé, demandé, obtenu pour la France, et pour eux. D'ailleurs, qui, dans ces successions rapides de combats, d'alarmes, de secousses, d'agitation, d'inquiétudes, se sont convoqués? qui légalement a dressé une série de conditions dont on ferait jurer l'exercice ou l'exécution? Quelle masse de citoyens s'est occupée de ce travail, dans quel lieu se serait-on assemblé? cela appartenait-il à la ville, à la banlieue, au département, à des provinces, au royaume? Plusieurs portions de celui-ci s'étaient-elles enfin ralliées pour combiner ce grand travail et lui donner force de loi; ce ne sera pas sérieusement, je le présume, que ce noyau de sauveurs, d'*omnis homo*, de Michels Morins des

trois jours qu'on rencontre partout depuis, et qu'au moment on n'a vus nulle part; eux, les réels inévitables de l'époque, qui se targueront d'être les représentants réels et de droit de la patrie. On sait qu'une fraction d'eux, si minime et si ridicule, s'est depuis accommodée en universalité de génie et de talents, qui se disent, avec une naïveté piquante, les représentans de la littérature, et qui s'apothéosent réciproquement dans le journal *la Presse*, dont le grand thuriféraire les empuantit du même encens dont il s'est servi pour les forgeurs de société en commandite, sorte de pillage que la justice n'a pas encore réprimé, et sur lequel elle devrait avoir les yeux (1). Non, assurément, ces messieurs-là, en 1830, n'étaient pas plus le peuple français, et n'avaient pas plus le pouvoir et le droit de donner la couronne, et

(1) Depuis la mort du prince, un jugement solennel a rempli son vœu, en partie; dans l'affaire de Saint-Bérain, des coupables ont été frappés. Cependant le plus odieux, le plus criminel brave la justice et les hommes, de la position d'honneur où on l'a élevé. Mais je contemple le fameux tableau de Prud'hon, et j'ai l'espoir que les divinités vengeresses ne seront ni sourdes, ni aveugles, ni goutteuses.

(*Comtesse Olympe du....*)

d'imposer des conditions à qui la recevait, que maintenant ils n'ont celui de se dire les chefs et les régulateurs de la littérature et des réputations.

Ce fut un nouveau triomphe que le retour de S. A. R., maintenant accompagnée de M. de Lafayette, astre déchu et tombé à la seconde place; dès lors il n'était plus possible de fonder la république, et on se maintiendrait dans la monarchie.

Jusqu'à ce moment, je n'ai rien dit, ni des actes qui signalèrent les dernières heures du gouvernement royal, ni des démarches que l'on fit pour revenir contre l'effet produit par les ordonnances. Le petit Polignac, tout abasourdi de la résistance *inconvenante* que le peuple opposait aux mesures, œuvres d'un grand seigneur, acheva de perdre la tête, comme chacun sait. Incapable de créer, de soutenir une résistance quelconque, enchaîné par le torrent, il se noyait en affirmant que ce n'était pas sa faute; loin de se rendre à l'évidence, de reconnaître son tort et son impuissance, il se cramponnait au pouvoir avec d'autant plus de folie, que le pouvoir lui-même disparaissait sans retour.

Du côté du roi, aucun ne sut agir; le roi lui-même, qui avait tant dit qu'il monterait à cheval, ne monta qu'en voiture, afin de s'éloigner plus vite; monsieur le dauphin, rempli d'un respect inopportun, préféra perdre la couronne plutôt que de tenter de la défendre. Le maréchal Marmont, vaincu à Paris, outragé par monseigneur le duc d'Angoulême, conspué par une cour imprudente, fut paralysé complétement dans tous ses projets de lutte prolongée. Les ministres, abandonnés du roi, livrés à eux-mêmes, crurent devoir se retirer, et ils supplièrent le monarque de nommer un nouveau cabinet.

Alors apparut un de ces hommes de haute réputation et de petits moyens, que l'on se figure être forts et habiles, parce que les événements les ont servis jusque-là, mais qui, jetés avec pleine confiance au milieu de la tempête, y font soudainement éclater leur insuffisance et leur incapacité : cœurs sans énergie, sans conviction réelle, dominés par la frayeur physique, ils nuisent à ceux qui les emploient, servent ceux contre lesquels on les dresse, finissent par n'être estimés ni mis en œuvre par personne. Tel fut, dans cette

circonstance, le timide, l'incapace, le malencontreux duc de Mortemart.

On lui avait fait à la cour une haute réputation que rien ne justifiait, de science politique, de diplomatie adroite, de loyauté sans borne, de courage moral surhumain. Depuis plusieurs années on s'étonnait qu'il ne dominât pas le ministère; que le roi le laissât à l'écart, et à cet abandon les Camusons et Courtes-vues attribuaient les agitations, les zizanies qui troublaient la France; à entendre certains gobe-mouches, le *quos ego*... du Neptune de Virgile, prononcé par la bouche du duc de Mortemart, aurait fait rentrer soudain dans leurs antres les vents malfaisants de la révolution: Paris, la France tant de fois trompée par l'engouement ridicule des courtisans, espéraient aussi beaucoup de l'intervention de ce personnage.

Celui-ci jouissait par avance d'une gloire en espoir; tout à coup, et par malheur pour lui, Charles X l'appelle, lui confie le soin de former un nouveau ministère, de certifier du retrait des ordonnances, et l'envoie négocier à Paris avec les chefs de l'insurrection. Le duc de Mortemart,

frappé d'une panique inconcevable, se met à trembler et à craindre chaque groupe qu'il rencontre ; un enfant qui crie, un chat qui miaule, lui apparaissent en bandes d'assassins dirigés contre lui; il n'avance de dix pas dans une rue que pour reculer de cinquante ; bref, l'épouvante le gagnant de mieux en mieux, il abandonne les hauts intérêts remis à ses soins, il livre aux vainqueurs les instructions du roi, implore un sauf-conduit au lieu de remplir son mandat, et par sa conduite molle, timide, désaffectionnée, achève de ruiner complètement la cause du roi, non sans livrer son manége à des soupçons justifiés : il joue un rôle équivoque, n'est, comme on dit, ni chair ni poisson, et météore qui a débuté par un vif éclat, il s'éteint, sans disparaître, dans des éclairs et au bruit du tonnerre. Perdu dès son entrée à Paris, on ne l'a retrouvé que lorsqu'à la surprise inconcevable de ces dupes qui ne transigent pas avec leur devoir, il a paru à la suite du vainqueur.

Confondu de l'incurie de nos adversaires, de la trahison insolente et si rapide des diplomates, des administrateurs, des généraux à leur service,

je m'écriais qu'en vérité il n'y avait pas de plaisir et d'honneur à remporter des victoires si faciles, et où ceux que l'on aurait dû avoir à combattre étaient les premiers à abandonner le poste de leur devoir.

Le 3 août, si ma mémoire est fidèle, car je dois prévenir le lecteur que par gageure je me suis engagé à écrire ce volume, sans consulter que mes souvenirs, et ma probité n'a rapproché de moi et n'y gardera depuis la page première à la dernière que les *Pensées de Pascal*, les *Commentaires de César*, et enfin l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, de Voltaire, volumes où certes je ne peux trouver des dates et des faits se rattachant à la révolution française de 1830.

Le 3 août donc, la Chambre des députés, convoquée pour ce jour-là, s'assembla; il était étrange qu'elle, qui allait briser le trône, bannir la famille royale, détruire la Charte, mutiler la pairie et elle-même, et porter la couronne dans une autre famille, eût respecté la teneur de ses lettres de convocation : il y a dans les hommes des anomalies bien extraordinaires.

Ce jour-là, la lieutenance générale du prince

fut régularisée; on accepta, par le dépôt aux archives, l'abdication de Charles X et de M. le dauphin en faveur du duc de Bordeaux; puis, par une inconséquence dont nous profitâmes, on se mit à renverser le pacte social, et une majorité faible, au point de passer pour minorité, consomma tous les actes qui donnèrent à la France une nouvelle vie, en raison de l'acceptation générale formulée et sanctionnée par le fameux axiome *qui ne dit mot consent.*

J'ai été, je peux le dire, témoin, en 1814 et 1815, au 18 brumaire, au 18 fructidor même, à la formation de l'empire aussi, et surtout aux catastrophes de 1792, de nombre d'actes de lâcheté, de bassesse, d'avidité suppliante. Eh bien! après avoir assisté au pillage honteux, à la spoliation inconcevable de 1830, je suis contraint d'avouer que je n'avais rien vu; non, jamais on ne se trouva mêlé à tant d'intrigues si viles, à tant de fausses vertus, à un aussi complet dépouillement de toute pudeur, à une pareille honte bue; c'était à qui se précipiterait avec le plus odieux acharnement sur les charges, places, fonctions, croix et trésor. La France était la

proie d'impudente canaille, qui, sans titre, droit, vertu, talent, mérite, lumière, probité, représentation, tendait à tout, envahissait tout; chaque fonctionnaire ou administrateur était qualifié de carliste, de concussionnaire, d'ennemi du nouvel ordre de choses, et le dénonciateur puait souvent le crime et le vice à faire horreur.

Les sages prétendus, les philosophes en apparence ne furent pas les moins âpres à la curée : le sieur Cousin, qui avait simulé le stoïcien, dévora toutes les places, dignités et pensions qu'on ne se lassa pas de lui donner; Guizot fit comme lui et pis, car il infecta l'administration, dans toutes ses branches, d'une foule d'imbéciles ou d'hommes tarés ou d'impudents; des femmes touchant de près à ce personnage distribuèrent des places aux beaux garçons ou à ceux qui se montrèrent généreux; tout journaliste eut de droit les préfectures, tout homme de lettres, pilier de billards, d'estaminets, de cafés, de foyers, apparut en grand personnage; les commis des manufactures diverses et voyageurs abondèrent dans les sous-préfectures. Dupont de l'Eure peupla la magistrature et les parquets de gens qui en

avaient été les justiciables, ou qui du moins étaient dignes de l'être.

Ce fut dans les provinces un cri universel, un *tollé* général d'indignation ; il s'éleva des réclamations nombreuses, mais tant que Dupont de l'Eure, Guizot et Laffitte furent au pouvoir, le redressement de ces torts ne fut pas possible.

La France, pendant un an, ne cessa de vomir sur Paris des solliciteurs affamés, presque tous indignes des postes qu'il briguaient si impudemment. Ce fut bien pis dans les sommités ; ici le besoin d'argent était plus impérieux, et comme on pouvait obtenir on ne faisait faute de demander. Qui jamais a vu un acte d'effronterie pareil à celui par lequel un ministre du matin s'accordait à lui-même, le soir, à peine venu, la première dignité militaire; où M. Laffitte, président du conseil, remboursait à Laffitte, banquier son *alter ego*, six millions d'une origine si incertaine, que jusqu'alors aucun ministre des finances n'avait voulu reconnaître cette véreuse prétention (1) ; où M. T...., pauvre la veille au

(1) Je ne peux résister au désir de faire part au public d'un fait positif qui prouve que les commerçants veulent

point d'emprunter des culottes à ses amis, ce qui, au reste, n'était qu'honorable, comptait deux ans après par millions ; où tous ceux qu'on envoyait à Alger intègres s'en revenaient avec une réputation perdue ; où le télégraphe enrichissait les hommes d'État ; où un maréchal osait

du profit en tout, même en amitié. Je préviens le lecteur que l'entremetteur dont il va être question est plein de vie, et qu'il conte cette anecdote volontiers.

Dans un moment de gêne, M. le général Foy envoya un de ses amis, qui ne l'avait jamais abandonné dans sa mauvaise fortune, près d'un autre de ses amis, *grand citoyen*, assis au faîte de l'aristocratie financière, afin de prier ce dernier de lui prêter, *pour manger* (ce sont ses propres expressions), la somme de 20,000 fr., qui serait assurée par une première hypothèque prise sur son bien du Piton. Refus du cher ami, qui prétend que sa maison de banque n'est point dans l'usage de faire de pareilles opérations. Sortant de chez M. ....., l'ami du général Foy court chez le baron Ternaux, qui, deux heures après, fait remettre la somme souhaitée à l'éloquent orateur. Peu de temps après, Foy meurt, et le banquier, plus dur que les portes de son coffre, porte à 50,000 fr. la souscription pour l'érection du monument à élever à celui dont il ne voulait pas secourir le malheur momentané. Il est vrai que l'argent prêté n'eût rapporté que 6 pour 100, et que cela n'eût fait aucun bruit, tandis que la forte somme destinée au mausolée jetait de la poudre aux yeux.

(*Comtesse Olympe du ....*)

avouer à la tribune qu'il tenait plus à conserver son traitement sans diminution qu'à sa vie, et mieux encore à son honneur, nécessairement sous-entendu ; où vingt-cinq millions étaient remboursés aux Américains, contre toute justice, mais sans doute en vertu d'accords secrets et honteux ; où un général se changeait en sage-femme; où un préfet entrait le chapeau sur la tête chez une fille de France, et enlevait sur sa table les mets destinés à son appétit particulier (Maurice Duval, préfet de Nantes); où l'on arrivait à la Chambre des députés avec de faux extraits de naissance ; où un bâtard connu se donnait effrontément une famille légitime; où le gouvernement le soldait, tandis que lui escroquait par des entreprises de larron la crédulité des actionnaires ; où un journal se consacrait à servir de compère aux filous en grand et dont le chef ne se retirait des commandites *floueuses* que lorsqu'il voyait venir les galères à lui, juste récompense de tant d'impudence et de roueries ?

Telles furent, il faut en convenir, les premières époques de la révolution de juillet, révolution pure dans les mains de ceux qui lui donnèrent

la naissance, mais que violèrent dans ses langes ceux qui prirent soin de l'élever, à compter du 1er août. Non, jamais je ne pourrai signaler complétement les concussions, lâchetés, infamies, pirateries, scélératesses, etc., qui ont eu lieu autour de moi. Je me demandais comment avec un roi si respectable, si au-dessus de ces manéges odieux, avec tant de prétentions aux bonnes mœurs, à la vertu, au désintéressement qui l'entouraient, et qui, à les juger par leurs écrits,

. . . . jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints,

on rencontrait à chaque pas tant de concussionnaires, de grivcleurs, de bandits, de grecs, d'escrocs, enfin pourquoi depuis les trois journées l'opinion publique avait reconnu que le personnage fantastique et odieux de Robert-Macaire était pourtant le type irréfragable de cette ère d'honneur où en détrônant Charles X on se targuait d'avoir ramené l'âge d'or, tandis qu'au fond on n'a ouvert que l'âge de l'or et des vices.

CHAPITRE XII.

Que les Bourbons ne sont tombés que par leur faute. — Premier exemple : Louis XVI. — Deuxième exemple : Louis XVIII en 1815. Troisième exemple : Charles X en 1830. — Qu'aux trois journées on ne voulait pas, d'abord, renvoyer la branche aînée. — Retard qui perdit tout. — Faute commise en investissant le duc d'Orleans de la lieutenance générale. — Ce que cela semblait dire. — Que la venue, à Paris, des deux princesses et du duc de Bordeaux, avant le 1er août, aurait tout sauvé. — Ce qu'il eût fallu dire et faire, et ce qu'on ne dit et ne fit pas. — Comment on eût déjoué les autres partis. — Note curieuse touchant le roi de Rome. — Fausse manière d'interpréter la lettre de François I, vaincu. — Vers de tragédie servant de maxime royale. — Manége actuel et à eux profitable des journaux royalistes. — Pourquoi on nomma si vite un roi. — Que si le duc de Bordeaux ne fut pas accepté, il ne faut en accuser que la.... faiblesse du duc de Mortemart, seul coupable de ce qui s'est passé. — Qualités que le duc d'Orléans avait aux yeux du peuple. — Que la force des choses lui donna la couronne. — La révolution de 1830 ne ressemble à aucune autre. — Le succès du duc d'Orléans plus extraordinaire que le retour de Bonaparte en 1815. — Pourquoi. — Que les royalistes ont abandonné les Bourbons. — Ce qu'ils feront en jugeant ce qu'ils ont fait. — Que les royalistes défendront toute monarchie contre toute république. — Tableau vrai des républiques modernes. — Pourquoi la plus mauvaise monarchie vaut la meilleure république. — Preuves de ceci tirées de Turquie et d'Égypte, des républiques du nord et du sud de l'Amérique. — Ce que sont, en resumé, ces deux gouvernements.

La force des choses, une multitude de causes ressortant les unes des autres, amenèrent cette catastrophe, dans laquelle on vit de nouveau, et sans retour peut-être, la branche aînée de la maison de Bourbon perdre une troisième fois, et

toujours par sa faute, un trône qu'il lui était si facile de conserver.

En 1789, Louis XVI abdiqua de fait le 23 juin, lorsqu'à la suite de la séance royale, où il avait fait à son peuple des concessions immenses, il souffrit que le tiers persistât dans son opiniâtreté de vaine révolte; dès ce moment, ses rivaux ont parfilé sur sa tête le diadême que sa propre faiblesse en avait fait tomber.

En 1815, Bonaparte ne serait pas, certes, arrivé à Paris, si la conduite de la famille royale eût été franche et non équivoque, si elle eût vu la nation autre part que dans le clergé et quelques nobles, si elle eût pu se rendre militaire et bourgeoise; mais, tout en promettant de maintenir ce qu'elle troublait, elle souffrait que ses amis menaçassent les existences acquises, et par là elle excita des craintes, des méfiances, que l'ex-empereur sut trop bien exploiter.

Enfin, au mois de juillet 1830, qui, à l'instant de la victoire d'Alger, songeait à chasser le roi? Personne, sans doute; la terreur était parmi ses adversaires, la masse du peuple applaudissait à cette magnifique conquête, et pour consolider

son trône, le roi n'avait qu'à le vouloir. Au lieu de cela, il appelle au ministère des hommes antipathiques à la nation, à tort ou à raison; il met à la tête des affaires le plus incapace, le plus niais de tous les diplomates en France; car il y a des hommes, qui, bien qu'ils avancent en âge, ne quittent jamais le maillot : il viole la Charte, il flétrit toute une classe de citoyens, il rétablit sans droit la censure, et lorsqu'il s'est mis au-dessus de la loi, il s'étonne que l'on suive son exemple, et que ceux auxquels il a déclaré la guerre courent aux armes et le combattent avec la force de leur supériorité.

Je sais que les purs royalistes nieront tout ceci, mais il y a des gens qui nient là l'évidence, et assurément ceci est évident; quant à la rigueur de la mesure qui a étendu sur un enfant la proscription de son aïeul et de son oncle, j'en ai développé les motifs dans le onzième chapitre de ce tome, non que je les dise légitimes, mais ils conviennent à ceux qui font des révolutions, et ceux-ci, dans ces extrémités, ne cherchent plus l'avantage de leur ennemi, mais le leur propre.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à part un gros

d'amis souhaitant plus la chose qu'ils ne l'espéraient, nul, le 27, le 28 et peut-être le 29 juillet, avant trois heures de l'après-midi surtout où les Tuileries furent enlevées, ne songea à faire porter la couronne au duc d'Orléans. Tout me porte à croire que, si le duc de Mortemart avait eu le courage moral qu'on devait attendre d'un tel personnage, la faute du roi aurait été réparée, et si, en résultat, le peuple eût repoussé ce monarque et Mgr. le dauphin, il aurait consenti au règne du jeune prince.

Mais au milieu de tant de courroux, d'effervescence, et, tranchons le mot, d'intrigues, nul ne se présenta, pour défendre le vaincu, devant le victorieux ; la cause de la branche aînée parut abandonnée; à chaque instant, on s'attendait à voir paraître ses plénipotentiaires, et tout ce qui arriva, LORSQU'IL N'ÉTAIT PLUS TEMPS, ce furent deux abdications et le duc d'Orléans mis en possession de la couronne, par le seul fait de son élévation à la lieutenance générale du royaume. N'était-ce pas le montrer au peuple comme le plus digne, et dire aux citoyens : *Puisque vous ne voulez pas de nous, soit ; mais, afin que la couronne ne*

sorte pas d'une famille qui la possède à peu près depuis l'an de grâce 888, acceptez le chef de la branche cadette, il possède toutes les qualités que vous ne nous accordez pas? Je défie que l'on explique autrement cette concession étrange.

Le vendredi 30, le samedi 31, rien n'était encore décidé : la rentrée à Paris de madame la dauphine, de madame la duchesse de Berri avec ses enfants, l'appel auprès d'elles de messieurs Casimir Perrier, qui s'y serait rendu, Laffitte, Benjamin Constant, Lafayette même, homme sans fiel et tout de vertu, du général Gérard, désigné par l'opinion publique, du duc de Choiseul, puisque l'on avait fait quelque chose de son nom en contradiction de sa personne et de plusieurs maréchaux populaires, des chefs improvisés de la garde nationale, auraient donné un autre tour aux événements.

Tout ce monde venu, on aurait désavoué les ordonnances, le roi se serait déclaré trompé, et, en expiation de son erreur, aurait pris le parti de la retraite, où son auguste fils aurait voulu le suivre ; eux retirés avec leurs conseillers, leurs alentours, tout pas rétrograde deviendrait impos-

sible. C'est à vous, messieurs, à vous que notre confiance s'adresse; dictez-nous la règle de conduite à suivre, signalez les abus, formez un conseil de régence, un jour le jeune roi vous bénira et récompensera vos services; que chaque ministre soit appuyé d'un conseil, qu'un grand nombre de bons citoyens prennent part à l'action du gouvernement; quant à nous, comme mère et comme tante, nous ne nous réservons que de veiller à la santé du jeune roi; donnez-lui des instituteurs, éclairez son esprit, nous ne lui apprendrons qu'à vous bénir et à chérir la France.

Une telle démarche, un pareil discours, auraient, je n'en doute pas, déjoué toute autre combinaison. Remarquez que, le samedi encore, on criait en général *vive la Charte;* que, ce jour, les partisans de deux sortes de république, les Lafayettistes et les Jacobins éclairés, les Bonapartistes divisés et unis du roi de Rome, de Joseph Bonaparte (1), du prince de Beauharnais, enfin

(1) Avant la mort du duc de Reichstadt, une portion des bonapartistes se reculait de ce prince, que l'on regardait comme plus Autrichien que Français, tant à cause de sa mère, de la famille de celle-ci, de sa propre édu-

ceux du duc d'Orléans, étaient en présence, et étaient loin d'être d'accord; il y avait là, comme on le voit, six prétentions, quatre concurreus; leur nombre rendait plus facile de les combattre, de les vaincre, surtout tant que le peuple, ni à Paris, ni dans la France, ne s'était prononcé.

Assurément, dans un tel état de cause, la chance était belle, mais il fallait la saisir, ne pas la laisser échapper, avoir des conseillers réellement politiques et non des insensés répétant à rebrousse-poil le fameux mot de François Ier, *il faut tout perdre hors l'honneur*. Insensés, l'honneur pour un roi consiste à conserver son trône, et non à l'abandonner sans combat. Quoi! l'honneur sera dans la fuite, dans le délaisse-

cation, dirigée depuis un si bas âge, que l'on avait pu facilement lui inculquer la haine de sa patrie, et le rendre, en un mot, plus archiduc que prince impérial de France. En outre, on voyait arriver sa mère, peu aimée, peu estimée même de tous, et avec elle le cabinet de Vienne dominer à Paris. Tout cela était ou aurait été vrai. Aussi des esprits rationnels lui préféraient son oncle Joseph, l'ex-roi de Naples et de France, et ceux-là avaient raison. En 1830, nombre de gens voulaient le prince de Leuchtenberg.

(*Comtesse Olympe du* [illegible])

ment! ainsi ne pensait pas Henri IV, à qui tous moyens furent bons pour reconquérir son droit; enfin, dans la position de S. M. Charles X et de monsieur le dauphin, l'honneur voulait qu'ils prissent les armes, et non qu'ils les rendissent. J'ai entendu, en 1809, chez la comtesse Fanny de Beauharnais, une tragédie dans laquelle deux vers me frappèrent de façon à ce que je les ai conservés dans ma mémoire; les voici, tous les monarques devraient les faire graver sur la cheminée de leur cabinet, afin de pouvoir les méditer sans cesse :

Le roi que l'on trahit, s'il ne peut se défendre,
Doit mourir sur le trône et non pas en descendre.

Cette maxime est grande, aisée surtout à suivre; car, si on fait le contraire, voici le destin du roi de France, que je retire encore du même couplet où ils précèdent les deux vers que je viens de citer.

Tandis que mes sujets, pour soutenir mon rang,
Exposent aux combats leur fortune et leur sang,
On ne me verra pas, de rivage en rivage,
Montrant, en suppliant, un auguste visage,
Mendier un secours par l'orgueil accordé,
Et moi-même rougir de l'avoir demandé.

Les poëtes, auxquels on ne rend pas toute la justice qu'ils méritent, possèdent mieux la politique de l'honneur et des convenances que les diplomates vulgaires; il y a de la gloire à mourir dans son royaume; accablé par le nombre, en tombant ainsi, on n'inspire que de l'estime et de la vénération. La fuite touche par trop de points à la honte, au ridicule; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'inspire jamais de l'admiration, mais uniquement de la pitié, si ce n'est du délaissement complet (1).

(1) En me rendant le fidèle éditeur de ces mémoires véridiques du prince de Talleyrand, j'ai dû, en conscience, rapporter sa manière de voir les choses, sa politique et les motifs par lesquels il cherche à justifier ses actes, sans pour cela partager son opinion, comme ne manqueront pas de le dire mes bons amis des journaux royalistes, eux qui chaque jour mentent à leur parti, en recommandant aux lecteurs les ouvrages des autres journalistes leurs confrères, ouvrages empreints de la haine que ceux-ci portent à la branche aînée, à la religion et à la monarchie. De vrais royalistes tonneraient contre ces productions dangereuses; mais en tenant cette conduite, le journaliste royaliste, quand il fait un mauvais roman ou un mauvais ouvrage, ce qui leur arrive souvent, ne serait pas à son tour louangé par les journaux républicains et juste-milieu; donc il faut empoisonner la France pour le profit du moi humain. Voilà comme font les

Le dimanche 1er août, la visite du duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville, simple acte de convenance et de goût habile, que le peuple, connaisseur et toujours porté à se soumettre à qui ne le craint pas, changea en une intronisation prématurée, tourna complétement la face des affaires.

Les gens sages, à Paris, avaient hâte de posséder un roi, car c'était uniquement un roi qu'ils voulaient; ils en donnèrent des preuves en acceptant le premier qui se présenta à ce moment; pour être roi, il n'y avait qu'à en faire la demande, et en voici la raison :

Dans un premier instant d'irritation, on avait couru aux armes et renversé le trône, sans en calculer les chances; mais, dès le coup de main accompli, les manufacturiers, industriels, banquiers propriétaires, gens d'affaires, en un mot tous ceux qui avaient à perdre, comprirent que la guerre civile devenait flagrante, que les divers partis voudraient chacun leur triomphe, et que de cette divergence d'opinions une collision surviendrait

gazetiers royalistes : puissent les lecteurs royalistes s'en apercevoir enfin.

(La comtesse Olympe du....)

inévitablement; des fous leur firent une double peur en demandant la république; ceux qui avaient eu assez de ce monstre, à sa première venue, sentirent que, pour empêcher qu'on ne le déchaînât, il y avait urgence à lui opposer la reconstitution complète et prompte du gouvernement; aussi tous en chœur demandèrent un roi dès le jeudi 29 juillet, au soir.

Un roi! il y en avait un parfait par sa jeunesse, son innocence; certes, tous l'eussent accepté avec joie : mais que fait-on dans sa famille? que conseillent ceux qui environnent son berceau, en se prétendant toujours les plus nombreux, les plus forts, les PLUS HABILES? ils le proclament dans un château, au lieu de l'envoyer à son peuple; on force à le confondre avec les vaincus, et comme ceux-là, il a l'air de s'exiler volontairement. C'était à Paris qu'il fallait le conduire, et qu'une autre Marie-Thérèse le livrât à son peuple, qui, loin de devenir son meurtrier, l'aurait élevé sur le pavois.

Il y a dans le poëme de *Roland, l'Amoureux de Boyardo*, une fée (Falerine) qui danse en

chantant ces paroles : *L'occasion perdue ne se retrouve plus.*

D'après cette disposition que j'exprime, faut-il s'étonner que des hommes prudents et pressés par la crainte des maux qu'avec raison ils prévirent, lorsque après le quatrième jour d'un isolement sans exemple, lorsqu'au lieu de leur présenter le roi après lequel ils soupiraient, *comme le cerf après les eaux vives,* dit le Cantique des cantiques, on leur dépêche un duc de Mortemart qui se perd en chemin, qui s'enferme dans sa chambre, qui ne se montre que lorsque sa faiblesse, que l'on pourrait taxer plus sévèrement, a tout perdu; faut-il, dis-je, s'étonner de ce qui s'est passé, et en vouloir à ceux qui par haine de l'anarchie (la république), par l'amour qu'ils portent à leurs propriétés et leurs désirs de voir vite la France calme et heureuse, se sont ralliés autour du premier roi qu'ils ont vu venir à eux? Songez, en outre, que ce roi est né parmi eux, qu'aucune tache ne souille sa vie, qu'il possède les vertus d'un bon citoyen, que ses qualités sont celles les mieux estimées à cette

époque, que depuis sa jeunesse il a professé des principes en harmonie avec ceux des vainqueurs du jour; qu'absent du royaume, ayant à venger son père, ses proches, à reconquérir son rang, sa fortune, il a tout immolé à l'amour de la patrie, au respect dû au pays; qu'on ne l'a point vu, cédant aux circonstances, paraître sous une bannière ennemie et verser le sang français, ou du moins livrer à ses ennemis ce prétexte pour lui nuire; que depuis seize ans il connaissait la volonté publique, désapprouvait ce que la nation ne voulait pas, et paraissait souffrir quand celle-ci se plaignait; qu'il était dans la force de l'âge, qu'il saurait se conduire et prendre d'une main forte le gouvernail du vaisseau de l'État; que tout son avenir ne reposait pas sur sa tête, mais que cinq fils élevés avec des enfants de leur âge, confondus avec eux, augmentaient de leur concours la sécurité du présent et de l'avenir. Enfin ce roi, recommandé indirectement par celui qui abandonnait la couronne, n'avait pas craint de venir s'offrir, de provoquer le vote du peuple; il avait été visiter celui-ci dans son palais, n'y avait rencontré que des amis, des admirateurs; la Cham-

bre des députés se ralliait à lui; les citoyens, en le proclamant, tranchaient d'ailleurs la question. Tout donc lui aplanissait les degrés du trône; et vu l'urgence surtout, et c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue, on dut nécessairement le préférer à un enfant qui se retirait, et à des concurrents qui seraient trop tardifs à venir.

En un mot, le duc d'Orléans eut la couronne parce qu'il y aurait eu péril pour la France à ne pas la lui donner; que, loin de la lui disputer, on le laissait la poser sur sa tête, et que la nation, pressée d'en finir avec la république, d'une part, la guerre civile de l'autre, coupa court aux trames présentes, aux troubles prochains, en appelant au trône le seul homme capable, le seul digne d'y monter, puisque la légitimité n'était plus un droit depuis que le roi légitime avait lui-même rompu le contrat qui depuis tant de siècles liait sa famille au royaume (1).

C'est une singularité, dans l'histoire des nations, que la rapidité inconcevable avec laquelle

(1) Même observation qu'à la page 277 de ce présent chapitre.

se fit, en 1830, ce changement de dynastie. Ordinairement la lutte, en pareil cas, est prolongée et sanglante; les diverses oscillations, le triomphe aujourd'hui d'un parti, et demain sa défaite; les proscriptions des vaincus, la hache du bourreau en jeu, inspirent des haines, irritent les esprits, appauvrissent l'État en proie à de pareilles convulsions. Ici, au contraire, en un clin d'œil un roi tombe et l'autre s'élève, le lit du premier est chaud encore lorsque le second vient s'y reposer. La veille, trente-quatre millions d'hommes se seraient levés pour défendre le roi régnant, si on l'eût attaqué à force ouverte; le surlendemain, ces trente-quatre millions virent partir ce monarque sans faire en sa faveur une seule démonstration de regret ou de convenance, et avec une unanimité rendue complète en apparence, par ce défaut de protestation à main armée; cette masse accepte le nouveau roi qui seul était venu se présenter à elle sans qu'elle se fût mise en quête de l'aller chercher; non, toutefois, que ce roi se soit mis en avant par ambition, il se montra par la conviction pure de la nécessité de sa personne, et la France entière fut assez raisonnable pour

applaudir à cette démarche généreuse, et pour récompenser par le don de la couronne la franchise de cette bonne opinion en soi.

Certes, s'il y avait eu dissentiment parmi l'immense majorité de citoyens actifs qui concoururent à ce transport du sceptre d'une branche à l'autre de la même maison, on pouvait, soit à Paris, soit dans les provinces, s'opposer à ce qui se passait, avant le 9 août. Je le répète pour la troisième fois, *il n'y avait pas de juge en Israël* (de roi), par conséquent, sans crime, sans félonie; tel pouvait se tourner librement vers la république, voire les Bonaparte, les Beauharnais, S. A. R. le duc de Bordeaux; on pouvait courir aux armes, *car chacun était maître de faire ce qu'il voulait.*

D'où vient que nul ne l'a fait? Pourquoi les provinces si éminemment royalistes, la Provence, le Languedoc, la Guienne, l'Auvergne, la Bretagne, la Flandre, l'Alsace, ne se sont pas levées pour défendre le drapeau blanc et Henri V? pourquoi, en Dauphiné et ailleurs, la république n'a-t-elle pas été proclamée? Non, pas une seule commune, parmi les quarante-quatre mille municipalités du

royaume, n'a reconnu un autre roi, un autre gouvernement, pendant ces jours d'indépendance; en tout lieu on a attendu le choix de Paris, et ce choix connu, on l'a adopté: tout donc prouve que, si en temps opportun, une démarche habile eût été faite, elle aurait réussi. Mais, puisqu'un enfant infortuné n'a trouvé dans la capitale ni protecteur, ni appui, ni serviteur zélé, puisque, des cinquante mille Parisiens qu'on lui offrait peu de jours auparavant, aucun n'a pris sa défense utile ou tenté de parler pour lui, n'a-t-on pas dû admettre que sa cause était abandonnée de ses partisans les plus chers. Ainsi ont pensé les départements royalistes; nul n'a couru aux armes, même dans la Vendée; nul n'a suivi hors de France la famille infortunée. Dès lors, ceux-là, en se tenant tranquilles et sans protester, ont eux-mêmes fait l'aveu tacite de leur soumission à la force des choses, et eux aussi, plutôt que d'attendre l'anarchie, ont accepté volontairement le roi que d'abord on leur a imposé.

J'avoue, néanmoins, qu'avant que ces événements se déclarassent à mes yeux, je ne me serais pas attendu à un résultat semblable, à une una-

nimité pareille; la prompte universalité de la reconnaissance de cette royauté nouvelle, créée dans le duc d'Orléans, me paraît bien autrement merveilleuse que la route si rapidement franchie de Cannes à Paris, en mars 1815, par Napoléon Bonaparte. Les Bourbons, alors, avaient contre eux toute l'armée et la masse du peuple; en 1830, au contraire, au moins en apparence, les soldats leur appartenaient, et les démonstrations d'amour et de fidélité dévouée, prodiguées aux passages du roi et de sa famille, dans tant de villes et de lieux, pouvaient porter à croire que la majeure partie de la nation s'était ralliée à eux.

Un tel délaissement est sans exemple; on n'a pas tiré un coup de fusil pour ceux que l'on disait tant aimer: les royalistes sont donc ou bien timides, ou peu sincères; ne serait-ce pas au fond que, plus monarchistes que bourboniens, ils aiment mieux la royauté que le roi? Au reste, ils ont déjà prouvé ceci quand ils se rallièrent à Bonaparte, et tout m'assure que, dans le cercle de chaque année à naître, on les verra, qui plus tôt, qui plus tard, se rapprocher du prince que maintenant ils boudent, et se rallier autour de ce

trône, garantie unique de paix, d'abondance et de prospérité. En est-il un seul parmi eux qui préférât la république à la monarchie actuelle? Je vais plus loin, je dis que si demain cette république attaquait notre monarchie avec des chances de succès, il n'y a pas un royaliste qui, mû par la raison, son intérêt, sa conscience, ne courût défendre la couronne, qu'il ne peut s'empêcher de chérir, de respecter et de maintenir avant tout.

La monarchie est le gage de la prospérité commune; avec elle on doit être tranquille chez soi; on augmente sa fortune, on établit sa famille, on se rend vénérable à l'étranger; on n'a à craindre ni la violence, ni les fers, ni l'exil, ni l'échafaud, si soi-même on respecte la loi, si on ne se rallie pas imprudemment à des conspirateurs insensés et coupables (1).

Tant d'avantages sont dus à ce mode de gouvernement. Songez, Français, à ce que fut parmi vous la république, depuis le 14 juillet 1789,

(1) Même observation que celles contenues dans plusieurs notes de ce présent chapitre.

époque réelle de son établissement, jusqu'au 18 brumaire (9 et 10 novembre 1799); à ce qu'elle est en Espagne, en Portugal, où elle règne, bien qu'elle se cache sous un fallace manteau royal. Dans les deux Amériques (1), partout où se sont répandus et reposés les brandons de notre incendie politique, voyez ces pays si complètement malheureux, si atrocement dévastés, non par une puissance étrangère, mais par ceux-là qui, par une cruelle erreur, prétendent faire découler la prospérité de tous des fureurs de l'anarchie. Là on emprisonne, on proscrit, on égorge les citoyens, on ruine les enfants par la confiscation du bien des pères, on incendie les villes, les maisons isolées, les moissons; là chacun, à l'aide des passions allumées, parvient à faire de son ennemi particulier l'ennemi de l'État; là une dénonciation équivaut à la preuve du crime; là

(1) Je n'en excepte pas les États-Unis; leur grossière impolitesse, leur amour de l'or, la barbarie avec laquelle le peuple se fait justice, les actes arbitraires exercés par la multitude et non réprimés par le gouvernement, montrent là cette férocité, cette méfiance cruelle qui signalent partout les démocraties.

(*La comtesse Olympe du .....*)

sont en jeu nos infernales lois des otages et des suspects dues à Merlin de Douay; là nul sommeil n'est tranquille, parce que tout repos peut être troublé par la haine, la vengeance et la méchanceté; là le coupable puissant affronte et se rit des lois impuissantes; là n'existent nulle liberté individuelle, nul respect de la propriété; là le commerce, l'industrie, l'agriculture languissent, parce qu'il n'y a ni facilité d'acquérir, ni sûreté de conserver, ni certitude de transmettre; là les sciences sont ou ignorées ou méprisées; là on ne veut que des complices, on ne paie que des soldats; les arts fuient ces terres inhospitalières, où ils ne trouvent pas de soutien. Alors les oppresseurs y sont en foule; un despotisme universel, car appartenant à tous il prétend sur tout établir la terreur, poursuit ceux qui s'éloignent, pèse sur ceux qui arrivent; la méfiance est permanente dans ces républiques, elle y donne la main à l'orgueil, à l'ignorance; malheur à qui est riche, noble, généreux, aimé! le mérite y importune, les qualités y sont dangereuses, les vertus y deviennent des crimes, tant leur contraste importune les vicieux; un mot rend suspect,

et un geste coupable; pour punir on n'attend pas que l'on soit convaincu; enfin, comme le dit notre grand poète Ducis, à propos de Venise :

Là les bourreaux sont prêts quand le soupçon commence.

Qu'on ne me conteste pas ce portrait des républiques du Pérou, du Chili, du Paraguay, du Mexique, de l'Argentine, du Brésil, malgré son simulacre d'empereur, de Valparaiso, d'Haïti, etc., etc., il n'est que trop véridique. Là on copie ce que nous avons vu se passer sous nos yeux à une époque de fatale mémoire, époque à laquelle d'imprudents imberbes ne craignent pas de vouloir nous ramener. La plus mal gouvernée des monarchies est le temple de la paix et du bonheur, si on la met en balance avec la meilleure république moderne. Pour peu qu'on tienne à son repos, à sa fortune, à son indépendance, à sa vie, qui ne préférerait habiter Constantinople ou le grand Caire? Chacun de nos ennemis ne peut avoir accès auprès du sultan Mamhoud, ou du vice-roi Méhémet-Ali; ces princes sévères sont justes; on ne peut pas dire qu'ils violent les droits acquis, qu'ils pillent, qu'ils égorgent les négo-

ciants et les voyageurs étrangers, comme on le fait chaque jour dans les républiques du nouveau monde. Quel musulman, aujourd'hui, oserait brûler la maison et les personnes de ceux qui parlent ou écrivent contre l'esclavage, ainsi qu'on le fait journellement aux États-Unis? Chez les Turcs, en Égypte, où il y a un prince, il y a des lois auxquelles tous sont soumis; dans les républiques, il n'y a de lois qui punissent que quand le coupable ne tient pas au pouvoir; en un mot, avec la monarchie tout est stable et sage, et tout est incertain et extravagant dans les lieux où l'anarchie règne sous le nom de république.

CHAPITRE XIII.

Abandon de la famille royale.— Elle quitte la France.— Le maréchal Maison.— Étonnement causé par la faiblesse de Charles X. — Que *les plus forts*, *les plus nombreux*, *les plus habiles* de M. de Chateaubriand ne sont ni nombreux, ni habiles, ni forts.— Inquiétude des vainqueurs.— Comment je les rassure.— La noblesse n'est plus guerrière. — Preuve de ceci dans la venue inutile de S. A. R. madame la duchesse de Be ri.— Je rassure touchant la sainte-alliance. — Que la France seule peut jouer le rôle d'Éole.— Ma politique.— Le duc de Modène.— La boutique au Palais-Royal.— Une soirée aux Tuileries.— Doléances d'une grande dame.— Comment je la console.— *La Place et l'Ami*, anecdote de 1830.— *Le Mari, la Femme et le Ministre*, deuxième anecdote de 1830.— *Le Trompeur trompé ou un Service d'argenterie à double écusson*, troisième anecdote de 1830.— *Le général généreux et le Mari calculateur*, quatrième anecdote de 1830, renouvelée de l'empire.

On sait comment Charles X et sa famille infortunée abandonnèrent la France, sans qu'un seul ami en armes accourût à leur aide, sans qu'une ville et même une simple commune s'opposassent à leur malheur; partis de Saint-Cloud

qu'il n'eût pas fallu quitter, ne s'arrêtant à Trianon que pour faire une nouvelle montre de faiblesse, tant ils en sortirent précipitamment, ils allèrent à Rambouillet, qui devint leur Fontainebleau, car c'est là qu'ils consommèrent leur abdication.

Prenant conseil d'un ennemi, le maréchal Maison, qui leur devait tout, abandonnés du général Bordesoulle, comblé de leurs bienfaits, par frayeur de l'armée parisienne qui n'eût pas tenu une heure en ligne contre les troupes dont ils étaient environnés, ne calculant pas les chances d'une victoire infaillible qui leur eût assuré la fidélité des troupes et des provinces du nord et de l'ouest, ils s'en allèrent comme ils l'avaient fait en 1789 et en 1815, délaissés des leurs et ne songeant pas à se maintenir pour ceux-ci.

La révolution intérieure était donc complètement consommée au 15 août, car le nouveau roi régnait dès le 9, reconnu partout sans contestation, et l'ancien, ce jour même, embarqué volontairement à Cherbourg, quittait sans se retour la France, lui au moins, puisque la mort l'a surpris sur la terre d'exil.

Tout cela formait un spectacle imposant et triste; l'homme sage ne revenait pas de sa surprise. Quoi! disait-il, tant de pouvoir et d'impuissance, une royauté au dehors, victorieuse la veille et renversée au dedans le lendemain, et tandis qu'elle enrichit son peuple d'un autre royaume, ce peuple lui enlève le sien; et lui, qui avait déployé tant de forces et une volonté si ferme pour venger l'injure faite à l'un de ses minimes représentants, n'avait montré que pusillanimité et faiblesse, quand il avait eu à défendre son sceptre et le droit des siens! Quoi! ce monarque si aimé, son petit-fils salué à sa naissance avec tant d'amour et d'enthousiasme; quoi! eux si bons, si bienfaisants, n'ont trouvé au moment fatal qu'ingratitude et qu'abandon! Quoi! la veille, à entendre les flatteurs, les partisans des Bourbons étaient *les plus nombreux*, *les plus riches*, *les plus habiles*, et quand des enfants se lèvent et attaquent corps à corps ce roi, il n'y a plus qu'une poignée de soldats qui meurent pour sa cause; ces *nombreux*, *ces riches*, *ces habiles*, se réduisent à moins d'une unité, ferment leur trésor et ne conseillent que des folies! Il y a donc

réellement un être supérieur qui tient dans sa main les destinées humaines, qui paralyse les cœurs, qui donne de l'énergie à l'enfance, et qui rend insensés ceux qui devraient être sages, lorsque le jour de sa colère et de sa justice est arrivé.

A Paris, on avait la certitude du triomphe, et on ne pouvait y croire; une inquiétude vive troublait les victorieux. « Que va-t-il advenir? » me demanda-t-on, « la Vendée prendra-t-elle les armes? le reste de l'ouest, le midi, le nord suivront-ils cet exemple?

—Rien ne bougera, » repartis-je, « puisque déjà l'on n'a pas commencé; vos adversaires sont gens de prudence, et pour se tenir à l'écart ils diront que sans les princes ils ne peuvent rien faire.

— Mais, si les princes vont à eux?

— Alors ils tiendront un autre langage, car tenez pour certain qu'ils ne se battront jamais: la noblesse française a cessé d'être belliqueuse, elle s'est annihilée du moment où, ne portant plus le casque, la cuirasse, elle a dédaigné les tournois, les exercices violents; quand elle a changé ses forteresses féodales contre des *villas* italiennes, quand elle a quitté ses terres pour venir à la cour,

à Paris, se ruiner au jeu et avec des filles; nos gentilshommes, aujourd'hui, sont savants, artistes, littérateurs, mécaniciens, agriculteurs, industriels, coureurs de places; aucune ne leur est plus honteuse; en un mot, ils sont tout, hors militaires. Comme on ne les voit plus dans les campagnes, ils y sont inconnus ou sans influence; un manufacturier entraînerait à sa suite plusieurs villages, s'il le voulait; un duc et pair ne serait même pas suivi de sa livrée. Aussi, dorénavant, toutes les révolutions, en France, se feront par la queue et non par la tête, car celle-là possède de l'énergie et celle-ci est sans cervelle. »

Me suis-je trompé, la venue impuissante de madame la duchesse de Berri n'a-t-elle pas prouvé jusqu'à l'évidence qu'un mouvement royaliste est impossible sur une grande échelle, et qu'aurait-il lieu, le succès ne lui répondra pas?

« Mais, » me dit-on alors, « pour quel droit se décidera la sainte-alliance?

— Elle est morte, les trois journées l'ont immolée. Soyez sans crainte, elle ne donnera jamais plus signe de vie : peut-être par ambassadeurs on nous menacera; eh bien, disons alors que, si

l'on nous attaque, nous ferons un appel à l'énergie républicaine de la France et aux sympathies de tous les peuples pour la liberté. Aussitôt on vous reconnaîtra et on n'osera mot dire. Non, ce n'est pas l'Angleterre qui peut à son gré lancer les tempêtes révolutionnaires sur l'Europe; ce monopole terrible et puissant appartient à la France. Il y a maintenant une vérité incontestable, c'est que les destins de tous les autres royaumes seront ce que la France voudra qu'ils soient; que demain elle arbore le bonnet rouge, dans un an il n'y aura plus dans les quatre parties du monde que des sans-culottes forcenés. Prince, c'est votre modération, votre sagesse qui vont maintenir les trônes : qui sait même si, malgré vos efforts, l'exemple que vient de donner la France ne sera pas suivi ailleurs? Paris est un volcan qui ne peut faire éruption sans que le contre-coup ne fasse ouvrir simultanément nombre d'autres cratères; c'est un levier puissant dont il faut menacer qui nous menace, mais que je briserais plutôt que de m'en servir. »

Assurément, en parlant ainsi, je ne croyais pas être si bon, si prompt prophète, et que la

Pologne et d'autres États viendraient sitôt corroborer mon axiome.

Dans ce premier moment, je conseillai une alliance intime avec l'Angleterre; je la crus utile alors, aujourd'hui peut-être je tiendrais un autre langage. Au demeurant, je ne m'étais pas trompé; trois grandes puissances, la Russie, l'Autriche, la Prusse, s'avisèrent d'abord de parler haut; les bouillons, les ferments qui tout à coup surgissent çà et là en dehors de nos frontières, les rendirent plus circonspects; puis un langage mélangé de modération et d'énergie, le développement de ce qu'on pourrait faire et de ce qu'on ne ferait pas. Le bâillon apposé à l'anarchie, les révoltés jetés aux fers, un gouvernement juste et sévère, tout enfin amena un changement de procédés; on eut moins d'arrogance, et plus d'abandon; enfin, l'an n'était pas écoulé, que le roi des Français était reconnu et en relations amicales avec toutes les cours d'Europe, moins celle de Modène, et l'on conviendra qu'à toute force il peut s'en passer, que cette plaisanterie n'inquiétera pas son commerce, ni ne nécessitera pas de maintenir l'armée sur le pied de guerre.

Ah! que Napoléon avait raison quand il s'écriait : *Le sublime est proche du ridicule* (1).

Pendant que ces choses se passaient, la nouvelle monarchie présentait à l'intérieur une physionomie singulière. A la première soirée, aux Tuileries, on crut voir le monde renversé : là tout à coup arrivèrent en masse les illustres des rues des *Lombards*, de *la Verrerie*, des quartiers *Saint-Denis*, *Saint-Martin*, les beaux du cercle des *Bourdonnais*, du *Plat-d'Etain*, des *Mauvaises-Paroles* (2).

(1) La phrase à laquelle le prince fait allusion et que M. de Pradt, archevêque de Malines, ambassadeur de Napoléon en 1812 près de l'insurrection polonaise, n'est pas telle que M. de Talleyrand la rapporte, mais bien *du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas*; cette version est plus pittoresque ce me semble.

(2) Ce sont des noms de rues uniquement habitées par des négociants, et dans lesquelles les commis brise-cœurs et farauds de *bon ton* bourgeois abondent, j'apprendrai à tout jeune homme *de peu*, qui veut se faire croire *né* ou qu'on le prenne pour QUELQU'UN (*a*), que, si en bonne

(*a*) Un jour que le duc de Laval (Montmorency) sollicitait auprès du prince une place pour un jeune homme que l'on voulait marier à une fille de bonne maison, M. de Talleyrand ne demanda ni le nom du prétendu, ni quelle était sa famille, ni s'il était gentilhomme; il comprit tout dans cette phrase qui réunissait dix questions utiles et fâcheuses peut-être : — EST-CE QUELQU'UN ?

(*Album perdu*, page 160.)

Certes, ce qu'il y eut de plus pénible pour les habitués, ce fut de s'empêcher de rire. Qu'on se figure les messieurs et les dames des romans de Paul de Kock à la place de nos duchesses, de nos marquises et de nos seigneurs d'autrefois; puis ce sans-gêne de la boutique, ce laisser-aller de l'estaminet, ces belles manières du concert Muzard ou du foyer du Gymnase. Là des voix de Stentor, là des querelles de famille, plus loin un détaillant offrant son adresse à un maréchal de France, ou exprimant à la reine le regret de sa femme, qu'une fourniture à faire *empêche de venir cultiver sa société.*

Plus loin, les buffets sont envahis par des groupes qui demandent *du ficelé*, des affamés dévalisent les plateaux de rafraîchissements et de produits d'office; on se promène bras dessus bras dessous, on offre du tabac aux princes, on s'étonne qu'ils ne chiquent pas. Dieu tonnerait sans

compagnie le *bon ton* est nécessaire, la phrase qui l'exprime ne l'est pas, et dévoile ou une *belle madame*, ou un *mange-cœur*, expressions que le faubourg Saint-Germain n'accepte pas.

(*Note de l'Auteur.*)

succès, si Dieu par hasard avait à se faire entendre de ce monde. Je voyais des personnes au désespoir de cette saturnale, et moi, pour les encourager, j'allais leur disant : « Henri IV a prétendu que Paris valait bien une messe. Mon opinion est que le royaume de France vaut bien la grosse joie de ces gens-là. D'ailleurs, ajoutai-je, leurs manières ne sont pas hostiles ; ils se croient initiés à l'exquis *bon ton*, et puis ils sont si heureux, si heureux de s'être *faufilés* dans les salons des Tuileries, qu'il faut aujourd'hui leur tout passer. Peu à peu et par la force des choses, quand ceux qui doivent y être naturellement y seront revenus, ceux-ci en moindre nombre, n'étant plus à leur aise, ne s'y trouveront plus à leur place, et insensiblement l'ancien ordre des choses sera rétabli. Ceux-ci, sans aigreur, récriminations, secousses, resteront chez eux, et nous, alors, serons seuls chez nous.

— Dieu le veuille, » répliqua une dame respectable, « je meurs à la peine.

— Eh ! madame, qu'eût-ce été, s'il vous eût fallu boire le coco citoyen et distribuer les poignées de main, et les accolades fraternelles ? Au

demeurant, tout ce qui sert ne peut être repoussé, et celui-là ne mériterait pas la victoire, qui la refuserait de toutes mains. »

A cette même époque, un fonctionnaire assez élevé en grade, mais pas autant qu'il l'a été plus tard, M. B..., voit un jour un de ses meilleurs amis, et, qui plus est, son bienfaiteur; celui-ci en toute confiance lui dit :

« Je suis dans une chance heureuse, telle place aussi honorable que lucrative me sera donnée ; on n'exige qu'une seule chose, que vous-même, en en faisant la demande, affirmiez ma capacité.

— Mais, » répond M. B..., « cette place est-elle aussi bonne que vous la croyez ? On vous aura trompé ; elle est très inférieure à celle que j'occupe en ce moment.

— Voilà votre erreur, mon ami; il est vrai qu'en apparence elle ne rapporte pas beaucoup ; mais il y a telle ressource. »

Et là dessus, l'ami entre dans des détails tellement signicatifs, que M. B... ne peut plus douter que celui-là fera une affaire d'or, qui obtiendra ladite place; alors il embrasse son ancien bienfaiteur en lui disant :

« Je ne vous exprimerai jamais assez combien je suis fier de votre confiance et heureux de pouvoir vous prouver mon attachement ; je vous dois beaucoup, il me sera doux d'agir en ceci ; mais très cher, j'y mets une condition expresse : vous savez mon crédit, mon influence, eh bien, jurez-moi sur l'honneur, sur l'amitié, que certain, de moi, vous ne me ferez pas l'affront de mettre en jeu d'autres intermédiaires ; laissez-moi seul le plaisir et le bonheur de vous assurer cette belle indépendance : faites mieux, allez passer huit jours à la campagne ; en ne vous voyant plus on vous oubliera, dès lors on cessera de vous nuire, et je ne perdrai pas une minute qui abrégera votre retraite et votre impatience. »

M. P..., croyant commettre un crime en ne suivant pas de point en point la marche que son ami reconnaissant lui trace, renonce à des protecteurs puissans, les remercie, se brouille même avec l'un d'eux à cause de son espèce de versatilité et quitte Paris.

Dès que M. B... est assuré qu'il est seul chargé des démarches, il va trouver le ministre, son intime, celui qui nomme au poste en question, et lui dit :

« Je viens d'apprendre une nouvelle affreuse; P..., que vous connaissez, a fait de mauvaises affaires, il a trompé ses créanciers en vous compromettant, il leur a chanté qu'il vous achetait, à beaux deniers comptants, la ...., mais on a su la vérité, et d'hier au soir il est en fuite; accordez-moi cette place inférieure pour le traitement à la mienne; disposez de celle-ci, je me contenterai de l'autre, car je suis sans ambition. »

Le ministre accorde, l'échange est fait; alors B... écrit à P... à peu près en ces termes :

« Vous et moi jouons de malheur; on m'enlève
» ma place, et en dédommagement on me donne
» la vôtre, que l'on croit inférieure; il faut que
» je l'accepte sous peine de me perdre à jamais.
» Soyez assuré que je vais me mettre en quatre
» pour vous caser, et en attendant je vous offre
» le secrétariat de ma nouvelle charge; vous
» n'aurez à payer que six mille francs de cau-
» tionnement, dont je vous tiendrai compte à
» quatre pour cent. Tendre ami, je suis bien
» malheureux, mais comptez en mon inaltérable
» reconnaissance..... »

P..., furieux, éclate, crie, on lui rit au nez,

et B..., ayant été déclaré très habile et roué délicieux, en a eu la récompense, car on l'a élevé où il est aujourd'hui.

La révolution dernière, en abaissant un grand nombre de personnages, en a fait monter au pinacle : plusieurs, surpris de cette faveur inattendue; d'autres, au contraire, enfants de la balle et dont les pères, au temps de l'empire, jouaient des rôles éminents, ont pensé qu'il était tout simple de se retrouver dans une situation qui leur paraissait naturelle. Parmi ceux-ci on a distingué M..., non, il est vrai, par son mérite, mais à cause de *son mal au cœur* politique (1); un jeune homme que sa figure, sa taille, ses larges épaules, sa nullité ont mené vite à un haut rang.

(1) M. de M..., fils d'un père habile, est, lui, peu adroit aussi en parlant de la branche aînée; il a osé dire que son retour avait *fait mal au cœur;* phrase à la fois de mauvais goût, de mauvais ton, de mauvaise compagn'e, et dont la branche cadette a dû être peu satisfaite, car elle aussi rentrait en même temps. Les grands et gros garçons peuvent avoir des qualités physiques, très *conséquentes*, ainsi que disaient les puristes du jour, mais les intellectuelles sont de la dernière faiblesse, et jamais preuve n'en fut mieux acquise que par les actes qui ont signalé les divers ministères de ce *bon enfant.*

Celui-ci encore a érigé un autel à l'amitié, tant il y a qu'un de ses intimes, le plus cher peut-être, était marié à une femme si gracieuse, si jolie, que ledit seigneur jugea d'imposer à un des départements de la France le mari d'une aussi séduisante créature; en conséquence, il appelle le très cher, et dans le tête-à-tête de son cabinet :

« Sais-tu, » lui dit-il, « que tu as des ennemis?

— Moi?

— Oui, toi, et en foule et acharnés.

— C'est impossible.

— Je le sais mieux que tu ne peux le savoir, tout me revient par la police et autres voies.

— Eh mon Dieu! qui sont-ils? je n'ai pas fait de mal à un chat; nomme-les-moi.

— Ah! oui, je n'y manquerai pas; et la colère, et vingt duels, mauvaise tête!!! N'importe, cela ne m'a pas empêché de te faire nommer à une préfecture, et à une bonne. Tu vas à . . . . .; il faut partir bientôt; mais afin de neutraliser les menées, les trames de ceux qui t'en veulent, tu laisseras là ton *épouse* (1), je la verrai souvent,

(1) *Épouse* pour *femme*, comme *demoiselle* pour *fille*, comme *fortuné* pour *avoir de la fortune*, comme *considérer*

la tiendrai au courant des attaques dont tu seras le but, et avec son concours nous combattrons la malveillance. »

Désolé d'apprendre que tant de gens lui en voulaient, mais quelque peu consolé par *la bonne préfecture*, M. ..... s'éloigne seul, et madame *son épouse*, selon l'expression bourgeoise et présente, demeure à Paris. Le haut personnage avait parole d'elle, mais la place ne devait se rendre qu'après l'installation de l'époux; et, en attendant, madame ....., très assidue à Tivoli, au Ranelagh, y avait fait une détestable connaissance, de celles dont ces lieux abondent; c'était un de ces beaux hommes sans nom, sans famille, sans rang, sans fortune, qui se passent de ces avantages en vivant aux dépens d'autrui et en se contentant d'une considération

pour *regarder*. L'empereur d'Allemagne, François Ier, demandant à un bourgeois de Vienne combien il avait d'enfans: — *Deux messieurs* et *une demoiselle*, sacrée majesté. — Oh! je suis plus heureux, repartit l'auguste époux de Marie-Thérèse, car j'ai douze *garcons* et *filles*.

Une dame de réputation équivoque, lassée d'être lorgnée avec affectation par un jeune homme qui avait étudié sa langue dans la grammaire, lui dit avec hauteur: « Monsieur, pourquoi me *considérez*-vous ainsi? — Moi! madame; à Dieu ne plaise; je vous *regarde*, et ne vous *considère* pas.

équivoque, relevée par leur riche taille, leur mâle et belle physionomie et leur audace, dont ils font leur capital et tirent leur revenu.

Celui-là, l'un des premiers de la classe, avait conquis le cœur, la bourse de madame la préfette, et en retour . . . . la contraignait à maudire chaque jour la découverte de l'Amérique. Les choses étaient ainsi, et la santé de la charmante nymphe cruellement compromise, lorsque l'homme d'État, ayant rempli sa promesse, demande en retour l'exécution d'un engagement solennel; on élude, on recule, ou on a des remords, une conscience, on craint de manquer à l'honneur....... La résistance, au lieu de refroidir, n'en allume que mieux la flamme, et l'adresse de l'amant ayant fait naître une circonstance favorable, la place est attaquée avec tant d'ardeur qu'elle doit se rendre, toutefois après que l'assaillant a planté le drapeau sur la brèche.

Toute victoire est douce au triomphateur, celle-là parut enivrante; le bon M....., dans sa félicité, avoue à tout un omnibus de vaudevillistes que dorénavant il croit à la vertu conquise, et que madame .... est un ange sur terre; sa discrétion

ne lui permet pas d'aller plus loin, et il reste convaincu qu'il n'a pas compromis cette divine et pudique créature; en outre, il écrit à l'époux que le gouvernement, pour le récompenser des services qu'il va lui rendre, le nomme officier de la Légion-d'Honneur; on avait donné la croix de légionaire au préfet, à son départ.

Quinze jours s'écoulent; un malaise se déclare accompagné de douleurs aiguës, d'autres symptômes se manifestent chez l'homme d'État, qui dans son désespoir est obligé de s'avouer son malheur. Le voilà chantant la palinodie : les amis communs, au premier déjeûner, où l'amphitryon ne boit que de l'eau et renonce aux liqueurs fortes, au café; les amis communs, dis-je, sont plus qu'étonnés de l'entendre se plaindre avec amertume du préfet de....; c'est un ingrat, un misérable sans foi, un mari infâme, un ami odieux.

« Mais pourquoi? qu'est ce? Il y a huit jours que tu l'élevais aux nues, il y en a quatre que tu as changé en or sa croix d'argent. Qu'a-t-il fait? Est-il carliste? a t-il pris chez les carbonari la place que Barthe a laissée vacante?

— C'est bien pis.

— Aurait-il détourné les fonds du roi?

— Pis encore.

— Je gage qu'il dresse à la brochette un Louvel.

— Vous n'y êtes pas.

— Mais enfin.

— Eh bien! il a ..... trompé sa femme, et par suite je le suis aussi. »

A cette révélation, un *tolle* universel s'élève.

« Punis-le, cher ami, qu'il soit destitué.

— Il le sera demain, car de tous côtés on porte des plaintes contre lui.

— Cela ne m'étonne pas, » ajoute un sournois, « sa femme voit tant de monde.

— Ah çà, » reprend le haut personnage, « vas-tu calomnier une infortunée.

— Je le voudrais en vain, mais cela est impossible; je ne veux ici défendre que le mari, innocent de ton infortune, dont l'auteur est le Robert Macaire II que, sur la recommandation de la belle préfette, tu fis nommer, la semaine dernière, à la recette lucrative de ..... Il est parti avant-hier, je viens d'en recevoir la nouvelle, en emportant la

caisse, laissant à l'État son cautionnement, que la duchesse de ....., la banquière R....., l'actrice M....., lui avaient fait avec la vertueuse princesse, et à ce quatuor un cuisant souvenir que tu partageras encore un mois.

— Et notre pauvre ami, moi qui le soupçonnais, je lui dois une réparation.

— Fais-le pair de France, » repart le même, « il se consolera de sa mésaventure commune à la majorité de ses collègues. »

Ainsi fut dit, ainsi fut fait.

Un M. R..., en position de faire un receveur général, promettait ce magnifique cadeau à un homme que toutes les convenances sociales ne lui permettaient pas de pressurer, aussi il ne se hâtait pas de lui tenir sa parole et le remettait de jour en jour.

Un matin, l'orfèvre de ce M. T..... arrive chez celui-ci et le prie de vouloir lui donner son goût touchant un dessin d'un superbe service de vaisselle plate que M. N... lui a commandé, et qu'il tient que M. T... dirige, à cause sans doute de ses connaissances en beaux-arts.

« Mais, » dit celui-ci à la vue de la richesse,

de l'élégance des pièces, « ce sera d'un prix énorme.

— De deux cent cinquante mille francs.

— Il est fou.

— Je le présume, car ce n'est pas pour lui.

— Comment le savez-vous?

— Il m'a donné des lettres initiales pour les écussons, qui ne sont pas les siennes; il y a un A, un L, un T.

— Ah, ah! » dit le groupeur de chiffres qui réfléchit; « et il veut que je vous donne mon idée..... Eh bien, voici comment je voudrais faire monter et ciseler les pièces. »

Là dessus, M. T... pérore, explique sa pensée, renvoie l'orfèvre, et cinq jours après M....... est nommé à la recette générale, et deux semaines plus tard M. T..... est rentré dans la foule. Le lendemain de sa chute, il va chez l'orfèvre C..., et dès qu'il entre dans la boutique :

« Eh bien, où en sommes-nous de notre service?

— Ah! monsieur, grâce à vous il est superbe; je suis fâché que vous ne soyez pas venu lundi dernier, je l'avais encore, et mardi je l'ai expédié

à M. .....; il l'aurait eu plus tôt, mais il m'a fait changer le chiffre, et au lieu des lettres A, L, T, il y a fait mettre les siennes.

— Le tour est bon, » repartit en riant M. T..., « mais si jamais je dispose d'une autre recette, elle ne sera donnée que lorsque le service à mon nom et *à mes armes* aura été renfermé dans mon buffet. »

Les anecdotes de ce genre, et recueillies par suite des conséquences de la révolution de juillet, sont innombrables; je ne peux me retenir de citer celle-ci, vraie sans doute, quoiqu'elle soit au fond une nouvelle de l'empire.

Madame de ....., femme d'un pair de France nommé lors de la première fournée, après le 9 août 1830, se mourait d'envie d'avoir un cachemire de l'Inde, celui-là qu'elle avait trouvé dans sa corbeille de mariage, sortant malheureusement d'une manufacture française.

Un ami de son mari, le général B..., qu'un rôle d'intérieur a mieux illustré que le champ de bataille, conduisant aux Tuileries cette *belle madame*, l'entend s'extasier sur un châle rouge et or, sorti réellement des rives du Gange, et qui

a longtemps été en étalage passage de l'Orme. Lui, galant, et encore fraichement récompensé d'un rôle peu honorable, achète le châle, au prix de mille écus, l'offre avec tant de délicatesse, que la dame, en preuve d'urbanité et de reconnaissance, lui abandonne son cœur et plus encore.

Mais l'époux, malgré sa pairie, est jaloux, qui pis est, il est ladre, il ne croira pas à un cadeau désintéressé, et certes il ne paierait pas à sa valeur la merveille venue de Cachemire. Cependant on veut se parer de ce doux trésor, on ose enfin, dans une heure où sa seigneurie est de bonne humeur.....

« Chéri, » lui dit-on, « je peux acquérir à grand marché un châle merveilleux, le voilà; il appartient à la veuve d'un agent de change qui s'est suicidé afin d'arranger ses affaires; il vaut au moins mille écus, on me le laisse pour quatre cents francs. »

L'époux jette un regard sur ce qu'on lui présente; la finesse du tissu, la bizarre richesse du dessin rapprochées du bas prix le font réfléchir; il s'empare du châle et sort, afin de le faire esti-

mer, dit-il. L'*épouse* est aux anges, elle est certaine que le moindre connaisseur portera bien plus haut l'estimation réelle. Deux heures s'écoulent, le mari rentre, sa figure rayonne.

« Bonne amie, » s'écrie-t-il, « nous avons bien gagné notre journée; le châle que l'on t'offrait pour quatre cents francs, je viens de le vendre pour deux mille. Voici la somme pour la pauvre veuve et deux cents francs pour toi, et j'ai déjà encaissé les quatorze cents livres restantes; pense à moi chaque fois que tu feras un pareil marché. »

Madame ..... a failli mourir de colère, à la vue de son cachemire revenu en étalage.

CHAPITRE XIV.

Quelques turpitudes du jour. — La Préfecture d'un marchand de bas. — Moyens commerciaux pour augmenter le traitement d'un haut fonctionnaire. — L'exemple fait le larron, proverbe varié. — Citation de Molière. — Que si, en général, les militaires ont le courage physique, l'énergie morale leur fait défaut. — Origine de l'espèce humaine. — Conduite peu honorable des grands dignitaires de Bonaparte envers lui. — Le duc de Rovigo. — Le général B..., anecdote de deux époques, 1814 et 1830. — Le général P... — Conduite de la magistrature en 1830. — Trente-trois ministres en cinq mois. — Les ministres de Charles X en liberté. — La révolte de la Belgique. — Révolte de la Pologne. — Mes conseils suivis en l'un et l'autre cas. — Fin des Mémoires du duc de Talleyrand. — D'où venait le découragement de ce personnage. — Son portrait.

Mon impartialité m'a fait signaler, dans l'un des chapitres précédents, avec quelle avidité chacun courut, en 1830, à la curée des fonctions, des places, des honneurs et du trésor; on en raconta des anecdotes sans nombre, et plusieurs dignes d'être conservées à jamais. J'ai dit aussi avec quelle facilité imprudente on distribua, dans le

premier instant, les charges de magistrats, les préfectures et les sous-préfectures, parce que tous les choix faits par madame G..., et sanctionnés par son mari, furent déplorables; j'en citerai un ou deux exemples.

Un marchand de bas avait un fils beau garçon, et en plus une somme assez rondelette; l'encolure du jeune homme ayant séduit une dame influente, et les écus du père ayant produit le même effet sur le mari, le civisme du bonnetier, que l'on habilla en *intègre et vertueux négociant*, lui valut l'obtention d'une préfecture. Dès que la nouvelle de sa nomination fut connue dans sa famille, *son épouse* courut au Saint-Esprit s'habiller de neuf, elle et ses trois filles, avec des chiffons de rencontre; par exemple, on lui vendit pour robe de cour la défroque avec laquelle feu madame Valmonsey, de comique mémoire, car elle hurlait la tragédie, avait joué *Sémiramis*, et, dans le chef-lieu de la préfecture, elle reçut et rendit les visites d'usage en costume de reine de Babylone.

Un cousin, fripier en gros, prêta une tapissière dans laquelle la famille fit le voyage de Paris à ..... Dès le lendemain de son arrivée, le préfet

ayant assemblé les siens, dit que son épouse traiterait avec ceux qui auraient des affaires pour les pots-de-vin, et en plus aurait la haute-main sur les bureaux; on supprima à ceux-ci la cire d'Espagne et les pains à cacheter, la fille aînée ayant le secret d'une colle excellente qui remplissait le même objet. On distribua à chaque employé une plume par semaine, on taxa les feuilles de papier, et le fils puîné prévint les scribes qu'il leur vendrait à juste prix ce que *le pape* leur refusait.

Le jardin à l'anglaise disparut, un potager le remplaça, et il fut affermé à un jardinier. Le second étage de la préfecture n'étant pas occupé, on en garnit les chambres et elles furent louées à des Anglais qui fréquentaient le pays, ainsi que les remises et écuries, à condition, en outre du prix convenu, que le haut et économe magistrat serait voituré gratis huit fois par an.

Tous les percepteurs du département furent convoqués au chef-lieu individuellement : on dit à chacun que, dénoncé comme carliste ou républicain, il devait donner sa démission s'il ne voulait être destitué; le pauvre diable sortait consterné du cabinet de monsieur le préfet, mais il

rencontrait sur l'escalier madame la préfette, qui, bonne, sensible, compatissante, consolait le malheureux financier, et plumait doucement la poule, sans la faire crier. Mais ceci ne put être secret, le gouvernement en fut informé, et on manda le magistrat à Paris.

Il vient, on l'interroge; il répond qu'ayant payé cher la préfecture, il se croyait en droit de répéter ce qu'on avait fait à son égard; que, dans le commerce, toute voie à faire fortune était licite, et que, puisque les négociants formaient le premier ordre de l'État, il ne voyait pas de mal à introduire dans l'administration les errements de l'industrie, que, du reste, il faisait dans la préfecture ce que tels et tels de ses collègues faisaient dans les leurs, ce que l'on faisait dans telle et telle direction, tel ou tel ministère; il cita les fusils de l'un, les sabres-poignards de l'autre, les fournitures de celui-ci, les pots-de-vin de celui-là. Je ne sais ce qu'il ajouta encore à l'appui de fortune que les plus huppés tiraient du télégraphe; bref, il fut plus facile de le retirer de ses fonctions que de lui chercher querelle; il fut donc démis, mais en dédommagement, on lui jeta la croix de com-

mandeur, le titre de baron, et on lui donna une commission lucrative dans la régence d'Alger, où le brave homme assurément a peu tardé à se trouver *primus inter pares* (le premier parmi ses pairs).

Il n'est aucun de nous qui, plus d'une fois, n'ait répété machinalement à la vue d'une mauvaise action, d'une turpitude, soit d'orgueil, soit de bassesse, le vers proverbial que le type-Molière a mis dans la bouche du ridicule Arnolphe, en sa parfaite comédie de l'*École des femmes* :

Le monde, chère Agnès, est une étrange chose.

Certes, nul ne l'a plus employé que moi et avec plus d'à-propos parmi les lâchetés, les défections qui signalèrent les révolutions de 1814 et de 1830. Rien n'égala la double turpitude, et je peux dire l'infamie dont, à ces deux époques, se couvrirent les militaires en haut grade.

Jamais rien d'aussi bas, d'aussi fléchissant, n'a souillé l'humanité. La lâcheté de ces grands courages, leur empressement incroyable à s'humilier devant le vainqueur, à faire abnégation pleine et entière de ce qui était, leur impudence

à se maintenir dans ce rôle odieux, ont passé toute imagination. Renier leur opinion, abjurer leur culte impérial ou royal, cracher, comme les Hollandais, sur ce qu'ils adoraient la veille, arracher avec dédain de leur boutonnière, et tour à tour, croix d'Honneur ou de Saint-Louis, qu'ils avaient si ardemment souhaitée, tout cela leur fut un jeu, nul ne s'en humilia, et leur front impudent ne rougit d'aucun acte d'infamie.

Qu'on ne m'accuse pas d'être sévère, à propos de ce cas je suis juste est urtout véridique, je peins ce que j'ai vu, ce qui a complété mon dégoût de l'espèce humaine. Les savants ont beaucoup examiné quelle fut la matière première dont nous sommes composés, sans rien décider encore; moi, tranchant la question, j'affirme que nous venons d'un morceau de boue mêlé à du stercoraire et pétri à l'aide du crachat d'un diable; *si je nous savais* une origine plus sale, plus infecte, j'abandonnerais celle-là, que je soutiendrai jusqu'alors être uniquement notre ciment premier.

Je sens néanmoins que pour appuyer cette mordante juvénale il faut des preuves : eh! mon Dieu, je n'aurais que l'embarras du choix.

Certes, nul ne niera que Bonaparte n'ait comblé d'honneurs et de richesses ses grands dignitaires. Voyez la conduite de ceux-ci en 1814 : Marmont, son aide de camp, Marmont dont il a dix fois refait la fortune, cède Paris sans combattre, et à Versailles le trahit complétement; Ney et les autres l'abandonnent à Fontainebleau sans s'embarrasser de sa destinée, et celui-là, en partant, a le cruel courage de lui envoyer une paire de pistolets; Berthier, son *alter ego*, Berthier élevé si haut de si bas, quelle ingratitude il manifeste! c'est *à faire mal au cœur*, et assurément M. de Montalivet ne me démentira pas. Savary, ce duc de Rovigo, ce séide fanatique accourt-il à l'Empereur au moment de sa chute? il ne lui écrit même pas, mais il m'assiége, il m'implore, il ose me parler de son repentir, me conjurant de le porter aux pieds du roi. Suchet se refuse à seconder Soult, dès qu'il voit que le retard lui sera compté par ceux qui viennent; Augereau, qui au 18 brumaire se qualifiait platement du *petit Augereau* du général Bonaparte (1), ose lancer

(1) Au 18 brumaire, Augereau, enflé encore des sou-

le coup de pied de l'âne, quand l'abdication du héros le laisse libre de porter ailleurs sa bassesse.

Depuis le 31 mars jusqu'à la venue de Monsieur, mon hôtel ne désemplissait pas de maréchaux de l'empire, de généraux de division et de brigade, de colonels, me sollicitant, me suppliant de les présenter au roi, aux princes, qu'ils assuraient d'autant d'amour *qu'ils avaient toujours ressenti de la haine et du mépris pour* Buonaparté, qui même à leurs yeux n'était ni Bonaparte ni Français.

Un lieutenant général me dit en présence des généraux russe Sucken et anglais Hill, qui tous deux ne pouvaient revenir de cette abjection morale : « Monseigneur, je sais que j'ai eu le malheur de devoir de la reconnaissance à l'infâme Corse ; plût à Dieu que, pour expier les services que je lui ai rendus et la cour que je lui ai faite, notre

venirs du 18 fructidor dont il avait été la cheville ouvrière, ne se rapprocha du général Bonaparte que lorsqu'il fut certain que la victoire lui demeurait. Jusque-là il l'avait goguenardé et s'était tenu à l'écart ; mais ne doutant plus de son succès, il accourut à lui en s'écriant : « Est-il possible que vous fassiez quelque chose pour la république « sans y appeler *votre petit Augereau?* »

bon roi me chargeât de lui apporter sa tête! Je jure sur l'honneur que je n'ai jamais cessé d'être royaliste. »

Je ne sais comment ce personnage fit, car pour moi j'en avais horreur; ce qu'il y a de certain, c'est que monsieur le Dauphin lui fit faire une belle fortune, le combla de dignités et d'argent. Le général, de retour, ne jurait que par *son adoré prince, son cher maître pour lequel il voudrait vivre et mourir*, répétant ce sot propos à qui voulait l'entendre. Les trois journées ont lieu; madame la dauphine, alors en Bourgogne, accourt pour rejoindre sa famille : qui trouve-t-elle entre Rambouillet et Versailles, et amenant à Paris tous les officiers et soldats qu'il a pu débaucher, le général B....., pair de France, etc., etc. (1).

(1) Ainsi n'a pas agi le général Vincent, homme d'un autre temps, Bayard sans peur et sans reproche, honneur éternel de l'armée française, et le seul de cette triste époque auquel on érigera une statue, quand la nouvelle dynastie, pouvant impunément séparer les intérêts de l'heure présente des éternelles vérités, base fondamentale des hommes, pourra sans péril flétrir ceux qui, en venant trop vite à elle, trahirent tous leurs devoirs, et récompenser

Arrivé au lieu de l'insurrection, ce monsieur force ma porte, et du plus loin qu'il me voit, « Monseigneur, » crie-t-il, « soyez mon défenseur auprès de S. A. R. le lieutenant général du royaume; dites-lui bien que, contraint par la nécessité, j'ai *reçu avec douleur* les bienfaits *de d'Angoulême*, mais sans aimer, sans estimer cet *original*, tandis que depuis 1814, orléaniste de cœur, je n'ai agi et travaillé que pour accomplir la révolution actuelle. Qu'il daigne faire attention, ce grand, ce noble prince, que je suis le premier lieutenant général, de ceux attachés en apparence à la branche proscrite, qui ai eu le *patriotisme de la quitter*... Oh! prince, protégez moi; que deviendrai-je, si on me suspecte parce que les autres m'ont fait du bien? »

J'abrége le discours le plus éloquent en bassesse que jamais on ait tenu. Eh bien, au lieu de cracher à la figure d'un tel homme, ainsi que le prince et moi aurions eu tant de plaisir à le faire,

ceux qui à leur profit privé préfèrent les honneurs et les palmes que la postérité décerne seule à la vertu, supérieure à la fortune.

(*Note de l'Auteur.*)

il fallut lui montrer de la satisfaction et le rassurer sur son avenir.

Un autre général vendait sa part des secrets de la branche déchue ; tous accoururent au premier coup de cloche de l'abdication de Rambouillet. Les plus fidèles attendirent le 8 août, mais aucun ne mérita le reproche de s'être attardé au lendemain de l'intronisation de la nouvelle royauté, 10 août.

Au demeurant, l'exemple du général B... fut suivi par une multitude de ses égaux : cette défection si rapide, si impudente, désolait. J'aurais voulu voir à l'armée plus de courage moral. Il n'y eut d'honorables que les Vendéens, un petit nombre de colonels et plusieurs officiers, presque tous gentilshommes : les grades inférieurs se montrèrent supérieurs en loyauté.

La magistrature resta presque partout : on craignit un instant sa désorganisation générale à cause des souvenirs de 1815. Je rassurai encore sur ce point.

« Si 1830, dis je, eût été à la place de 1817, peut-être que ces messieurs qui venaient de tant conspuer les bonapartistes, les jacobins, les fé-

dérés de 1815, se seraient reculés à cause des temps briefs; mais quinze années se sont écoulées, les positions ont été établies, les existences dessinées, on a goûté amplement à la coupe des honneurs et du bien-être. Il serait cruel tout à coup de déchoir et de rentrer dans le néant politique, dans la vie médiocre, d'où l'on a eu tant de peine à se retirer; oui, ceux qui en 1815 montrèrent le plus superbe dédain du service autour d'un Corse seront les premiers à dire que la branche aînée a fait des fautes, et que les vrais patriotes doivent se rallier à la quasi-légitimité, afin d'empêcher l'anarchie de dévorer la France.

Je ne me trompais pas, il y eut peu de retraites volontaires; ceux qui refusèrent le serment furent ceux que la multitude chassa, ou à qui elle fit peur; ceux qu'elle dédaigna ou dont elle appréciait les services restèrent à leur place, jurèrent comme de beaux diables et firent bien.

Après que le roi élu eut prêté serment à la Charte constitutionnelle, le conseil des ministres, où depuis le 29 juillet au soir on avait vu des passe-volants, improvisés par leurs amis ou nommés par eux-mêmes, quand la révolution fut com-

plète, le conseil, dis-je, à dater du 9 août, fut ainsi composé : *Justice*, Dupont de l'Eure ; *Intérieur*, de Broglie ; *Extérieur*, Bignon ; *Guerre*, Gérard ; *Finances*, Louis ; *Marine*, Rigny ; *Instruction publique*, Guizot ; *Commerce*, Saint-Cricq.

C'étaient d'honnêtes gens, peu habiles, à une époque surtout où l'on marchait sur un volcan, et si bien qu'à la fin de l'année on compta trente-trois ministres ayant occupé les divers portefeuilles ; car, à la *Justice*, Barthe avait succédé à Dupont de l'Eure ; à l'*Intérieur*, après le duc de Broglie, étaient venus MM. Guizot et Montalivet ; aux *Relations extérieures* ou *Affaires étrangères*, M. Bignon, qui n'avait fait que se montrer, fut tour à tour remplacé par le maréchal Jourdan, le comte Molé, le maréchal Maison, le comte Sébastiani peut-être ; à la *Guerre*, le maréchal Soult succéda à l'improvisé maréchal Gérard ; à la *Marine*, Sébastiani fut le second ; le vicomte de Rigny, qui lui avait cédé le poste, le reprit après que le comte d'Argout eut aussi paru là en étoile filante ; aux *Finances*, M. Laffitte expulsa le baron Louis, et alors se chargea tout à la fois

de la présidence du Conseil, et de faire payer, ai-je dit, à la maison de commerce Laffitte six millions que certes aucun autre ministre n'aurait ordonnancés. L'*Instruction publique* eut aussi ses éclipses : ce ministère, ouvert par M. Guizot, eut après lui, dans un pareil laps de temps, le baron Bignon, le duc de Broglie, M. Mérilhou, M. Barthe; *Commerce et Colonies*, 1° MM. de Saint-Cricq, Duchâtel et Teste; les *Travaux publics* restaient au comte d'Argout, mais plus tard enfin, cette queue d'année dévora en préfets de police MM. Bavoux, Girod de l'Ain, Treilhard, Baude, Vivien et Saulnier.

Ainsi, je le répète, en cinq mois de temps on compta trente-trois ministres, ce qui donnait le chiffre de six et demi par mois, sans compter les ministres d'État, au nombre de six à huit, où figuraient MM. Dupin aîné, Benjamin Constant, Bignon sorti de ses ministères, Casimir Périer, qui à lui seul valait mieux que tous les autres ensemble, le marquis de Lafayette, le plus nul parmi les importants, et que déjà on commençait à voir le plus important parmi les nuls.

Quelle époque! chaque jour voyait éclore une

sédition, la révolte courait Paris et faisait le tour du royaume, pas une journée n'était tranquille, et en Europe on s'imaginait la France en feu.

Un soir, on m'appela au Palais-Royal; la consternation était sur tous les visages; un imbécile venait de dénoncer deux ministres de Charles X non encore arrêtés, MM. de Montbel et Capelle. Que fallait-il faire? on en avait bien assez des quatre qui languissaient à Vincennes.

« Il est facile, dis-je, de vous débarrasser de ces messieurs; qu'un de leurs amis vous trompe; accordez des passe-ports de confiance; il vaut mieux laisser dormir la police que de rendre la justice injuste. »

On m'écouta, et deux jours après la sortie de Paris de ces messieurs, une visite rigoureuse aux domiciles indiqués prouva la niaiserie de la dénonciation.

Mais quelle terreur ne causèrent pas l'insurrection de la Belgique et son désir d'être réunie à la France! On craignit un instant que le peuple souverain ne voulût accepter le cadeau, et ceci fait, la guerre extérieure était flagrante. Autre conseil à donner. Je répondis que tôt ou tard le Brabant,

avec les autres provinces qu'il englobe, devenant province intégrale de la France, il n'était pas si nécessaire de la saisir aussitôt en se pressant; on irritera l'Angleterre, l'Autriche et surtout la Prusse; mieux vaut cent fois la laisser provisoirement entre les mains d'un prince faible, à qui il ne sera pas difficile de l'enlever au moment opportun venu.

« Mais s'il épousait une princesse française?

— Eh bien, on ferait envers elle ainsi que l'empereur François a fait envers sa fille, l'archiduchesse Marie-Louise, impératrice des Français... D'ailleurs, madame, est-ce que les souverains ont des parents? »

Un premier refus ne rebute pas les Belges, à défaut d'un roi commun, ils s'avisent de souhaiter un prince français. On apprend aux Tuileries que, si on n'y prend garde, le duc de Nemours sera nommé.

Soudain on intrigue, on solde et on détourne l'orage; les étrangers admirèrent notre franchise, c'était plutôt l'envie de conserver ce qui nous était advenu. Un prince de la famille royale, devenu roi des Belges, rendait stable à jamais cette nou-

velle royauté, au lieu que, lorsqu'elle ne sera possédée que par un indifférent, on ne fera faute de l'en déposséder, lorsque la nation française croira convenable de reprendre ses anciennes limites, de repousser au Rhin ses frontières et de s'étendre beaucoup plus loin dans le Nord.

On respirait à peine par suite du tracas imprimé par la révolution belge, lorsque le bruit vint à se répandre de l'insurrection polonaise. Un cri de sympathie menaçante s'éleva de tous les points du royaume; il annonçait la guerre, et il fallait la paix à tout prix. Comment manœuvrer ainsi, comment accorder aux sentiments populaires ce que l'on voulait refuser à tous? Ici, j'eus à tracer une double marche, on parla beaucoup de la cause polonaise et on n'agit pas; on laissa souscrire les badauds, et on s'engagea avec la Russie, que l'on demeurerait les bras croisés; on laissa entrer les Polonais en France, et on ne laissa sortir du royaume ni hommes, ni armes, ni munitions, ni espèces, rien que des vœux, des poëmes et des odes.

D'ailleurs, de quoi était capable un ministère que M. Laffitte présiderait, ministère assez occupé

à se défendre des tendances particulières de son chef, homme de commerce avant que d'être homme d'Etat? Mon Dieu, que de nullités surgirent dans ce temps où les génies devaient sortir de la terre, aussitôt que l'ancien régime aurait été démoli ! La prophétie a été fausse, et il est malheureusement vrai qu'il n'a surgi de la révolution de 1830 ni un puissant génie ni un beau caractère; la mercantilerie, l'avocasserie en étant l'essence, et l'or le but, il en résulte que les idées, au lieu de se développer, se sont resserrées, et que l'inhabileté de l'héroïsme étant prouvée vis-à-vis de gens qui n'ont vu dans cette catastrophe qu'une suite de bonnes affaires à conclure, chacun, au lieu de tendre au sublime, a couru au positif.

Oui, cette époque a eu du malheur; tous ceux qui sont venus à elle avec un peu de gloire ont disparu dans l'épaisseur de ses ténèbres : heureux encore si, en acceptant l'absurdité on n'en a pas été flétri, comme la chose est arrivée à nombre de hauts personnages, à ma connaissance. .

. . . .

Cette dernière phrase désespérante, et que la vérité a arrachée au prince de Talleyrand, termine le manuscrit dont il nous a fait part. Ainsi le diplomate habile qui avait la tutelle du nouvel ordre des choses dans sa jeunesse était poursuivi de la cruelle certitude que l'âge actuel ne pouvait former ni homme supérieur, ni vertu civique.

En effet, qu'attendre d'une société qui reçoit son impulsion d'une idée basse sur celle de s'enrichir : qui sacrifie à la fortune la religion du culte, celle du roi, celle du serment, qui contraint chacun de nous à posséder pour livre unique Barême dont on fait l'évangile du jour ; où le soupçon de rapacité souille le plus élevé comme le plus humble; où la Bourse est la maison commune, le point où se rassemblent les princes, les militaires, les pairs, les députés, les fonctionnaires, les prêtres, les savants, les littérateurs, les artistes, les magistrats, les ouvriers, les acteurs, les femmes, le riche, le pauvre, le bourreau, le fossoyeur ; où le dédain pèse non sur le fripon, mais sur le sage, qui ne pactise pas avec celui-là; époque enfin qu'un auteur a définie, en s'immolant soi-même par la naïveté de son aveu dans le vers suivant :

Et je soupe fort bien à côté d'un fripon.

Le prince de Talleyrand a survécu huit ans à la révolution, son dernier ouvrage; il y tenait avec cet attachement que l'on porte à l'enfant de sa vieillesse, et néanmoins on a pu voir, dans les chapitres qui ont précédé celui-ci, avec combien peu d'illusion il la voyait; le jugement sévère dont il la frappe peut passer pour l'expression de son remords.

Quant à lui, bien que mille fois on l'ait peint, son portrait reste encore à faire; on se demandera longtemps quel sentiment dominait son ame, si on ne veut pas voir que l'égoïsme fut le seul mobile de cette longue carrière. Le prince de Talleyrand n'a été ni prêtre, ni royaliste, ni républicain, ni bonapartiste, ni libéral, ni jacobin, ni orléaniste, ni philosophe au fond de son cœur, mais il a été tout cela tour à tour selon son intérêt ou la convenance. On a tort de dire qu'il a servi tous les partis; celui-là atteindrait mieux à la vérité, qui dirait, au contraire, tous les partis ont servi M. de Talleyrand, il les a tous employés à construire l'édifice de sa grandeur et de sa fortune.

L'accusera-t-on d'hypocrisie, non sans doute : avant 1789 il ne cacha ni son impiété, ni son libertinage ; on ne l'a pas vu assiéger les autels et prendre le rôle de pénitent converti, les Bourbons venus, ce qui lui eût été si profitable ; enfin, lorsque dans le terme accompli de son existence, un retour sincère l'a ramené à la foi, il l'a caché comme une mauvaise action et ne lui a permis de paraître que le jour où il quittait le monde pour jamais.

A-t-il trahi ses amis? Non, il avait hier encore ceux qu'il avait la veille de son émigration ; mais les gouvernements et les souverains, leur a-t-il été fidèle? Assez habile pour avoir l'orgueil de se croire quelque chose, il a traité avec ceux-là de puissance à puissance ; n'a-t-il pas pu faire comme ont fait les *ultras* par exemple, et les *comédiens de quinze ans*, ne lui était-il pas permis de ne se croire sujet ni de la Convention, ni du Directoire, ni de Napoléon? — Mais les Bourbons? — Eh bien, en 1789, il a fait de même que l'immense majorité de la nation ; puis mieux que cela, il a voulu revenir au roi qui l'a repoussé. Avec quel zèle, quelle franchise n'a-t-il pas servi les frères et la

famille auguste de Louis XVI, en 1814 et 1815? quel fruit lui est-il revenu d'une couronne donnée deux fois, et donnée à la face de toute l'Europe? car il n'a pas été comme ces sauveurs du royaume en serre chaude, ses services ont eu pour garants les souverains, qui sans lui auraient accepté le roi de Rome avec une régence. Le prince a eu pour récompense les avanies du château des Tuileries, les coups de boutoir de Louis XVIII, l'aversion de Charles X. Écarté des affaires, négligé, on n'a rien fait pour lui de personnel, d'éclatant; il a obtenu pour les siens ce que tout chef de famille influent se serait fait donner.

Poursuivi pendant quinze ans par la haine injuste et mal déguisée des royalistes, il l'a endurée. Ce n'est pas lui qui a fait la révolution de juillet, quoiqu'il paraisse s'en vanter dans ses mémoires, jactance pardonnable à un vieillard qui, mêlé à tout par la supériorité de son esprit, veut avoir l'air d'avoir prévu, guidé, préparé tout, mais bien M. de Polignac et ses fatales ordonnances. Il en a profité! En quoi, s'il vous plaît? quel nouveau titre a-t-il eu? quelle décoration lui a-t-elle été donnée? A-t-on ajouté à sa fortune? Non! encore

non ! il n'a recueilli aucun lucre d'un événement qui a fait accroître la richesse du monarque et de tous ceux qui l'ont consommée. Il y a plus, c'est lui qui l'a parée et honorée de son crédit européen, lui qui l'a soutenue de sa haute expérience ; en un mot, c'est elle, elle qui lui doit beaucoup, et lui à elle, rien. Tout m'assure que la maison de Bourbon n'a pas, à cette dernière époque, perdu la couronne, bien qu'il y ait eu substitution de branche ; elle le doit pour la troisième fois au prince de Talleyrand.

Homme d'État, comme il l'a prouvé, parmi les qualités nécessaires à un diplomate une seule lui a manqué, l'éloquence : tout discours d'apparat qu'il a prononcé, toute pièce de longue haleine signée de son nom, lui appartiennent sans doute pour le fonds, mais non par la forme. Ceci est prouvé par la différence de style de chacun de ces morceaux, qui ont eu tous des facteurs particuliers.

En revanche, rien n'a été brillant à l'égal de l'esprit *argent comptant* de son altesse ; son dialogue a toujours été un peu d'artifice, ses phrases des pensées volantes et ses mots des étin-

celles de mille couleurs. J'aurais pu en semer ses mémoires; mais ayant aperçu avec quel soin lui-même les avait élaguées de son manuscrit, je me suis conformé à une volonté qui me devenait manifeste; d'ailleurs, et attendu qu'on lui en a tant prêté, comment savoir positivement ceux qui lui appartiennent, et *dans le doute* je suis la maxime *abstiens-toi*.

Un jour que je le complimentais sur un mot charmant que Millevoye venait de me répéter en le donnant du cru du prince, il me répondit avec humeur :

« Il y a quinze jours que je n'ai vu personne ni ouvert la bouche.

— On prête aux riches, » repartis-je.

« C'est possible, mais, » ajouta-t-il en posant le doigt sur une brochure, dont l'auteur avait mis effrontément à contribution l'esprit du prince sans le citer, convenez que bien plus souvent on leur emprunte, et que, tandis qu'on les dépouille de ce qu'ils tiendraient à conserver, on les affuble de cent pauvretés que les badauds acceptent, grâce au cachet de l'étiquette.

— Ah ! prince, » m'écriai-je alors, « vous di-

minuez la beauté du cadeau que vous venez de me faire (ses mémoires, que je tenais encore dans ma main).

— Comment?

— On dira que j'ai mis mon travail à l'abri de votre nom.

— N'en ayez pas de souci, ceux qui ne me reconnaitront pas dans mon œuvre ne seront pas en état de la juger, et ceux qui me connaissent ne me renieront pas sous le couvert de votre nom. »

C'est par ces paroles du prince que j'achèverai ces quatre volumes, où je n'ai pas épuisé le portefeuille précieux qui se rattache à lui.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

APPENDICE.

Bien que l'auteur de ces fragments ait renvoyé à la partie politique tous les discours et rapports, etc., qu'il a faits à l'Assemblée constituante, nous croyons devoir présenter ici la célèbre adresse qu'il rédigea, et à laquelle les députés donnèrent leur sanction le 10 févier 1790. Elle était destinée à faire connaître au peuple l'esprit des décrets de l'Assemblée nationale, à le prémunir contre le libelle, et à l'engager au calme et à la confiance.

« L'Assemblée nationale, s'avançant dans la
» carrière de ses travaux, reçoit de toutes parts
» les félicitations des provinces, des villes, des
» communautés, les témoignages de la joie pu-
» blique, les acclamations de la reconnaissance;
» mais elle entend aussi les murmures de ceux
» que blessent ou affligent les coups portés à
» tant d'abus, à tant d'intérêts, à tant de pré-
» jugés. En s'occupant du bonheur de tous, elle
» s'inquiète des maux particuliers; elle pardonne
» à la prévention, à l'aigreur, à l'injustice; mais
» elle regarde comme un de ses devoirs de vous pré-
» munir contre les influences de la calomnie, et

» de détruire les vaines terreurs dont on cher-
» cherait à vous surprendre. Eh ! que n'a-t-on
» pas tenté pour vous égarer, pour ébranler vo-
» tre confiance ! on a feint d'ignorer quel bien
» avait fait l'Assemblée nationale ; nous allons
» vous le rappeler ; on a élevé des difficultés
» contre ce qu'elle a fait, nous allons y répon-
» dre ; on a répandu des doutes, on a fait naître
» des inquiétudes sur ce qu'elle fera, nous allons
» vous l'apprendre.

» Qu'a fait l'Assemblée? elle a tracé d'une main
» ferme, au milieu des orages, les principes de
» la constitution qui assure à jamais votre li-
» berté.

» Les droits des hommes étaient méconnus,
» insultés depuis des siècles ; ils ont été rétablis
» par l'humanité entière dans cette déclaration
» qui sera le cri éternel de guerre contre les op-
» presseurs, et la loi des législateurs eux-
» mêmes.

» La nation avait perdu le droit de décréter et
» les lois et les impôts : ce droit lui a été resti-
» tué, et, en même temps, ont été constitués
» les vrais principes de la monarchie, l'invio-

» labilité du chef auguste de la nation et l'héré-
» dité du trône dans une famille aussi chère à
» tous les Français.

» Nous n'avions que des Etats généraux; vous
» avez maintenant une Assemblée nationale, et
» elle ne peut plus vous être ravie.

» Des ordres nécessairement divisés et asservis
» à d'antiques prétentions y dictaient les dé-
» crets et pouvaient y arrêter l'essor de la vo-
» lonté nationale : ces ordres n'existent plus;
» tout a disparu devant l'honorable qualité de
» citoyen.

» Tout étant devenu citoyen, il vous fallait des
» défenseurs citoyens; et au premier signal on
» a vu cette garde nationale qui, rassemblée par
» le patriotisme, commandée par l'honneur, par-
» tout maintient et ramène l'ordre, et veille avec
» un zèle infatigable à la sûreté de chacun pour
» l'intérêt de tous.

» Des priviléges sans nombre, ennemis irré-
» conciliables de tout bien, composaient tout
» notre droit public; ils sont détruits; et, à la
» voix de cette Assemblée, les provinces les plus
» jalouses des leurs ont applaudi à leur perte.

» Une féodalité vexatoire, si puissante encore
» dans ses derniers débris, couvrait la France
» entière; elle a disparu sans retour.

» Vous étiez soumis, dans les provinces, au
» régime d'une administration inquiétante; vous
» en êtes affranchis.

» Des ordres arbitraires attentaient à la liberté
» des citoyens; ils sont anéantis.

» Vous vouliez une organisation complète des
» municipalités; elle vient de vous être donnée,
» et la création de tous ces corps formés par vos
» suffrages présente en ce moment dans toute
» la France le spectacle plus imposant.

» En même temps l'Assemblée nationale a con-
» sommé l'ouvrage de la nouvelle division du
» royaume, qui seule pouvait effacer jusqu'aux
» dernières traces des anciens préjugés, substi-
» tuer à l'amour-propre de province l'amour
» véritable de la patrie, asseoir les bases d'une
» bonne représentation, et fixer à la fois les droits
» de chaque homme et de chaque canton, en rai-
» son de leurs rapports avec la chose publique;
» problème difficile, dont la solution était restée
» inconnue jusqu'à nos jours.

» Dès longtemps vous désiriez l'abolition des » charges de la magistrature; elle a été prononcée. Vous éprouviez le besoin d'une réforme, » du moins provisoire, des principaux vices du » Code criminel, elle a été décrétée en attendant » une réforme générale. De toutes les parties du » royaume nous ont été adressées des plaintes, » des demandes, des réclamations; nous y avons » satisfait autant qu'il était en notre pouvoir de » le faire. La multitude des engagements publics » effrayait; nous avons consacré les principes » sur la foi qui leur est due. Vous redoutiez le » pouvoir des ministres; nous leur avons imposé » la loi rassurante de la responsabilité.

» L'impôt de la gabelle vous était insupportable; nous l'avons adouci d'abord, et nous » vous en avons assuré l'entière et prochaine » destruction; car il faut que les impôts, indispensables pour les besoins publics, soient encore justifiés par leur égalité, leur sagesse, » leur douceur.

» Des pensions immodérées, prodiguées souvent à l'insu de votre roi, vous ravissaient le » prix de vos labeurs; nous avons jeté sur elles

» un premier regard sévère, et nous allons les » renfermer dans les limites étroites d'une stricte » justice.

» Enfin les finances demandaient d'immenses » réformes; secondés par le ministre qui a ob- » tenu votre confiance, nous y avons travaillé » sans relâche, et bientôt vous allez en jouir.

» Voilà notre ouvrage, Français, ou plutôt » voilà le vôtre; car nous ne sommes que vos » organes, et c'est vous qui nous avez éclairés, » encouragés, soutenus dans nos travaux. Quelle » gloire que celle à laquelle nous sommes parve- » nus! Quel honorable héritage vous avez à » transmettre à votre postérité! Elevés au rang » de citoyens, admissibles à tous les emplois, » censeurs éclairés de l'administration quand » vous n'en serez pas les dépositaires, sûrs que » tout se fait et par vous et pour vous; égaux » devant la loi, libres d'agir, de parler, d'écrire, » ne devant jamais compte aux hommes, tou- » jours à la volonté commune; quelle plus belle » condition! Pourrait-il être encore un seul ci- » toyen, vraiment digne de ce nom, qui osât » tourner ses regards en arrière, qui voulût re-

» lever les débris dont nous sommes environnés,
» pour en contempler l'ancien édifice?

» Et pourtant, que n'a-t on pas dit, que n'a-t-on pas fait pour affaiblir en vous l'impression naturelle que tant de bien doit produire?

» Nous avons tout détruit, a-t-on dit; c'est qu'il fallait tout reconstruire. Et qu'y a-t-il donc tant à regretter? Veut-on le savoir? Que sur tous les objets réformés ou détruits l'on interroge les hommes qui n'en profitaient pas; qu'on interroge même la bonne foi des hommes qui en profitaient; qu'on écarte ceux-là qui, pour ennoblir les affections de l'intérêt personnel, prennent aujourd'hui pour objet de leur commisération le sort de ceux qui, dans d'autres temps, leur furent si indifférents; et l'on verra si la réforme de chacun de ces objets ne réunit pas tous les suffrages faits pour être comptés. »

» Nous avons agi avec trop de précipitation.... Et tant d'autres nous ont reproché d'agir avec trop de lenteur, trop de précipitation! Ignore-t-on que c'est en attaquant, en renversant tous les abus à la fois, qu'on peut espérer de s'en voir délivré sans retour; qu'alors et alors

» seulement, chacun se trouve intéressé à l'éta-
» blissement de l'ordre ; que les réformes lentes
» et partielles ont toujours fini par ne rien ré-
» former; enfin que l'abus que l'on conserve
» devient l'appui, et bientôt le restaurateur de
» tous ceux qu'on croyait détruits.

» Nos assemblées sont tumultueuses....... Et
» qu'importe si les décrets qui en émanent sont
» sages? Nous sommes, au reste, loin de vouloir
» présenter à votre admiration les détails de nos
» débats. Plus d'une fois nous en avons été affli-
» gés nous-mêmes; mais nous avons senti en
» même temps qu'il était trop injuste de vouloir
» s'en prévaloir, et qu'après tout cette impé-
» tuosité était l'effet presque inévitable du pre-
» mier combat qui se soit peut-être jamais livré
» entre tous les principes et toutes les erreurs.

» On nous accuse d'avoir aspiré à une perfec-
» tion chimérique....... Reproche bizarre, qui
» n'est, on le voit bien, qu'un vœu mal déguisé
» pour la perpétuité des abus. L'Assemblée na-
» tionale ne s'est point arrêtée à ces motifs ser-
» vilement intéressés ou pusillanimes; elle a eu
» le courage, ou plutôt la raison de croire que

» les idées utiles, nécessaires au genre humain,
» n'étaient pas exclusivement destinées à orner
» les pages d'un livre, et que l'Être Suprême,
» en donnant à l'homme la perfectibilité, apanage
» particulier de sa nature, ne lui avait pas dé-
» fendu de l'appliquer à l'ordre social, devenu
» le plus universel de ses intérêts, et presque le
» premier de ses besoins.

» Il est impossible, a-t-on dit, de régénérer
» une nation vieille et corrompue..... Que l'on
» apprenne qu'il n'y a de corrompus que ceux
» qui veulent perpétuer les abus corrupteurs, et
» qu'une nation se rajeunit le jour où elle a ré-
» solu de renaître à la liberté. Voyez la généra-
» tion nouvelle, comme déjà son cœur palpite de
» joie et d'espérance ! Comme ses sentiments sont
» purs, nobles, patriotiques! Avec quel enthou-
» siasme on la voit chaque jour briguer l'honneur
» d'être admise à prêter le serment de citoyen !...
» Mais pourquoi s'arrêter à un aussi misérable
» reproche ? L'Assemblée nationale serait-elle
» donc réduite à s'excuser de n'avoir pas déses-
» péré du peuple français ?

» On n'a encore rien fait pour le peuple, s'é-

» crient de toutes parts ses prétendus amis. Et » c'est sa cause qui triomphe partout. Rien de fait » pour le peuple ! Et chaque abus que l'on a dé- » truit ne lui prépare-t-il pas, ne lui assure-t-il » pas un soulagement? Était-il un seul abus qui » ne pesât sur le peuple?

» Il ne se plaignait pas..... C'est que l'excès de » ses maux étouffait ses plaintes... Maintenant » il est malheureux... Dites plutôt qu'il est en- » core malheureux ; mais il ne le sera pas long- » temps, nous en faisons le serment.

» Nous avons détruit le pouvoir exécutif..... » Non : dites le pouvoir ministériel ; et c'est lui, » qui détruisait, qui souvent dégradait le pouvoir » exécutif. Le pouvoir exécutif, nous l'avons » éclairé en lui montrant ses véritables droits ; » surtout, nous l'avons anobli, en le faisant re- » monter à la véritable source de sa puissance, » la puissance du peuple.

» Il est maintenant sans force..... Contre la » Constitution et la loi, cela est vrai ; mais en » leur faveur il sera plus puissant qu'il ne le fut » jamais.

» Le peuple s'est armé... Oui, pour sa défense,

» il en avait besoin..... Mais, dans plusieurs en-
» droits, il en est résulté des malheurs... Peut-
» on les reprocher à l'Assemblée nationale ? peut-
» on lui imputer des désastres dont elle gémit,
» qu'elle a voulu prévenir, arrêter par la force de
» ses décrets, et que va faire cesser, sans doute,
» l'union désormais indissoluble entre les deux
» pouvoirs, et l'action irrésistible de toutes les
» forces nationales ?

» Nous avons dépassé nos pouvoirs... La ré-
» ponse est simple; nous étions incontestablement
» envoyés pour faire une constitution : c'était le
» vœu, c'était le besoin de la France entière. Où
» était-il possible de la créer cette constitution ?
» de former un ensemble, même imparfait, de
» décrets constitutionnels, sans la plénitude des
» pouvoirs que nous avons exercés ? Disons plus ;
» sans l'Assemblée nationale, la France était
» perdue ; sans le principe qui soumet tout à la
» pluralité des suffrages libres, et qui a fait tous
» nos décrets, il est impossible de concevoir une
» assemblée nationale, il est impossible de concevoir
» nous ne disons pas une constitution, mais même
» l'espoir de détruire irrévocablement le moindre

» abus. Ce principe est d'éternelle vérité ; il a été » reconnu dans toute la France, il s'est reproduit » de mille manières dans ces nombreuses adresses » d'adhésion, qui rencontraient sur toutes les » routes une foule de libelles où l'on nous reproche » d'avoir excédé nos pouvoirs. Ces adresses, ces » félicitations, ces hommages, ces serments patrio- » tiques, quelle confirmation de ces pouvoirs que » l'on voulait nous contester !

» Tels sont, Français, les reproches que l'on » fait à vos représentants, dans cette foule d'é- » crits coupables où l'on affecte le ton d'une dou- » leur citoyenne. Ah ! vainement on s'y flatte de » vouloir nous décourager : notre courage re- » double ; vous ne tarderez pas à en ressentir » les effets.

» L'Assemblée va vous donner une constitution » militaire, qui, composant l'armée de soldats » citoyens, réunira la valeur qui défend la pa- » trie, et les vertus civiques qui la protégent sans » l'effrayer.

» Bientôt elle vous présentera un système d'im- » positions, ménageant l'agriculture et l'indus- » trie, respectant enfin la liberté du commerce ;

» un système qui, simple, clair, aisément conçu » de tous ceux qui paient, déterminera la part » qu'ils doivent, rendra facile la connaissance si » nécessaire de l'emploi des revenus publics, et » mettra sous les yeux de tous les Français le vé- » ritable état des finances, jusqu'à présent laby- » rinthe obscur où l'œil n'a pu suivre la trace des » trésors de l'État.

» Bientôt un clergé citoyen, soustrait à la » pauvreté comme à la richesse, modèle à la fois » du riche et du pauvre, pardonnant les expres- » sions injurieuses d'un délire passager, inspirera » une confiance vraie, pure, universelle, que » n'altéreront ni l'envie qui outrage, ni cette sorte » de pitié qui humilie; il fera chérir encore da- » vantage la religion, il en accroîtra l'heureuse » influence par des rapports plus doux et plus » intimes entre les peuples et les pasteurs; et il » n'offrira plus le spectacle, que le patriotisme » du clergé lui-même a plus d'une fois dénoncé » dans cette assemblée, de l'oisiveté opulente et » de l'activité sans récompense.

» Bientôt un système des lois criminelles et » pénales, dictées par la raison, la justice, l'hu-

» manité, démontrera, jusque dans la personne » des victimes de la loi, le respect dû à la qualité » d'homme, respect sans lequel on n'a pas le droit » de parler de morale.

» Un code de lois civiles, confié à des juges » désignés par votre suffrage, et rendant gratui- » tement la justice, fera disparaître toutes ces » lois obscures, compliquées, contradictoires, » dont l'incohérence et la multitude semblaient » laisser même à un juge intègre le droit d'ap- » peler justice sa volonté, son erreur, quelquefois » son ignorance; mais, jusqu'à ce moment, vous » obéirez religieusement à ces mêmes lois, parce » que vous savez que le respect pour toute loi non » encore révoquée est la marque distinctive du » vrai citoyen.

» Enfin nous terminerons nos travaux par un » code d'instruction et d'éducation nationale, qui » mettra la constitution sous la sauvegarde des » générations naissantes; et, faisant passer l'ins- » truction civique par tous les degrés de la re- » présentation, nous transmettrons, dans toutes » les classes de la société, les connaissances né- » cessaires au bonheur de chacune de ces classes,

» en même temps qu'à celui de la société entière.

» Voyez, Français, la perspective de bonheur » et de gloire qui s'ouvre devant vous. Il reste » encore quelques pas à faire, et c'est où vous » attendent les détracteurs de la révolution. Dé- » fiez-vous d'une impétueuse vivacité; redoutez » surtout les violences, car tout désordre peut » devenir funeste à la liberté. Vous chérissez cette » liberté; vous la possédez maintenant; montrez- » vous dignes de la conserver; soyez fidèles à » l'esprit, à la lettre des décrets de vos représen- » tants, sanctionnés ou acceptés par le roi; » distinguez soigneusement les droits abolis sans » rachat, et les droits rachetables, mais encore » existants. Que les premiers ne soient plus exi- » gés, mais que les seconds ne soient point re- » fusés. Songez aux trois mots sacrés qui garan- » tissent ces décrets : La Nation, la Loi, le Roi. » La Nation, c'est vous : la loi, c'est encore vous; » c'est votre volonté; le roi, c'est le gardien de » la loi. Quels que soient les mensonges qu'on » prodigue, comptez sur cette union. C'est le » roi qu'on trompait; c'est vous qu'on trompe » maintenant, et la bonté du roi s'en afflige; il

» veut préserver son peuple des flatteurs qu'il a » éloignés du trône; il en défendra le berceau de » son fils; car, au milieu de vos représentants, il » a déclaré qu'il faisait de l'héritier de la cou- » ronne le gardien de la constitution.

» Qu'on ne vous parle plus de deux partis : il » n'en est qu'un, nous l'avons tous juré; c'est » celui de la liberté. Sa victoire est sûre, attestée » par les conquêtes qui se multiplient tous les » jours. Laissez d'obscurs blasphémateurs prodi- » guer contre nous les injures, les calomnies; » pensez seulement que s'ils nous louaient la » France serait perdue. Gardez-vous surtout de » réveiller leurs espérances par des fautes, par » des désordres, par l'oubli de la loi. Voyez » comme ils triomphent de quelques délais dans » la perception des impôts. Ah! ne leur préparez » pas une joie cruelle! Songez que cette dette.., » non, ce n'est plus une dette! c'est un tribut sa- » cré, et c'est la patrie maintenant qui le reçoit » pour vous, pour vos enfants; elle ne le laissera » plus prodiguer aux déprédateurs qui voudraient » voir tarir pour l'État le trésor public, mainte- « nant tari pour eux : ils aspirent à des malheurs

» qu'a prévus, qu'a rendus impossibles la bonté
» magnanime du roi. Français, secondez votre
» roi par un saint et immuable respect pour la
» loi; défendez contre eux son bonheur, ses ver-
» tus, sa mémoire; montrez qu'il n'eut jamais
» d'autres ennemis que ceux de la liberté; mon-
» trez que, pour elle et pour lui, votre constance
» égalera votre courage; et que, pour la liberté
» dont il est le garant, on ne se lasse point, on
» est infatigable. Votre lassitude était le dernier
» espoir des ennemis de la révolution; ils le
» perdent : pardonnez-leur d'en gémir, et déplo-
» rez, sans les haïr, ce reste de faiblesse, toutes
» ces misères de l'humanité. Cherchons, disons
» même ce qui les excuse. Voyez quel concours
» de causes a dû prolonger, entretenir, presque
» éterniser leur illusion. Eh! ne faut-il pas quel-
» que temps pour chasser de sa mémoire les fan-
» tômes d'un long rêve, les rêves d'une longue
» vie? Qui peut triompher en un moment des
» habitudes de l'esprit, des opinions inculquées
» dans l'enfance, entretenues par les formes exté-
» rieures de la société, longtemps favorisées par
» la servitude publique qu'on croyait éternelle,

» chères à un genre d'orgueil qu'on imposait » comme un devoir, enfin mises sous la protection » de l'intérêt personnel, qu'elles flattaient de tant » de manières? Perdre à la fois ses illusions, ses » espérances, ses idées les plus chéries, une par- » tie de sa fortune, est-il donné à beaucoup d'hom- » mes de le pouvoir sans quelques regrets, sans des » efforts, sans des résistances d'abord naturelles, » et qu'ensuite un faux point d'honneur s'impose » quelquefois à lui-même? Ah! si, dans cette » classe naguère favorisée, il s'en trouve quel- » ques-uns qui ne peuvent se faire à tant de pertes » à la fois, soyez généreux, songez que, dans cette » même classe, se sont trouvés des hommes qui » ont osé s'élever à la dignité de citoyens : intré- » pides défenseurs de vos droits, et dans le sein » même de leur famille, opposant à leurs senti- » ments les plus tendres le noble enthousiasme » de la liberté.

» Plaignez, Français, les victimes aveugles de » tant de déplorables préjugés; mais sous l'em- » pire des lois que le mot de *vengeance* ne soit plus » prononcé. Courage, persévérance, générosité, » les vertus de la liberté, nous vous les deman-

» dons au nom de cette liberté sacrée, seule con-
» quête digne de l'homme, digne de vous, par les
» efforts, par les sacrifices que vous avez faits
» pour elle, par les vertus qui se sont mêlées aux
» malheurs inséparables d'une grande révolu-
» tion ; ne retardez point, ne déshonorez point
» le plus bel ouvrage dont les annales du monde
» nous aient transmis la mémoire. Qu'avez-vous
» à craindre? rien, non, rien, qu'une funeste
» impatience : encore quelques moments... C'est
» pour la liberté! Vous avez donné tant de siè-
» cles au despotisme! Amis, citoyens, une pa-
» tience généreuse au lieu d'une patience servile.
» Au nom de la patrie, vous en avez une main-
» tenant ; au nom de votre roi, vous avez un roi,
» il est à vous : non plus le roi de quelques mil-
» liers d'hommes, mais le roi des Français, de
» tous les Français. Qu'il doit mépriser mainte-
» nant le despotisme! qu'il doit le haïr! Roi d'un
» peuple libre, comme il doit reconnaître l'erreur
» de ces illusions mensongères qu'entretenait sa
» cour, qui se disait son peuple! Prestiges ré-
» pandus autour de son berceau, enfermés comme
» à dessein dans l'éducation royale, et dont on a

» cherché, dans tous les temps, à composer l'en-
» tendement des rois, pour faire de leurs erreurs
» le patrimoine des cours. Il est à vous : qu'il
» nous est cher! Ah! depuis que son peuple est
» devenu sa cour, lui refuserez-vous la tranquil-
» lité, le bonheur qu'il mérite? Désormais, qu'il
» n'apprenne plus aucune de ces scènes violentes
» qui ont tant affligé son cœur; qu'il apprenne,
» au contraire, que l'ordre renait; que partout
» les propriétés sont respectées, défendues; que
» vous recevez, que vous placez, sous l'égide des
» lois, l'ami, l'ennemi de votre cause, l'innocent,
» le coupable... De coupable, il n'en est point si
» la loi ne l'a prononcé. Ou plutôt, qu'il apprenne
» encore, votre vertueux monarque, quelques-
» uns de ces traits généreux, de ces nobles exem-
» ples qui ont déjà illustré le berceau de la liberté
» française, vos adversaires protégés, défendus
» par vous-mêmes, couverts de votre personne...
» Étonnez-le de vos vertus, pour lui donner
» plutôt le prix des siennes, en avançant pour lui
» le moment de la tranquillité publique et le
» spectacle de votre félicité.

» Pour nous, poursuivant notre tâche labo-

» rieuse, voués, consacrés au grand travail de
» la constitution, votre ouvrage autant que le
» nôtre, nous le terminerons aidés de toutes les
» lumières de la France; et, vainqueurs de tous
» les obstacles, satisfaits de notre conscience,
» convaincus, et d'avance heureux de votre pro-
» chain bonheur, nous placerons entre vos mains
» ce dépôt sacré de la constitution, sous la garde
» des vertus nouvelles, dont le germe enfermé
» dans vos âmes vient d'éclore aux premiers
» jours de la liberté. »

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

FIN DE LA TABLE.







